Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 13424 — 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 27-LUNDI 28 MARS 1988

L'apaisement au Nicaragua

Managua et la Contra vont négocier un accord global

Première étape de la mise en œuvre de l'accord conclu mercredi au Nicaragua : les représentants du gouvernement sandiniste et ceux de la Contra devaient se retrouver lundi 28 mars à Sapoa, afin de déterminer l'emplacement des zones dans lesquelles les forces rebelles vont être cantonnées durant la trêve. Il était d'autre part prévu qu'une centaine de prisonniers politiques détenus à Managua puissent être libérés dès dimanche. Autre signe d'apaisement, c'est lundi que doit commencer le retrait des 3 200 soldats américains envoyés au Honduras après l'incursion de l'armée sandiniste à la poursuite des Contras. Autant d'éléments qui permettent aux partenaires de s'engager dans la négociation d'un accord global.

(Lire nos informations page 3.)

Premier pas

Pour la première fois depuis plus de six ans, les armes se sont tues au Nicaragua. Cet acquis considérable pour une population civile qui souffre depuis tant d'années est la conséquence de l'accord de cessez-le-feu signé dans la nuit du mercredi 23 au jeudi 24 mars. Etonnant spectacle, en vérité, qui s'est déroulé à Sapoa, en territoire nicaraguayen, et qui a permis de voir le président du Nicaragua, Daniel Ortega, entonner l'hymne national de concert avec deux dirigeants de la Contra sous l'œil de Mgr Obando y Bravo, l'archevêque de Managua, un homme qui n'a jamais été avare de critiques à l'égard des sandinistes.

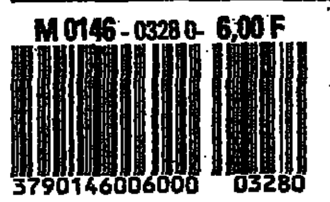
Aucun observateur n'aurait parié un sou, il y a quelques mois, sur une telle évolution de la situation, conforme pourtant au plan de paix mis au point par le président du Costa-Rica, M. Oscar Arias. L'élément déterminant qui a permis cette rencontre entre « frères ennemis » a sans doute été l'opposition du Congrès américain au financement des combattants anti-sandinistes. Ceux-ci savaient depuis le mois dernier qu'ils étaient menacés d'asphyxie.

Une solution militaire était d'autant plus hors d'atteinte pour la Contra que le prochain président américain, qu'il soit démocrate ou républicain, ne reprendra pas à son compte la véritable croisade menée par le président Reagan en faveur de ceux qu'il appelle les « combattants de la liberté ».

Les dirigeants sandinistes, de leur côté, étaient bien placés pour savoir que la poursuite des combats ne déboucherait sur aucune solution, tant il est difficile d'empêcher une guérilla, même affaiblie, de désorganiser la vie d'un pays. Or, s'il y a bien une tâche urgente à accomplir pour le Nicaragua, c'est de restaurer une économie totalement mise à mal non seulement par la guerre mais aussi par le dogmatisme des sandinistes. C'est d'autant plus urgent que M. Gorbatchev ne paraît pas prêt à subventionner éternellement une expérience « révolutionnaire » passablement chaotique.

L'accord de cessez-le-feu provisoire qui vient d'être signé est fragile. Il doit être complété par de nouvelles négociations militaires et civiles qui viseront à intégrer dans la vie politique ceux qui ont eu recours aux armes pour lutter contre l'accaparement de tous les pouvoirs par un seul parti. Le pari, là encore, est énorme : jamais un parti marxiste, une fois arrivé au pouvoir, n'a accepté volontairement de le partager.

Nul doute que le président Ortega aura du mal à convaincre certains de ses collègues du bien-fondé de sa démarche. De même, les dirigeants politiques de la Contra auront des difficultés à imposer leur reddition dans l'honneur à tous leurs hommes des maquis. Il faut donc s'attendre à bien des rebondissements avant que la paix civile règne au Nicaragua. Le premier pas qui vient d'être accompli n'en doit pas moins être salué comme un progrès de la raison.



Les déclarations de M. Mitterrand et les réactions du RPR

Les accusations réciproques de « mainmise » des partis sur l'Etat dominent la campagne

M. François Mitterrand a confirmé, le vendredi 25 mars, les accusations qu'il avait lancées contre M. Jacques Chirac, le mardi 22 mars, en annonçant sa candidature. « Il y a une tentative de mainmise sur l'Etat », a affirmé sur Europe 1 le président-candidat, qui n'exclut pas de choisir, s'il est réélu, un premier ministre non socialiste. M. Chirac a invité M. Mitterrand à « ne pas jouer avec des sentiments vulgaires », tandis que M. Pasqua dénonçait les « enzymes gloutons » socialistes. Le premier ministre s'est entretenu, samedi matin pendant une heure et quart, avec M. Barre. Les deux hommes se sont renouvelés l'assurance d'une « loyauté réciproque », et ont exprimé « leur volonté de s'opposer à la restauration du système socialiste en France ».

MAIS D'OÙ SORT-IL TOUT ÇA ?

PANCHO

Plus M. Mitterrand parle dur, plus M. Chirac répond mou. Le premier ministre s'en tient à une technique du non-débat qui ne lui a pas si mal réussi lorsqu'il s'agissait d'anesthésier M. Barre. Il fait le sourd, ou bien, quand il devient impossible de ne pas entendre, confie d'un ton détaché — le buste renversé en arrière et, de préférence, le sourcil navré — que l'adversaire tient décidément des propos surréalistes et pitoyables.

Le système lénifiant a, dans un premier temps, parfaitement fonctionné. M. Barre, empêtré dans son code de bonne conduite majoritaire, ne trouve pas la moindre prise sur un concurrent lisse et policé. M. Chirac ne renvoyant pas le moindre écho des attaques, il est vrai codées, lancées par les barristes sur les thèmes de l'« *Etat partial* », du candidat « *Père Noël* » et du « *fric qui ruisselle* », les Français y sont restés largement indifférents.

Aujourd'hui, M. Mitterrand prend le relais, puise dans le vocabulaire de M. Barre et, puisqu'il n'est pas lié par quelque pacte que ce soit, déballe le tout sur la place publique.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 5.)

Négociations entre le Nigéria et Elf-Aquitaine

Une raffinerie en copropriété

Le Nigéria, premier producteur africain de pétrole et membre de l'OPEP, négocie actuellement avec le groupe Elf-Aquitaine pour acquérir une participation dans une raffinerie française et garantir ainsi l'écoulement de son brut.

L'accord qui pourrait aboutir très prochainement constituerait une première tant pour la France que pour le Nigéria, jusqu'ici restés à l'écart du mouvement de réintégration « *du puits à la pompe* » amorcé depuis cinq ans entre les pays producteurs et les marchés de consommation.

Elf-Aquitaine qui entretient depuis vingt-cinq ans des liens étroits avec cet Etat africain, a confirmé l'existence de négociations en ce sens, se refusant toutefois à préciser le contenu de l'accord en discussion.

Le ministre nigérian du pétrole a annoncé à Lagos cette semaine, dans le cadre d'une vaste réorganisation du secteur pétrolier local, que son pays s'apprêtait à prendre des parts dans six raffineries en Europe du Nord-Ouest et aux Etats-Unis, afin d'écouler directement une partie de sa production (probablement entre un quart et un tiers, soit environ 600 000 barils par jour).

Le Nigéria suit l'exemple du Koweït et de la Norvège, les plus audacieux — et les plus riches — des producteurs, qui ont acquis des raffineries et des réseaux de distribution, à différentes compagnies comme la Gulf, BP Exxon et dans le Nord de l'Europe. Ils extraient, transportent, transforment et distribuent désormais sous leur propre marque une part importante de leur production. Trois autres pays, plus prudents, et faute de moyens, se sont contentés de participations dans des raffineries étrangères, leur garantissant des débouchés assurés. Le Venezuela a placé ses pions en Allemagne, en Suède et aux Etats-Unis, — assurant ainsi 69 % de ses exportations, — la Libye en Italie et le Mexique en Espagne.

D'autres étudient actuellement des projets analogues, parmi lesquels l'Arabie saoudite, qui a pris langue entre autres avec Exxon, l'Eni italienne, et l'américain Texaco. L'émirat d'Abu-Dhabi aurait également engagé des discussions exploratoires avec la compagnie française Total.

Le Nigéria semble de tous les nouveaux venus le plus avancé. Il vient de procéder à une ample remise à plat de sa politique commerciale.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 13.)

L'Afrique du Nord envahie, la Sicile menacée

Champ libre pour les criquets

Les criquets pèlerins *(Schistocerca gregaria)* menacent désormais l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique du Nord et peut-être même le sud de l'Europe. Au début de l'été 1987, ils ont pullulé en Erythrée et au Tigré, deux provinces éthiopiennes en rébellion contre le pouvoir d'Addis-Abeba. En juillet 1987, ils sont arrivés dans le sud du Soudan, qui est, lui aussi, le siège de graves troubles. En août, ils sont parvenus au Tchad, mais aucun traitement n'a été autorisé au nord du 16e parallèle. En août et septembre les criquets pèlerins se sont reproduits allègrement, en particulier, dans les massifs de l'Ennedi et du Tibesti, eux aussi zones inaccessibles. A la fin de septembre et au début d'octobre, ils sont parvenus au Niger, où les autorités ont vite été débordées. En novembre et décembre, ils sont arrivés au Maroc par le Sud algérien et en Mauritanie par les massifs montagneux du sud du Sahara.

Le Maroc a réagi extrêmement vite et avec une grande efficacité, en unissant les moyens des militaires et la compétence des civils. Des centaines de milliers d'hectares ont ainsi été traités, au prix moyen de 28 dollars par hectare...

Mais une partie des criquets ont échappé au traitement et ont gagné la Mauritanie, et surtout la zone où les Sahraouis sont en guerre contre les Marocains. Là, profitant de pluies abondantes et de températures assez douces, les criquets pèlerins se sont « fabriqué » une génération supplémentaire.

En février, leurs essaims ont volé vers le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, et quelques-uns ont même été aperçus aux alentours de l'île de Malte. Ces insectes, en effet, ont la capacité de franchir, sans escale, 500 kilomètres. Il y a une trentaine d'années, partis de Mauritanie, ils avaient gagné les îles du Cap-Vert, où ils s'étaient accumulés sur 25 centimètres d'épaisseur.

Pendant ce mois de mars, enfin, de nouveaux essaims sont arrivés au Maroc, en Algérie, en Tunisie et aux frontières de la Libye, et se sont dirigés vers Malte et le sud de la Sicile.

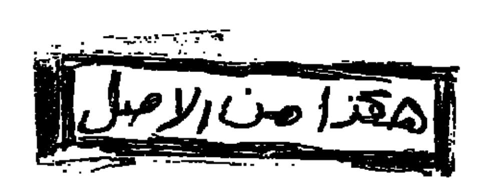
Cette propagation est l'exacte réplique de celle qui a provoqué la dernière invasion généralisée de criquets pèlerins qui a duré quatorze années, de 1949 à 1963... Rappelons que ces insectes redoutables peuvent se répandre dans cinquante-deux pays d'Afrique et d'Asie occidentale, où ils menacent de famine plus de cinq cents millions d'hommes.

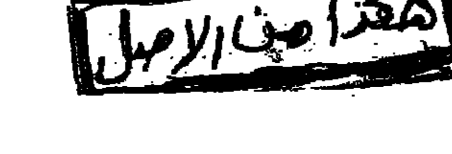
Le point de départ de la présente crise est, certes, la conjonction, depuis 1985, de facteurs climatiques rares et favorables aux criquets pèlerins.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 9.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.





RENDEZ-VOUS

Lundi 28 mars. – *Haïti :* Visite d'une mission française dirigée par M. Guillou, chargé de mission auprès du ministère de la coopération.

Mali : Troisième congrès (ordinaire) de l'Union démocratique du peuple malien.

Portugal : Grève générale à l'appel de l'Union générale des travailleurs.

Mardi 29 mars. – *Etats-Unis :* Caucus dans le Connecticut.

Mercredi 30 mars. – *Cisjordanie et Gaza :* Journée de la Terre commémorant la mort de six Arabes israéliens en 1976.

Jeudi 31 mars. – *Nicaragua :* Fin officielle de la période de gel des fournitures de matériel militaire à la Contra par les Etats-Unis.

Vendredi 1er avril. – *Pologne :* Augmentation de 100 % du gaz et de l'électricité, de 200 % du charbon, etc.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL le Monde

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037



Il y a vingt ans

Le petit « grand soir » de Nanterre

DANS l'après-midi du vendredi 22 mars 1968, un étudiant en histoire se trouvait désœuvré sur le campus de Nanterre. Patrice L. attendait le concert que devait donner l'Orchestre de Paris. Un magnétophone à cassette dans sa serviette, il déambulait parmi cet ensemble de bâtiments particulièrement laids qui enserraient un stade boueux dominé par la tour de l'administration. Au loin, des fumées d'usines montaient au-dessus des bidonvilles. L'atmosphère était tendue. Seuls ou par petits groupes, des étudiants se dirigeaient vers le bâtiment B2. Il leur emboîta le pas et se retrouva dans un amphithéâtre occupé par 500 à 600 jeunes gens venus entendre ce qu'avaient à dire la poignée de trublions qui, depuis une année, ne rataient pas une occasion de perturber la morne vie du campus. Ils avaient envahi le bâtiment des filles, ils avaient fait grève, ils avaient osé chahuter un ministre, ils avaient pris l'habitude de mettre partout leur grain de sel irrespectueux – bref, ils avaient découvert un remède à leur malaise et à l'ennui : le refus.

Mais ils restaient isolés parmi les 12 000 inscrits de cette université nouvelle et ils étaient divisés en chapelles politiques férocement opposées. Or, pour la première fois, l'occasion venait de leur être donnée d'unir leurs maigres forces et de mobiliser largement les étudiants. La *solidarité, la solidarité contre la répression*, tel était le thème de la réunion. Car, deux jours plus tôt, aux cris de « *FNL vaincra !* », quelques militants provietnamiens avaient cassé la vitrine de l'American Express, brûlé un drapeau américain et lancé un cocktail Molotov, la police réagissant en arrêtant chez eux quatre activistes connus, des trotskistes et un maoïste.

Anarcho-communiste et centriste

Daniel Cohn-Bendit, le plus fameux des trublions de Nanterre, n'était pas homme à gâcher pareille occasion. Trapu, déjà quelques kilos superflus, l'œil rieur, la langue bien pendue, le cheveu court mais roux, il est là, à la tribune de l'amphithéâtre, fort loin de se douter qu'il va devenir le héraut du plus vaste mouvement social et politique que la France ait connu de longue date : presque toute la jeunesse en révolte et dix millions de grévistes. Anarcho-communiste déclaré, il déteste ceux qu'il appellera publiquement les « crapules staliniennes », qui, du reste, le lui rendront au centuple. Assez marxiste cependant pour être la charnière entre, d'une part, les différentes obédiences trotskistes et maoïstes, et, d'autre part, les courants libertaires, il garde surtout assez de liberté, de vivacité et de spontanéité pour exprimer les sentiments et les idées de tous ceux qui se préoccupent moins d'idéologie que de vie.

Par-dessus tout, ce n'est pas un excité. C'est un réaliste, radical certes, mais démocrate avant tout, et toujours soucieux d'éviter l'irréparable. En fait, Dany Cohn-Bendit est un centriste né.

Et grâce à Patrice L. on possède la preuve irréfutable de tout cela. Car l'amateur de concert qui rêve de devenir homme de radio, ce qu'il est en effet devenu, a enclenché son magnétophone et va enregistrer presque tout ce qui se dira. Dany parle :

« *Les militants qui sont ici, ils sont venus, je crois, parce qu'ils sont déterminés à agir contre la répression policière en France.* (Applaudissements). *Pour que l'opinion publique soit alarmée, nous proposons, ce soir, une occupation d'un bâtiment de la faculté où nous resterions toute la nuit [...] Nous sommes désormais décidés à mener la lutte* (ovation) *pour que tous ceux qui sont victimes de la répression soient libérés.* »

J.-P. Duteuil, *alter ego* de Dany, prend le relais. « *C'est la tour qu'il faut occuper, le bâtiment administratif !* » Acclamé, il est coupé par Dany qui, à la stupéfaction générale, déclare : « *Le premier problème est le problème de la nourriture.* (Rires, cris.) *Non !* (Bruits). *Mais si ! Faut pas être enfantins ! C'est pas parce que je vais occuper le bâtiment toute la nuit que j'ai envie de me châtrer en ne mangeant pas !* » (Bruits, rires, applaudissements.) La question d'intendance réglée, la petite foule gagne la fameuse tour. Les effectifs ont déjà beaucoup fondu ; mais, devant la porte, le débat fait rage. Une voix masculine : « *Ce que je viens de dire aux camarades est évident... C'est donc : est-ce que d'ordre au matériel consiste le symbole de la répression ?* » (sic). Silence perplexe.



L'évidence du propos tenu par ce lacanien précoce laisse à désirer. Il reprend : « *Est-ce qu'occuper la salle du dessus plutôt qu'un amphi est un acte qui marque une victoire ?* » C'était donc ça ! Des voix : « *Absolument ! Oui ! Nooon !* » Brouhaha. Une voix exaspérée : « *L'administration a fait preuve d'une volonté de répression, ici, à la faculté !* » Approbations, négations. Une voix irritée : « *Qui a appelé les flics, connard ?* » Une voix féminine : « *Qu'ils ne commencent pas à gueuler !* » Une autre : « *Qui est-ce qui empêche d'entrer ?* » Des voix : « *Rentrez, grouillez-vous !* »

Le groupe stationne au pied de l'escalier intérieur. Indécision générale. Une voix masculine : « *A partir du moment où il y a divergence déjà sur les étages* [à occuper], *je vous propose d'occuper les bâtiments de sociologie... Bon, on reste dans le bâtiment administratif.* » Une autre voix : « *Au 8e étage.* » Une autre : « *Au 8e !* » Une autre : « *Et on fera la grève totale !* » Une autre : « *Et il va y avoir des journalistes !* » Une autre : « *Il y a une grande salle en haut, avec de la moquette !* » Une voix, accent étranger : « *Je voudrais savoir si l'action engagée continue ?* » Une voix féminine : « *Ouiiiiil !* »

Si la question se pose d'arrêter l'action, c'est qu'on vient d'apprendre la libération des camarades emprisonnés, cause officielle du remue-ménage. Dany intervient. Habilement, il ignore la fâcheuse nouvelle et relance le débat sur le choix du lieu à occuper. Véhément, il prêche pourtant la prudence : « *Non ! Non ! C'est pas ça ! Laissez-moi continuer, c'est pas ça ! Le problème n'est évidemment pas de rester ici ou de s'asseoir dans les escaliers, ou tout ça ! Si je propose* [de rester] *ici, en bas, c'est pour la simple raison que notre geste, et ça tout le monde est d'accord, est un geste qui se veut et qui ne peut être que symbolique vu la force qu'on a en ce moment. Le geste symbolique de l'occupation, ici, en bas, nous protège d'un autre côté contre une répression* [extrême car] *les gens qui seront victimes de cette répression, parce qu'ils seront rentrés par effraction, en haut, au lieu d'être restés en bas, et c'est exactement le même geste symbolique, n'auront rien de plus.* »

Mais Dany se trompe, le groupe se sait au milieu du Rubicon, il veut fouler la moquette du dernier étage et s'asseoir dans les fauteuils du pouvoir. « *Si la majorité est pour aller en haut, j'irai en haut* », dit Dany, qui, malignement, propose de laisser d'abord tout le monde s'exprimer. Mais un radical a vu le piège. D'une voix grave et rapide, il se lance : « *Je suis tout à fait d'accord pour discuter tous ces problèmes-là ensemble. Seulement, c'est pas ici, debout, qu'on va le faire, ou alors, dans dix minutes, il y a la moitié des mecs qui sont barrés [...] Deuxièmement, je ne suis pas d'accord avec toi, Dany, quand tu dis :* « C'est simplement une action symbolique. » *C'est pas seulement une action symbolique ! [...] C'est aussi une modification dans une certaine mesure du rapport de forces. Dans la mesure où on a été capables, à partir du moment où, le matin, quatre militants ont été arrêtés, de réunir ici quinze personnes pour occuper, pour faire une action qui sort un peu de l'ordinaire... Et ça, habituer l'administration d'une part, la police d'autre part, à la réaction immédiate, c'est important. C'est pas seulement un problème symbolique.* »

Les voici dans le saint des saints : la salle du *conseil. Ils n'en reviennent* d'abord pas d'avoir osé. C'était donc si simple. Un silence ému succède au tumulte de l'irruption. Un audacieux s'assoit sur un fauteuil. D'autres l'imitent. Et voilà, ils sont le pouvoir. Mais qu'en faire ? Dany parle de démocratie directe. Puis Ben Saïd, le premier trotskiste à avoir flairé la radicale nouveauté de l'action de Dany, propose de désigner des commissions. Quatre vont se former. La première, consacrée à l'Université, conclura : « *Les étudiants, dans leurs futures fonctions, seront exploités, donc prolétarisés. La lutte n'est plus à mener contre les patrons simplement mais contre tout le système. De là, la nécessité de grèves communes ouvriers-étudiants.* » La deuxième, chargée de réfléchir au capitalisme de 1968, écrira qu'« *il n'y aura pas d'îlot universitaire socialiste* ». La troisième, centrée sur les pays de l'Est et les luttes s'y déroulant, est paralysée par les divergences entre représentants des groupuscules. La quatrième enfin, celle des « Luttes anti-impérialistes », juge sévèrement ces mêmes groupuscules qui « *utilisent notoirement les Comités Vietnam comme base de recrutement,* [ce qui] *explique la désaffection des étudiants envers la lutte anti-impérialiste* ».

Enfin, une proclamation est rédigée. Après avoir dressé la liste des actions répressives du pouvoir, elle affirme : « *Ces phénomènes [...] correspondent à une offensive du capitalisme en mal de modernisation et de rationalisation* [il veut procéder à l'] *automation et* [à la] *cybernétisation de notre société [...] Le capitalisme ne peut plus finasser. Nous devons rompre avec les techniques de contestation, qui ne peuvent plus rien. A chaque étape de la répression, nous riposterons de manière de plus en plus radicale.* »

Accueilli en héros

Ayant signé le texte en indiquant au hasard le chiffre de 142 voix pour, 2 contre et 3 abstentions, ce qui était devenu le Mouvement du 22 mars s'éclipsa à 1 h 45. A 2 h 30, la police arrivait.

Une semaine après, les autorités préfèrent fermer la faculté de jour, plutôt que de laisser les « enragés » procéder à une nouvelle occupation. La tension monte, les incidents se multiplient. Le 24 avril, Pierre Juquin est chassé du campus par les trostkistes et les maoïstes, pour une fois d'accord. Le 26, le Mouvement du 22 mars réunit six cents militants. La liberté d'expression est proclamée. « *On a été les premiers surpris de voir que revendiquer la liberté d'expression mobilisait tant de gens, mais cela tombait mal : on n'avait plus rien à dire ; alors, on a agi* », nous dira un jour Dany.

Cependant, le fait politique nouveau, c'est le ralliement des maoïstes. « *Nous avons, au début, qualifié de réactionnaire le Mouvement du 22 mars* », déclare le porte-parole de l'UJCML qui, d'emblée, cherche à imprimer une dimension violente aux événements. Les incidents redoublent. Dany est arrêté, relâché, accueilli en héros. Le 30 avril, le doyen de Nanterre annonce que les fauteurs de troubles seront traduits devant le conseil de discipline. Le 2 mai, le bruit court que cinq cents « fascistes » vont attaquer Nanterre, dont les maoïstes font un camp retranché. Le 3 mai, alors que Nanterre est à nouveau fermé, un meeting se tient à la Sorbonne, en solidarité avec les huit Nanterrois déférés devant le conseil de discipline.

En intervenant, la police met le feu aux poudres de ce Mai 1968 qui, selon un sondage Louis Harris d'avril 1987, est, après les deux guerres mondiales, considéré comme le plus important événement français du vingtième siècle – un événement qui constitue une énigme rebelle à toute théorie connue, qui reste un objet politique non identifié, aux causes presque insaisissables et aux effets inappréciables, un événement énergumène.

JACQUES BAYNAC,
auteur de Mai retrouvé
(R. Laffont, 1978).

Après le cessez-le-feu au Nicaragua

D'autres négociations devraient permettre l'intégration des « contras » dans la vie politique

A la suite de l'accord « historique » intervenu à Sapoa, dans la nuit du mercredi 23 mars au jeudi 24, entre sandinistes et « contras », des représentants des deux parties doivent, en principe, se retrouver, lundi 28 mars, dans ce petit village du sud du Nicaragua.

Officiellement, le cessez-le-feu n'interviendra que le 1er avril, mais, dès lundi, sandinistes et « contras » observeront une trêve pour permettre cette réunion préliminaire destinée à délimiter les zones dans lesquelles, selon les termes de l'accord, les quelque douze mille rebelles seront rassemblés durant les quinze premiers jours de ce cessez-le-feu prévu pour deux mois. Une autre rencontre à « très haut niveau » se tiendra le 6 avril, à Managua, afin de négocier, cette fois, l'arrêt définitif des hostilités. L'accord paraît fragile, mais les concessions, au moins sur le papier, sont réelles : la Contra reconnaît implicitement le pouvoir politique de Managua ; les sandinistes admettent, eux, dans le texte final que les rebelles soient qualifiées de « résistance nicaraguayenne ».

En attendant, pour maintenir le dialogue, les négociateurs s'emploieront à étudier les aspects techniques de cet accord en neuf points, qui prévoit, entre autres :

– Une amnistie progressive des prisonniers politiques, ainsi que le retour de tous les exilés au Nicaragua, avec la garantie de ne pas y être l'objet de poursuites. C'est ainsi que, dès le dimanche 27 mars, une centaine des trois mille trois cents prisonniers détenus par les sandinistes devaient être relâchés. La moitié des prisonniers restants – soit mille six cents – seront remis en liberté dès que les rebelles auront gagné les zones de regroupement, qui auront été délimitées lors des discussions du 28 mars. La dernière moitié sera libérée lorsque le cessez-le-feu sera définitif. Cette libération par « paliers » sera supervisée par l'Organisation des Etats américains (OEA), dont le secrétaire général, M. Joao Baena Soares, a ratifié l'accord de Sapoa, en tant qu'observateur. Le gouvernement de Managua s'est en outre engagé à libérer mille huit cents anciens membres de la garde nationale du dictateur Anastasio Somoza (renversé en 1979), et ce dès l'entrée en vigueur d'une trêve permanente. Ces derniers ne sont pas considérés comme des prisonniers politiques.

Fin de l'aide américaine

– Autre concession de Managua, et de taille : les autorités sandinistes s'engagent à garantir une complète liberté d'expression, conformément aux recommandations du plan de paix signé le 7 août 1987 entre le président Ortega et quatre autres chefs d'Etats de la région.

– Les « contras », de leur côté, renonçent à toute aide militaire américaine et s'engagent à ne bénéficier d'une aide humanitaire que de la part d'organisations « neutres ». Ce qui exclut automatiquement les organismes de « couverture » utilisés à l'occasion par la CIA, et dont l'enquête sur le scandale de l'« Irangate » a révélé l'existence et le bon fonctionnement.

– En échange, dans un accord qui, de leur part, ressemble fort à un acte de reddition négocié, les « contras » ont obtenu d'être représentés lors des pourparlers politiques entre le gouvernement de Managua et l'opposition intérieure. Le dernier point, de loin le plus délicat, devrait permettre la transformation d'une force rebelle armée en opposition civile et politique ; il reste encore à en préciser les modalités. Mais il est déjà admis que la Contra pourra envoyer huit délégués à ces discussions appelées « dialogue national » et auquelles participent, outre les sandinistes bien sûr, onze des quatorze partis déclarés d'opposition. Jusqu'ici ce « dialogue national » a été surtout symbolique, et a bien souvent été boycotté par l'opposition. Ce pourrait être pourtant, en principe, le meilleur forum pour débattre de sujets chers aux « contras » et qui ont été un peu passés sous silence aux discussions de Sapoa, tels que la création de télévisions privées ou encore la suspension de ces enrôlements militaires si impopulaires qu'ils ont donné lieu le mois dernier à plusieurs manifestations violentes dans le pays. Cette « intégration » de la Contra dans l'opposition civile sera sans doute le meilleur test de la volonté des sandinistes de démocratiser leur régime.

– Dernier point de l'accord de Sapoa : les deux parties acceptent la formation d'une commission de vérification des accords qui sera mise sur pied avec l'aide du cardinal Miguel Obando y Bravo, archevêque de Managua, et du secrétaire général de l'OEA, M. Joao Baena Soares.

M.-C. D.

De la chute de Somoza à l'accord de Sapoa

1979

16 JUIN. – Formation d'un gouvernement provisoire sous l'égide des sandinistes.

17 JUILLET. – Le général Somoza quitte le pouvoir après cinq semaines de combats qui ont provoqué la mort de vingt-cinq mille personnes.

1980

17 SEPTEMBRE. – Anastasio Somoza est assassiné au Paraguay, où il s'était réfugié.

1981

4 MARS. – La junte de gouvernement est réduite de trois à cinq membres. Les modérés sont écartés. Daniel Ortega est nommé « coordonateur ».

1er AVRIL. – Le département d'Etat américain confirme que l'aide économique, « gelée » depuis janvier, est suspendue pour une « période illimitée », en raison du soutien accordé par Managua aux guérilleros salvadoriens.

18 NOVEMBRE. – Managua alerte l'ONU sur de « sérieuses menaces » venant des Etats-Unis et du Honduras.

1982

15 MARS. – L'état d'urgence est proclamé pour prévenir tout risque d'agression.

3 JUIN. – Le commandant Eden Pastora, ancien vice-ministre de la défense, qui avait renoncé à ses fonctions près d'un an auparavant, annonce la formation d'un gouvernement en exil.

1983

1er DÉCEMBRE. – Le gouvernement sandiniste rejette une proposition de négociation formulée par l'ensemble des « contras » et endossée par Washington.

1984

10 AVRIL. – Le Sénat américain, alors à majorité républicaine, condamne la participation de la CIA au minage des ports nicaraguayens, qui suscite une vive réprobation internationale.

4 NOVEMBRE. – Forte participation aux élections générales malgré les consignes d'abstention données par une grande partie de l'opposition. Daniel Ortega, seul candidat, est élu président avec 67 % des voix et le Front sandiniste obtient soixante et un des quatre-vingt-seize sièges de l'Assemblée.

7-14 NOVEMBRE. – Vive tension avec les Etats-Unis après la livraison à Managua de matériel militaire soviétique.

1985

1er MAI. – Le président Reagan annonce un embargo commercial total contre le Nicaragua.

15 SEPTEMBRE. – Un incident de frontière prend, pour la première fois en trois ans de conflit entre « contras » et sandinistes, une tournure dramatique. Il provoque un affrontement direct, pendant plusieurs jours, entre les armées nicaraguayenne et hondurienne.

15 OCTOBRE. – Le gouvernement sandiniste suspend les libertés fondamentales.

1986

18 FÉVRIER. – M. Reagan demande pour la première fois au Congrès d'attribuer une aide militaire à la guérilla antisandiniste. La Contra avait déjà reçu des fonds à titre « civil ». De 1981 à 1984, une aide militaire avait été fournie par la CIA, mais cela s'était fait – en principe tout au moins – secrètement.

20 MARS. – M. Reagan subit un premier revers. La Chambre des représentants refuse l'aide militaire mais neuf jours plus tard, le Sénat, alors dominé par les républicains, approuve.

13 AOUT. – Le programme de 70 millions de dollars d'aide militaire est définitivement adopté par le Congrès.

6 OCTOBRE. – Un conseiller militaire américain, Eugene Hasenfus, est capturé par les sandinistes, qui ont abattu son avion ravitaillant les « contras ». Dans un geste d'apaisement, il sera libéré le 17 décembre suivant. Il avait été condamné à trente ans d'emprisonnement.

25 NOVEMBRE. – Début du scandale de l'« Irangate » : le ministre américain de la justice, M. Edwin Meese, reconnait que des fonds ont été illégalement versés aux « contras ».

1987

7 AOUT. – Les cinq chefs d'Etat d'Amérique centrale parviennent à un accord sur un plan de paix pour toute la région. Il s'agit du projet élaboré par le président costaricien Oscar Arias.

22 DÉCEMBRE. – Echec de ces négociations entre « contras » et sandinistes à Saint-Domingue.

1988

3 FÉVRIER. – Le Congrès américain refuse de voter une nouvelle aide militaire aux « contras ».

16 MARS. – Washington envoie des troupes au Honduras après une incursion de l'armée sandiniste à la poursuite d'éléments de la Contra.

21 MARS. – Des négociations directes reprennent, malgré tout, entre sandinistes et « contras » à la frontière hondurienne.

24 MARS. – Un accord « provisoire » est conclu entre les deux parties. Washington rappelle le contingent envoyé au Honduras.

Un plan de paix global à l'épreuve des différences régionales

L'accord entre le gouvernement sandiniste et la Contra intervient à un moment où l'Amérique centrale craque de toute part. Au Panama, où le général Noriega se défend pied à pied, la crise s'éternise. Le Salvador est en proie à une offensive renouvelée de la guérilla, alors que les élections législatives et municipales viennent de consacrer la victoire d'une droite a priori défavorable au dialogue avec les rebelles. Enfin, même dans un pays aussi calme que le Honduras, l'envoi de troupes américaines a provoqué certains remous politiques et militaires.

Les pays de l'isthme sont-ils ainsi condamnés à une instabilité chronique à l'ombre du grand voisin américain ? La signature par cinq chefs d'Etat de la région du plan de paix Arias, le 7 août dernier, avait fait naître l'espoir d'un règlement global. Les difficultés de sa mise en œuvre soulignent pourtant les limites d'une telle entreprise. Pour deux raisons essentielles : la disparité des situations et l'omniprésence américaine.

Car ces pays, s'ils appartiennent à une même région, sont très différents. Qu'y a-t-il de commun entre le relativement riche et démocratique Costa-Rica, dont la population est européanisée, et son voisin le plus lointain, le Guatemala, plus défavorisé, à qui l'intégration de sa population indienne et le rôle de ses militaires posent toujours d'innombrables problèmes ? Ou bien encore entre le Panama, avec la place financière dont il disposera en l'an 2000 au bord de l'une des voies d'eau les plus fréquentées du monde, et le Honduras, qui ne possède aucune ressource propre ? Que dire du petit Salvador, qui reste l'un des Etats les plus pauvres d'Amérique latine, et du Nicaragua, « géant aux pieds d'argile », dont la révolution s'enlise dans d'effroyables difficultés économiques ?

Ces énormes différences se retrouvent dans les rapports que ces pays entretiennent avec les Etats-Unis, qui consacrent près de 2 milliards de dollars d'aide (militaire et économique) à la région.

En grossissant le trait, on peut partager les pays d'Amérique centrale en deux groupes principaux dans leurs rapports avec les Etats-Unis. Mis à part le Nicaragua, « bête noire » des Américains, on peut distinguer ceux qui se trouvent relativement à l'écart du conflit et qui entretiennent des relations plus distantes avec le voisin américain. Y figurent l'atypique Costa-Rica (seul Etat à ne pas posséder d'armée dans le continent), le Guatemala, trop souvent oublié, et un tout jeune pays, Belize, que son indépendance récente et sa petite taille mettent à l'écart des turbulences.

Il est significatif que le Costa-Rica soit à l'origine du plan de paix. Son président, Oscar Arias, qui a reçu le prix Nobel pour son action, continue d'exercer une influence que son très relatif charisme ne peut seul expliquer. Le Costa-Rica est en fait le seul Etat qui ne soit ni totalement inféodé aux Etats-Unis ni en conflit avec eux, même si cette « originalité » est souvent considérée avec condescendance par ses voisins.

Les « intimes » de Washington

La réaction pour le moins prudente du président Reagan lors de la signature du plan de paix, le 7 août dernier, montre assez la relative indépendance de San-José.

Quant aux « intimes » de Washington, tous bénéficient d'une aide militaire importante et d'un énorme soutien économique. A eux trois, (Salvador, Honduras et Panama), ils reçoivent près des trois quarts de l'aide américaine dans la région, et dans ce groupe restreint les relations sont loin d'obéir à la même règle.

Le Panama, en raison de sa position stratégique avec le canal et de l'importance de sa place financière, est à l'évidence le pays le plus « sous contrôle » ; véritable base militaire américaine pour le sous-continent, il dispose d'équipements de première importance et les troupes américaines y rassemblent près de dix mille hommes. C'est plus qu'un allié, et son degré d'indépendance ne tient qu'à la personnalité de ses vrais dirigeants, des militaires. Le départ éventuel du général Noriega ne réglera pas à lui seul l'influence de l'armée dans le pays.

Moins enviable est le sort du Honduras, qualifié souvent de « valet des Etats-Unis ». Il est en effet soumis au bon vouloir de Washington et, en Amérique centrale, est celui qui a dû avaler le plus de couleuvres, sans nécessairement recevoir de récompense pour sa docilité. Les conditions du dernier envoi de troupes américaines le prouvent, alors que l'aide américaine à ce pays a été divisée par deux en l'espace de deux ans.

L'allié le plus « présentable » n'est autre que le Salvador. Après l'effroyable période de violences qu'a connue le pays au début des années 80, la tenue d'élections démocratiques a permis la mise en place d'un régime relativement stable: celui-ci vient de « faire la preuve de sa capacité à organiser des élections », qui lui sont même défavorables. Une « première », puisque le pouvoir en place avait par le passé toujours remporté les élections qu'il organisait. Pourtant, la situation risque aussi de se dégrader avec la persistance des combats entre l'armée et la guérilla, avec aussi la réapparition en force des Escadrons de la mort.

Ces multiples « différences » sont autant d'écueils à un règlement des conflits. Que les petits Etats d'Amérique centrale soient soumis aux multiples pressions américaines, cela ne date pas d'hier. Mais les à-coups et parfois les incohérences récentes de la politique de Washington ont aujourd'hui provoqué une cascade de crises dont la gestion s'avère délicate.

C'est une pierre de plus dans le jardin de M. Reagan à la fin de son deuxième mandat, alors même que la précaire signature d'une paix au Nicaragua concerne justement le seul régime fermement combattu par son administration.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

URSS : l'agitation en Transcaucasie

• Dissolution des « comités Karabakh »
• Arrestation de plusieurs militants arméniens

Les autorités soviétiques ont pris une série de mesures visant à prévenir d'éventuelles manifestations de masse, le samedi 26 mars, date à laquelle les partisans du rattachement à l'Arménie de la région du haut Karabakh s'étaient donné rendez-vous.

Quatre militants arméniens ont été interpellés dans la nuit de jeudi à vendredi à Erevan, a indiqué le dissident Valéri Senderov. Il s'agit de MM. Parouïr Aïrikian, qui avait été renvoyé de force de Moscou en Arménie au début de la semaine, de Movses Gordissian, Gevork Mirzoïan et Mekhak Gabrelian. Aucune confirmation n'a pu être obtenue dans la capitale arménienne, les communications téléphoniques étant systématiquement coupées après quelques secondes.

Les Izvestia ont reconnu, vendredi 25 mars, qu'un « régime renforcé » avait été instauré à Erevan, où de nombreux militaires ont été dépêchés en milieu de semaine et où des hélicoptères sont chargés de disperser les éventuelles manifestations. Le journal souligne que la place du Théâtre, où d'importants rassemblements s'étaient tenus il y a un mois, était soumise à un contrôle policier rigoureux.

Par ailleurs, le présidium du Soviet suprême d'Arménie, réuni le jeudi 24 mars à Erevan, a décidé la dissolution du comité Karabakh et de ses comités locaux. Cette organisation, qui militait pour le rattachement de la région autonome de Nagorny-Karabakh, avait successivement appelé la population d'Erevan à manifester samedi dans les rues, puis à faire de la capitale une « ville morte ».

Des réglementations similaires à celles en vigueur dans plusieurs autres grandes villes soviétiques, exigeant une notification aux autorités dix jours à l'avance de toute manifestation, viennent d'être édictées à Erevan.

Des mesures ont aussi été prises dans l'Azerbaïdjan voisin, où le comité d'organisation fondé au Nagorny-Karabakh a été dissous par le présidium du Soviet suprême de cette république, ont indiqué les Izvestia. Le présidium a, en outre, enjoint à toutes les municipalités d'assurer « l'instauration et le maintien de l'ordre public ». Selon M. Mouradian, dissident arménien, une grève a commencé « spontanément » jeudi dans la région.

Le gouvernement azerbaïdjanais a été, par ailleurs, chargé d'entreprendre, « dans un délai de dix jours », des actions en faveur du « développement économique et culturel » du Nagorny-Karabakh. A ce propos, M. Vladimir Lakhtine, premier vice-président du bureau du conseil des ministres de l'URSS pour le développement social, a dressé vendredi soir à la télévision soviétique un bilan très sombre de la situation économique dans cette région, reconnaissant que le plan n'y était pas rempli dans une série de secteurs.

Manifestations à Riga

L'académicien Andreï Sakharov a adressé, lundi 21 mars, une lettre à M. Gorbatchev dans laquelle il se prononce pour le règlement « en conformité avec la constitution » de la question du Nagorny-Karabakh. L'académicien estime que satisfaction devrait être donnée aux Tatars renvoyés de force de Crimée et que les Soviets suprêmes d'Arménie et d'Azerbaïdjan devraient « examiner la requête » des autorités du Nagorny-Karabakh en vue du rattachement de leur région à l'Arménie, en tenant compte de « la volonté de la majorité écrasante » de sa population, à 75 % arménienne.

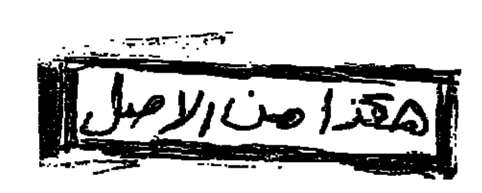
Par ailleurs, une cinquantaine de personnes ont été interpellées vendredi à Riga, capitale de la Lettonie, lors d'un rassemblement pour commémorer les déportations du 25 mars 1949, a indiqué à l'AFP M. Alexandre Podrabinek, rédacteur en chef de la revue dissidente Express-Khronika.

Le 25 mars 1949, 150 000 Baltes, dont 60 000 d'Estonie, 50 000 de Lettonie et 40 000 de Lituanie, furent déportés par le régime stalinien, estiment les historiens occidentaux. Les trois Républiques baltes avaient été rattachées à l'URSS en 1940 puis reprises aux Allemands à la fin de la seconde guerre mondiale.

De même à Moscou quarante-cinq Tatars de Crimée, qui avaient manifesté vendredi, à l'issue de la prière hebdomadaire à la mosquée, en faveur de leur retour en Crimée, ont été interpellés par la police, a annoncé à l'AFP un Tatar, témoin de la manifestation.

A Genève, le secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises (CŒ) a lancé un appel à M. Gorbatchev pour soutenir les droits des Arméniens, indique un communiqué du CŒ diffusé vendredi à Genève. Dans un télégramme adressé au dirigeant soviétique, le pasteur Emilio Castro l'exhorte à « trouver une solution juste pour la question du Karabakh arménien, concrétisant ainsi les droits légitimes du peuple arménien conformément à la Constitution ». – (AFP.)

● TCHÉCOSLOVAQUIE : manifestation pour la liberté religieuse. – La police tchécoslovaque a dispersé sans ménagement, dans la soirée du vendredi 25 mars, à Bratislava, un « rassemblement pacifique » en faveur de la liberté religieuse et des droits civiques. Quelque deux mille personnes participaient à cette manifestation, interdite par les autorités locales. Deux des organisateurs, les militants catholiques Frantisek Miklosko et Jan Carnogursky, avaient été placés en garde à vue dès vendredi matin. – (AFP.)



Proche-Orient

Dans les territoires occupés

Près des trois quarts des Israéliens favorables à un durcissement de la répression

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Une très large majorité d'Israéliens appelleraient à un durcissement de la répression dans les territoires occupés. A en croire un sondage publié vendredi 25 mars par le quotidien *Yedioth Aharonot*, 72 % des personnes interrogées estiment que l'armée devrait employer des méthodes plus musclées pour mettre un terme à la révolte des Palestiniens ; 6 % pensent le contraire et 21 % approuvent la politique actuelle.

L'opinion dominante est apparemment partagée par bon nombre de ministres du Likoud (droite). Lors d'une réunion, vendredi, avec le chef du gouvernement, M. Itzhak Shamir, ils ont critiqué la stratégie suivie par le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin (travailliste). Ce n'est pas la première fois depuis le début du « soulèvement » que de telles remarques sont entendues sur les bancs du Likoud.

Mais elles sont aujourd'hui plus fréquentes et, cette semaine encore, une des principales personnalités du parti, M. Ariel Sharon, ministre de l'industrie et du commerce, estimait qu'il y avait des moyens de venir *immédiatement* à bout de la révolte en Cisjordanie et à Gaza.

Il faut condamner « *les terroristes aux travaux forcés* » et expulser les lanceurs de pierres : « *Une pierre*, a-t-il dit, *est comme un cocktail Molotov. Et un cocktail Molotov comme une grenade, c'est-à-dire une arme comme une autre.* »

Alors que se tenait la réunion des ministres du Likoud, de graves affrontements entre Palestiniens et l'armée avaient lieu dans la région d'Hébron, au sud de la Cisjordanie. A Hébron même, des émeutes ont éclaté autour d'une des principales mosquées de la ville, à la sortie de la prière hebdomadaire. Au moins une demi-douzaine de personnes ont été blessées par balles et une cinquantaine d'autres arrêtées, notamment après que les soldats eurent pénétré dans la mosquée. Non loin de là, un Israélien conduisant un bus qui se rendait dans l'implantation juive voisine de Kyriat-Arba a été attaqué par des Palestiniens. Le véhicule a été brûlé et le chauffeur hospitalisé avec deux bras cassés après avoir été passé à tabac par ses agresseurs.

« Profonde et grave inquiétude »

Mais c'est dans le village de Tarqumieh, à l'ouest d'Hébron, qu'ont eu lieu les affrontements les plus graves (*le Monde* du 26 mars). Alors qu'une patrouille entrait dans la localité pour procéder à des arrestations, plusieurs centaines de villageois sont descendus dans la rue afin de s'opposer aux soldats. Accueillis à coups de pierres, ceux-ci ont ouvert le feu, faisant deux morts, selon un communiqué officiel, trois selon d'autres sources, et plus d'une dizaine de blessés par balles.

Cependant, M. Shamir a reçu, vendredi, l'ambassadeur des Etats-Unis en Israël, M. Thomas Pickering, pour lui faire part de son mécontentement à la suite de la décision du secrétaire d'Etat de s'entretenir avec deux Américains d'origine palestinienne. Il s'agit de deux universitaires, MM. Ibrahim Abou-Lughod et Edward Saïd, que M. George Shultz devait recevoir samedi 26 mars à Washington. Le fait que ces deux professeurs soient membres du Conseil national palestinien (le CNP, « Parlement » de l'OLP) suscite, dit-on dans les milieux officiels, « *une profonde et grave inquiétude* ».

Il peut paraître étonnant que M. Shamir reproche à un haut responsable américain de recevoir ainsi deux de ses compatriotes. Mais c'est parce qu'on y voit à Jérusalem un début de contact avec l'OLP et donc un accroc à l'engagement pris par Washington en 1975 : proscrire toute relation entre les Etats-Unis et l'organisation palestinienne tant que celle-ci ne reconnaîtra pas Israël ni ne renoncera à la violence. Alors que le gouvernement de Jérusalem considère que le CNP est partie intégrante de l'OLP, les Etats-Unis établissent une distinction : ils font valoir que certains représentants du CNP ne sont pas formellement membres de l'OLP.

ALAIN FRACHON.

Après les bombardements chimiques irakiens au Kurdistan

Une mission de l'ONU attendue à Téhéran « pour examiner les blessés »

Une mission des Nations unies se rendra, lundi 28 mars, à Téhéran, pour enquêter sur les récentes attaques aux armes chimiques dont sont accusées les forces irakiennes. Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, qui avait rappelé vendredi sa « *condamnation sans ambiguïté* » de tout recours aux armes chimiques, a informé lui-même le représentant iranien à l'ONU, M. Mohammad Mahallati, de sa décision d'envoyer deux experts, dont un médecin, pour « *une courte mission destinée à l'examen à Téhéran des blessés iraniens* ».

M. Mahallati s'est déclaré satisfait de l'envoi de cette mission et a exprimé l'espoir que le Conseil de sécurité prendra des mesures efficaces contre l'Irak et a suggéré à titre d'exemple un embargo obligatoire sur les livraisons de produits chimiques à ce pays.

Dans les milieux officiels de l'ONU, on indique que les deux experts des Nations unies limiteront leur enquête aux hôpitaux de Téhéran. Il n'est pas question qu'ils se rendent dans le Kurdistan irakien occupé par l'Iran, comme le voulaient les dirigeants iraniens.

L'annonce du départ de la mission intervient le jour même où l'Irak a confirmé qu'il enverra son ministre des affaires étrangères à l'ONU les 4 et 5 avril à l'invitation de M. Perez de Cuellar pour des conversations à haut niveau sur une relance d'un règlement de paix. L'Iran, pour sa part, n'a pas encore officiellement répondu à cette invitation. Mais le président iranien, M. Khamenei, a confirmé que Téhéran enverra un émissaire de haut rang à l'ONU, probablement vers la fin de mars.

A Bruxelles, le professeur Aubin Heyndrickx, appelé en consultation aux Nations unies pour témoigner sur les effets des armes chimiques, a déclaré que les milliers de Kurdes contaminés par le recours massif aux gaz chimiques dans le Kurdistan risquent de mourir. Interrogé par *la Libre Belgique* avant son départ pour New-York, le toxicologue belge a affirmé que la situation créée par les bombardements irakiens était « *catastrophique* ». « *Dans nos cliniques universitaires*, a-t-il dit, *il faut pratiquement une infirmière par malade intoxiqué. Qui va pouvoir s'occuper là-bas des blessés ?* » Il a ajouté que l'ypérite avait un effet résiduel très élevé et qu'« *elle restera dans le sol pendant vingt à trente ans* ».

En Iran, cent treize civils au moins ont été tués, vendredi, par suite des raids aériens irakiens contre deux villages iraniens, selon l'agence iranienne IRNA. Quatre-vingts personnes ont été tuées à Boroujerd (ouest de l'Iran), bombardé par quatre avions irakiens dont l'un a été abattu.

D'autre part, trois cents personnes ont été tuées et cinquante-deux autres blessées dans le bombardement de Miandoab (nord-ouest) par deux avions irakiens. — *(AFP.)*

Au terme de ses travaux à Amman

L'organisation islamique renforce son soutien à l'OLP

AMMAN
De notre envoyée spéciale

Après de longues heures de tractations, qui ont retardé vendredi 25 mars la clôture de la dix-septième session ministérielle de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), l'OLP a obtenu satisfaction sur deux points qu'elle voulait voir inscrits dans la résolution sur la Palestine.

L'OCI réaffirme en effet « *le droit national inaliénable du peuple palestinien, y compris (...) la création d'un Etat palestinien indépendant sur son sol national, avec pour capitale Jérusalem, sous la direction de l'OLP, son unique représentant légitime* ». L'OCI affirme d'autre part que la centrale palestinienne « *a seule le droit de représenter totalement le peuple palestinien et de prendre part en son nom de manière indépendante, et sur un pied d'égalité, à toutes les conférences et activités concernées par la question palestinienne et le conflit arabo-israélien* ».

Cette victoire politique, remportée essentiellement sur la Jordanie qui voulait voir supprimer notamment la mention d'un « *Etat palestinien indépendant sous la direction de l'OLP* », la centrale palestinienne l'a obtenue de haute lutte en menaçant de se retirer de la conférence et d'en expliquer officiellement les raisons. Dans cette bataille de textes, synthèse des documents présentés par l'OLP, la Jordanie et la Syrie, la centrale palestinienne a reçu le soutien total de l'Algérie, alors que l'Egypte se rangeait aux côtés de la Jordanie et que la Syrie gardait le silence.

L'Algérie a d'autant plus appuyé l'OLP que le sommet arabe extraordinaire sur le soulèvement dans les territoires occupés, dont elle a demandé la convocation, paraît de moins en moins probable, au moins dans les jours à venir. Il reste cependant que cette « bataille » jordano-palestinienne est révélatrice des rapports tendus entre Amman et l'OLP, et que cet épisode risque encore d'aggraver les choses.

Certes, la Jordanie a obtenu que les dernières initiatives américaines contenues dans le plan Shultz ne soient pas nommément mentionnées, mais la politique des Etats-Unis au Proche-Orient est, à plusieurs reprises, « *stigmatisée ou dénoncée* » par l'OCI, qui « *demande à Washington de ne pas perdre de vue la signification réelle du soulèvement du peuple arabe palestinien, lequel demeure attaché à ses droits nationaux inaliénables* ».

Dans un discours lors de la dernière séance plénière, le représentant de l'OLP, M. Jamal Sourani, membre du comité exécutif de l'organisation, a d'ailleurs affirmé : « *Les Etats-Unis sont notre premier et dernier ennemi* ». « *Shultz*, a-t-il poursuivi à l'adresse des délégations islamiques, *est venu pour préparer de nouvelles machinations contre la nation islamique. Les Etats-Unis ne vous apporteront rien de bon.* »

L'Iran isolé

Outre l'OLP, l'Irak peut s'estimer satisfait de cette conférence : non seulement l'Iran s'est retiré en claquant la porte pour protester contre l'appui total donné par l'OCI à l'Arabie saoudite dans son rôle de gardienne des lieux saints (*le Monde* du 26 mars), mais la conférence islamique, sans toutefois prononcer le mot de sanctions, a « *exhorté le Conseil de sécurité de l'ONU à prendre les mesures qui s'imposent à l'égard de l'Iran* » en raison de son refus d'« *accepter jusqu'à maintenant* » la résolution 598.

Les ministres des pays islamiques, comme l'avaient fait les chefs d'Etats arabes à Amman en novembre, réaffirment d'autre part la nécessité d'appliquer cette résolution « *comme un tout indissociable et dans l'ordre de ses articles* », c'est-à-dire, comme le veut Bagdad, cessez-le-feu, retrait des troupes aux frontières, et échange de prisonniers, puis seulement établissement d'une commission chargée de déterminer les *responsables* de la guerre.

Troisième dossier d'importance, l'Afghanistan. La motion retenue est un compromis subtil, apte à satisfaire à la fois les moudjahidines observateurs à l'OCI, le Pakistan, qui négocie en leur nom à Genève, et la Jordanie, qui ne voulait pas voir Moscou au banc des accusés. Tout en réaffirmant la nécessité du « *retrait immédiat et inconditionnel des forces soviétiques* », l'OCI « *salue avec satisfaction la déclaration de M. Gorbatchev annonçant l'intention de l'Union soviétique de retirer ses troupes* ».

Marquée par le soulèvement palestinien dans les territoires occupés qui se déroule à quelques dizaines de kilomètres de la capitale jordanienne, cette dix-septième session ministérielle de l'OCI restera celle du soutien à l'OLP et de l'isolement de l'Iran sur le seul problème commun aux *quarante-six membres de l'islam*. Mais reste à savoir quelle importance réelle peut avoir l'OCI, tant ses membres ont des intérêts distincts, sinon divergents.

Beaucoup de délégués montrent quelque scepticisme envers la nécessité de ces sessions annuelles et il aura fallu, après qu'aucun pays ne se fut offert pour recevoir la session de 1989, que l'Arabie saoudite, qui abrite le siège de l'OCI, se dévoue pour fixer à Djeddah la prochaine conférence ministérielle. Le premier ministre du Niger, M. Hamid Algabid, a été élu, pour sa part, nouveau secrétaire général de l'OCI, en remplacement du Pakistanais M. Pirzada.

FRANÇOISE CHIPAUX.

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

MM. Dukakis et Jackson favoris dans le Michigan

MM. Dukakis et Jackson étaient donnés favoris dans les caucus démocrates du Michigan du 26 mars. L'enjeu de ces caucus dépasse largement les cent trente-huit délégués qu'enverra le Michigan à la convention démocrate d'Atlanta en juillet prochain.

Largement en tête dans toutes les estimations, M. Dukakis, le gouverneur du Massachusetts, et le pasteur noir Jesse Jackson espéraient faire la preuve qu'ils sont les seuls, des cinq candidats démocrates à la Maison Blanche encore en lice, à pouvoir sérieusement prétendre obtenir l'investiture de leur parti. Surtout en ce qui concerne M. Dukakis, qu'un sondage publié mercredi par le *Washington Post* donne comme le seul démocrate capable de battre George Bush en novembre, si ce dernier, comme il est probable, obtient l'investiture républicaine. Son principal opposant, le sénateur du Kansas, Robert Dole, vient d'ailleurs de reconnaître explicitement sa défaite, en déclarant, vendredi à Washington : « *Je sais lire les chiffres et je crois savoir ce qui va se passer.* » Estimant que le vice-président obtiendrait presque sûrement la victoire aux primaires républicaines, M. Dole a laissé entendre qu'il prendrait une décision concernant sa propre campagne avant les primaires du Wisconsin, qui auront lieu le 5 avril. — *(AFP, AP.)*

RFA

Démantèlement d'un réseau d'espionnage

Les services de sécurité ouest-allemands ont appréhendé et entendu quinze personnes soupçonnées d'espionnage au profit des pays de l'Est, dans le cadre d'une vaste opération conduite les 23 et 24 mars à travers toute la RFA. Deux de ces personnes, dont l'identité n'a pas été révélée, ont été écrouées. Ce coup de filet est lié en partie, indique-t-on de bonne source, à l'arrestation la semaine dernière de Elke Falk, secrétaire au ministère de la coopération à Bonn, qui est soupçonnée d'avoir travaillé pour le compte de la RDA depuis 1973.

Selon le quotidien *Die Welt*, les services de renseignement de RFA enquêtent actuellement sur les activités d'un présumé réseau d'espionnage syrien et est-allemand qui opérerait à proximité des frontières avec la France et le Benelux. Selon plusieurs organismes de contre-espionnage occidentaux, des agents est-allemands assureraient depuis quelque temps à Damas la formation d'« espions » syriens et iraniens pour diverses missions en RFA et dans d'autres pays d'Europe. — *(AFP, Reuter.)*

Asie

AFGHANISTAN : selon le « Washington Post »

Les Américains auraient cessé leurs livraisons de missiles Stinger à la résistance

Les Etats-Unis cessent d'approvisionner la résistance afghane en missiles antiaériens Stinger, mais lui livrent à la hâte pour au moins 300 millions de dollars d'autres armements avant qu'un compromis pour la paix empêche toute aide militaire étrangère, écrit le *Washington Post* le samedi 26 mars. Citant des sources diplomatiques et des sources gouvernementales non identifiées, le quotidien précise qu'un mortier lourd de 120 mm de fabrication espagnole et des systèmes modernes de déminage sont deux des types d'armements fournis par les Etats-Unis à la résistance afghane. Cette décision, prise fin février, reflète une certaine inquiétude concernant l'emploi futur des Stinger par les factions afghanes.

Entretemps, pour tenter de sauver la négociation de Genève, le médiateur de l'ONU, M. Cordovez, a demandé aux Etats-UNis et à l'URSS d'y dépêcher des émissaires de haut rang. Il s'agirait du Soviétique Youli Vorontsov et de l'Américain Michael Armacost, tous deux en charge du dossier afghan. Les pourparlers indirects entre Kaboul et Islamabad se poursuivront la semaine prochaine, mais l'impasse demeure totale.

CHINE : la session du Parlement

Le prudent inventaire du premier ministre

PÉKIN
de notre correspondant

Démocratie, certes, mais on n'en est pas encore à claquer les pupitres dans l'immense salle du Palais du peuple où se réunissait, vendredi 25 mars, le Parlement chinois. S'il y avait des mécontents parmi les trois mille députés rassemblés pour écouter le discours programme de deux heures et demie de M. Li Peng, son premier depuis qu'il a accédé à la tête du gouvernement, ils ne se sont pas signalés. La claque, elle, répondait comme à l'accoutumée au crescendo des fins de chapitre.

Derrière, sur la tribune, le patriarche, M. Deng Xiaoping, qui siège en qualité de député de l'armée, affichait un visage de sphinx un peu fatigué. A sa droite, M. Zhao Ziyang, chef en titre du parti, n'a pas tiqué à l'énumération des dix tâches principales du gouvernement pour les cinq ans à venir, dans un ordre qui n'est pas nécessairement celui de ses propres priorités : agriculture d'abord (concession aux orthodoxes), puis science et éducation, réformes des entreprises et réformes annexes dans les investissements, les prix, les logements, l'emploi, développement du littoral — mais, là comme ailleurs, M. Li Peng a insisté sur la patience et la nécessité de procéder « *pas à pas* ».

Puis viennent la réforme politique et administrative, la démocratisation du système, la culture. Enterrée la « *lutte contre le libéralisme bourgeois* » chère aux adversaires de l'ouverture de la Chine : le premier ministre n'a même pas prononcé les mots, se contentant de mettre en garde contre les produits « *décadents* ». Enfin, le contrôle des naissances, l'amélioration du niveau de vie et — en dernier lieu seulement — la défense nationale, à renforcer, mais sans bouleversements.

S'il s'est bien gardé de paraître s'opposer aux réformes les plus osées de M. Zhao, M. Li Peng a surtout semblé effectuer un prudent slalom entre les embûches que ces réformes ne peuvent que faire naître, se posant, pour tout, en modérateur soucieux de concilier et de réduire les risques. Ce comportement donne à son rapport l'allure décevante d'un étrange inventaire d'administrateur, sans vision d'avenir, comme si le nouveau premier ministre n'avait voulu s'engager qu'à la petite semaine.

Il s'est montré plus percutant, en revanche, sur la politique étrangère, que M. Zhao avait volontairement laissée de côté dans son discours au treizième congrès du Parti communiste. Sur le problème prioritaire du Cambodge, par exemple, M. Li a formellement introduit dans la diplomatie chinoise le soutien aux initiatives du prince Sihanouk pour prendre langue avec Hanoï, en profitant pour faire les gros yeux au Vietnam pour son refus de parler à l'ancien monarque.

Sommet sino-soviétique

Autre initiative, l'idée d'un sommet sino-soviétique se trouve en quelque sorte entérinée : « *Les dirigeants chinois se sont déclarés prêts à rencontrer les dirigeants soviétiques, mais à condition que leur gouvernement cesse de soutenir les autorités vietnamiennes dans leur invasion du Cambodge.* » L'ambassadeur du Vietnam, qui assistait à l'ouverture de la session du Parlement aux côtés de ses collègues diplomates étrangers, a écouté cela sans broncher, mais il a quitté la salle quand M. Li Peng a dénoncé « *l'invasion et l'occupation illégale* » de centaines des îles Spratleys.

M. Li Peng a été, enfin, un peu plus dur envers le lobby pro-Taïwan aux Etats-Unis qu'à l'endroit de l'extrême droite japonaise, souhaitant ici comme là que les gouvernements résistent aux pressions de ces groupes. Sa conclusion était, elle, attendue : ce fut un vibrant appel à tous les « *compatriotes* » de Hongkong, de Taïwan et d'ailleurs, à s'unir pour le bien de la mère-patrie. Presque un appel au secours, en fin de compte.

FRANCIS DERON.

EN BREF

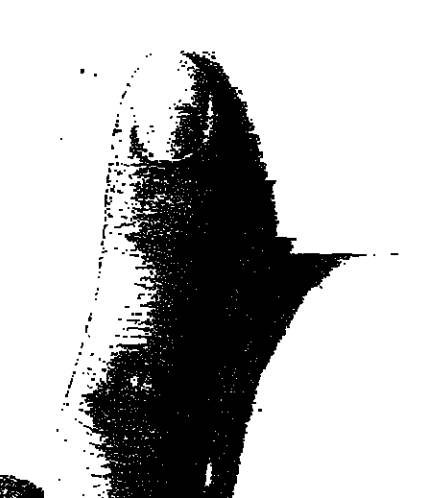
● **INDE : attentat à Bombay.** — Un terroriste du groupe d'Abou Nidal a été arrêté après avoir blessé, vendredi 25 mars, à l'aéroport de Bombay, un commandant de bord de la compagnie Alitalia. La police indienne n'exclut pas que M. Ali Shahabi, qui se prétend de nationalité libanaise et âgé de vingt-cinq ans, ait confondu l'équipage italien, qu'il a attaqué dans un autobus-navette de l'aéroport, avec un équipage d'Air France, dont l'appareil venait d'atterrir. En effet, quarante-huit heures plus tôt, l'ambassade de France à New-Delhi avait été avertie de la possibilité d'un attentat contre des intérêts français en Inde. — *(Corr.)*

● **TAIWAN : la fermeture d'un réacteur nucléaire.** — Des membres du Parlement de Taïwan ont lancé un appel, vendredi 25 mars, au gouvernement pour que celui-ci demande l'extradition du colonel Chang Hsien-yi, un scientifique nucléaire de renom, soupçonné d'avoir fui aux Etats-Unis après avoir fourni d'importants secrets aux Américains sur le programme nucléaire de Taïwan (*le Monde* du 25 mars). Selon le *New York Times*, citant des responsables américains, Taïwan a mis un terme à un projet de centrale nucléaire destiné à fabriquer du plutonium — un des composants-clés dans la fabrication d'armes nucléaires — à la suite de pressions américaines. Or les Etats-Unis ont eu connaissance de ce projet par l'intermédiaire du colonel Chang. — *(AFP.)*

● **PHILIPPINES : la lutte contre les communistes.** — Le commandement militaire a été restructuré pour renforcer la lutte contre l'insurrection communiste. Des officiers formés au combat ont été promus, le vendredi 25 mars, à des postes de responsabilité et une trentaine de généraux ont été mis à la retraite. D'autre part, la présidente Cory Aquino a installé, samedi, dans le Sud, théâtre d'une insurrection musulmane, un nouveau conseil consultatif régional, comprenant vingt-trois musulmans sur quarante-quatre membres. — *(AFP, Reuter.)*

● **AFRIQUE DU SUD : sept Noirs exécutés.** — Sept Noirs coupables de meurtre ont été pendus à l'aube, a annoncé vendredi 25 mars un porte-parole des prisons de Pretoria. Parmi eux, figure Michaël Lucas, un jeune homme de vingt-deux ans, condamné à mort en août 1986 pour le meurtre par balle d'un contrôleur d'autobus, ancien policier, à Bongolethu, une township de la province du Cap. L'ancien policier était intervenu pour empêcher un groupe d'incendier un autocar.

● **ÉTHIOPIE : une déclaration du FPLE.** — Après la publication dans *le Monde* du 25 mars d'un article sur sa victoire contre l'armée éthiopienne à Afabet, le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) fait des réserves sur l'étiquette de « *marxiste* » que nous lui avions attribuée. Le FPLE — qui lutte contre une armée équipée de matériel soviétique depuis l'alliance entre Moscou et Addis-Abeba en 1977 — se présente comme un « *front nationaliste basé à l'étranger et en lutte pour l'indépendance d'un territoire annexé* ». Le FPLE dément par ailleurs avoir suivi le moindre entraînement au Vietnam et en Allemagne de l'Est avant le renversement d'alliances de 1977.



Les déclarations de M. François Mitterrand à Europe 1

M. François Mitterrand, qui était vendredi soir 25 mars l'invité de Jean-Pierre Elkabbach sur Europe 1, a repris en les précisant les accusations qu'il avait formulées dès sa déclaration de candidature, mais sans le nommer, contre M. Jacques Chirac. Il a ainsi dénoncé une tentative de *« mainmise sur l'Etat provenant surtout d'une formation politique »*. Celle-ci vise, a-t-il indiqué, *« la presse, l'information, les moyens de communication, la justice, l'argent, les noyaux durs dans les privatisations »*. A ce propos, M. Mitterrand, qui s'est présenté en nouveau candidat et toujours président, a indiqué que, s'il est élu le 8 mai prochain, il s'efforcera de *« démanteler »* le pouvoir desdits noyaux durs. *« La composition, la distribution souveraine, au nom du libéralisme, des places fortes aux noyaux durs, ce pouvoir-là doit être démantelé »*, a-t-il souligné.

Toujours dans l'hypothèse de sa réélection, M. Mitterrand s'est prononcé pour le rétablissement d'un impôt sur le capital dont il n'a précisé ni l'assiette ni le taux, mais dont il a chiffré le rapport (7 milliards de francs), soit, selon lui, la somme nécessaire pour assurer l'instauration d'un revenu minimum social qu'il appelle de ses vœux.

M. Mitterrand a ensuite évoqué, comme il l'avait fait dans l'interview accordée à la revue *Pouvoirs* (à paraître au mois d'avril et publiée dans *le Monde* du 25 mars), une possible réforme de la durée du mandat présidentiel. Celle-ci pourrait être ramenée de sept à cinq ans, si le Parlement et l'opinion le souhaitent. Cinq ans, c'est la durée de l'effort qu'il juge nécessaire pour mettre la France en situation d'affronter victorieusement l'échéance du grand marché unique européen.

M. Mitterrand s'est également engagé à persévérer dans la recherche d'une répartition plus équilibrée des pouvoirs entre le président de la République et le premier ministre, mais il a rappelé que, s'il est élu, il nommera à la tête du gouvernement une personnalité — homme ou femme, a-t-il précisé — qui aura soutenu ses options pendant la campagne présidentielle. Il ne prononcera la dissolution de l'Assemblée nationale que si le nouveau gouvernement était renversé par celle-ci. Si la nouvelle majorité parlementaire lui était alors hostile, il engagerait, comme en 1986, une nouvelle expérience de cohabitation.

Tout au long de son entretien, de 18 heures à 20 heures, M. Mitterrand s'est présenté comme le seul candidat capable de préserver le pays de ses divisions.

Dès vendredi soir, le RPR a renouvelé ses accusations de *« violence »* et d' *« agressivité »* contre le chef de l'Etat, M. Jacques Toubon assurant qu'*« ayant tenté un oral de rattrapage »* le candidat Mitterrand y a *« échoué »*. *« Il continue et persiste dans l'exagération »*, a-t-il dit. Chez les barristes, M. Charles Millon a dénoncé l'*« équivoque »* d'un discours *« de division, de diversion, de démission »*, tandis que M. Jacques Barrot lui a reproché de *« trier les républicains entre bons et mauvais »*. Enfin, M. André Lajoinie considère que les orientations définies par le chef de l'Etat confirment qu'*« il est décidé à poursuivre la politique d'austérité définie depuis 1982 »* et à engager une *« alliance avec la droite »*.

Enfin, tandis que M. Albin Chalandon dénonce en François Mitterrand *« l'audace cynique d'un accapareur de l'Etat, d'un diviseur qui se veut le champion des rassembleurs »*, M. Lionel Jospin se félicite que le président ait donné ses convictions. *« Il est entré dans la campagne,* a dit le premier secrétaire du PS, *avec la flamme et la netteté d'un combattant »*.

« Je dis qu'il y a une tentative de mainmise sur l'Etat »

Interrogé sur le ton de sa déclaration de candidature — Jean-Pierre Elkabbach parle de « règlement de comptes à OK Corral », — M. Mitterrand répond :

« Règlement de comptes, j'ai l'impression que c'est plus le langage de celui qui l'a employé que le mien ! [...] *Vous êtes vous-même* victime de deux termes que j'ai employés, « paix civile », dont la connotation, en effet, prête à une explication exactement contraire. Car quand j'ai dit « paix civile », expression assez rare, beaucoup ont compris « guerre civile », en somme, c'est l'antinomie. Je veux la paix civile. On me dira : vous craignez donc la guerre civile ? Ce que je crains, c'est que si au mois de mai les Français font le choix de dirigeants de partis qui sont les partis intolérants, les partis sectaires, les partis qui veulent tout — je le répète : du pouvoir et de toutes les façons — je crains que, peu à peu, ne monte, dans l'avenir, une sorte de colère sourde ou de refus, que les divisions ne s'accroissent, que l'injustice gagne. Je le crains, alors je le dis.

» Vous savez, les tendances à l'intolérance, elles existent toujours à l'état endémique dans notre société [...]. Je crois qu'il y a tout un système qui se met en place alors que, du temps des gouvernements socialistes, c'était généralement des initiatives personnelles, *individuelles, des erreurs de parcours. Ce* n'était jamais un système, ni politique ni moral, de prise en main de l'Etat.

» Je vous disais à l'instant que ces tendances-là — et je me répète — *elles existent à l'état endémique* dans notre société. Alors, ou bien on les combat, ces tendances à l'intolérance, ou bien on les encourage.

» Peut-être ai-je été marqué, je dois le dire, puisqu'on me lance à la *figure mon âge, eh bien ! rappelons*-nous : j'étais étudiant juste avant-guerre et j'ai vu de quelle façon les Français ont appris à ne plus s'aimer. J'ai vu comment certains, qui étaient souvent même de braves gens, qui ne s'en rendaient pas compte eux-mêmes, emportés par leur propre intolérance — comment dirais-je ? — idéologique ou politique, dépassaient les limites de ce qu'ils entendaient faire eux-mêmes. Alors, chacun finissait par exagérer.

» J'ai connu cela naguère et, naturellement, j'ai une tendance à me méfier.

» Mais nous n'allons pas parler de cela toute la soirée. Après tout, il y a d'honnêtes citoyens et des gens raisonnables dans tous les partis politiques. Et ce que je pourrais dire — qui paraîtra alors plus optimiste que ce que vous avez, vous, ressenti l'autre soir, à Antenne 2 — c'est que *je pense qu'à l'intérieur de chacune* de ces formations politiques, il y a assez de gens raisonnables et de bons citoyens pour que, finalement, ces tendances-là, que j'ai dénoncées et qui sont réelles, ne prennent pas. [...]

» Je n'invente rien et je vous prie de croire qu'il ne s'agit pas d'un épouvantail. Je dis qu'il y a une tentative de mainmise sur l'Etat, que cette tentative de mainmise sur l'Etat provient d'une formation politique surtout. *Cela vise la presse*, l'information, les moyens de communication, la justice, l'argent, les noyaux durs dans les privatisations. Il y a là un phénomène qui pose des questions. Mais je ne veux pas en dire davantage, cela ne doit pas être notre seul sujet de conversation. [...]

» Je me situe, au mois de mars 1988, pour une élection présidentielle dont le point final se situera le 8 mai et dont l'autre point final se situera sept ans plus tard. Je ne voudrais pas que le durcissement des intolérances gagne du terrain pendant les sept ans qui viennent. Voilà. [...] Je pense qu'il n'y a pas de bon républicain qui puisse penser autrement que je l'ai fait, ou alors que *l'aurait fait M. Barre*. D'ailleurs, certains de ses lieutenants ont même mis — comment dirais-je ? — l'accélérateur sur cette façon de penser. C'est M. Charles Millon, je crois, qui disait, en parlant d'une *manipulation : opération grossière* de manipulation, d'intoxication de l'opinion... Vous croyez que ce sont des partis tolérants qui se livrent à l'intoxication ou à la manipulation ? C'est M. Wiltzer que j'entendais dire : « Le fric, chez, eux, ruisselle » de partout... » Mais oui ! L'argent, l'argent partout, l'argent qui ruisselle... Et encore, le terme « ruis*selle » est modeste*, parce que c'est plus proche de la rivière ou du fleuve que du ruisseau [...]. »

Evoquant les récentes déclarations de M. Chirac sur son intention de « gouverner jusqu'au bout », M. Mitterrand déclare ensuite :

« Il a dit qu'il gouvernerait, bien entendu — et c'est son devoir. Le chef du gouvernement doit gouverner, c'est la moindre des choses. Mais il a ajouté : je garderai l'Etat et, s'il n'en reste qu'un, je serai *celui-là. Et en le disant* — moi, je n'exagérerai pas le ton pour lui répondre — en le disant, il a commis une hérésie constitutionnelle comme on n'en a pas commis depuis qu'il existe en France un président de la République et un premier ministre, ou un président du conseil, comme on disait au temps de la Troisième République. C'est-à-dire qu'on n'a jamais dit une chose pareille depuis 1875 !

» *C'est absolument inacceptable.* Celui qui, constitutionnellement, a la charge de garder l'Etat, le gardien des institutions, celui qui est chargé d'assurer le fonctionnement régulier des pouvoirs publics — ce sont les termes mêmes de l'article 5 de la Constitution — c'est le président de la République, c'est le chef de l'Etat.

» Il y a là une intrusion qui, en d'autres temps, m'inquiéterait... Bien entendu, tout cela, ce sont des poussées verbales, des moments d'excitation pour une campagne électorale. Je ne monte pas sur mes grands chevaux. *Mais le fait que* cela ait pu être dit est quand même significatif [...]. »

• *« Mais oui ! l'argent, l'argent partout, l'argent qui ruisselle... Et encore, le terme « ruisselle » est modeste »*

M. Mitterrand précise alors son nouveau statut :

« Je suis le candidat François Mitterrand, président de la République en fin de mandat, qui demande aux Français le renouvellement de leur confiance. J'ai et j'aurai le soutien des socialistes... Je suis moi-même socialiste. Je n'ai jamais dissimulé cette adhésion profonde à un certain type de société qui me paraît être un nouvel espace de liberté. Mais, bien entendu, si le socialisme se fait ennemi de la liberté, c'est qu'il n'est plus le socialisme tel que je le comprends, en tout cas. Il est vraisemblable qu'une partie de celles et de ceux qui m'ont suivi dans le passé, à gauche, sera au rendez-vous mais j'espère qu'il y en aura beaucoup d'autres. Nous avons appris à nous connaître. »

Il évoque en ces termes la durée du mandat qu'il brigue :

« Lorsque je me suis exprimé à Antenne 2, vous étiez tous, vous, représentants de la presse, tellement intéressés par le sujet — la durée du mandat présidentiel — qu'ayant parlé des cinq ans pour la durée qui nous séparait du grand marché européen, le 1er janvier 1993, donc déjà un peu moins de cinq ans, j'ai dit : « Cinq ans ». Alors aussitôt on a dit : « C'est le temps qu'il se donne. » Eh bien, après tout, pourquoi pas ?

» Ce que je peux vous dire, c'est que j'ai écrit cela dans un article que j'ai donné à la revue *Pouvoirs*, dont certains extraits ont été publiés dans le journal *le Monde*. Je le préciserai dans le document que je ferai parvenir aux Français dans quelque temps, pendant la période électorale. Je ne prendrai pas l'initiative *par rapport à mon cas personnel*, celui d'un homme de soixante et onze ans — on l'a assez dit pour que je ne l'oublie pas... Je sais ce qu'est la vie humaine et sa fragilité... mais je sais aussi que je suis en mesure — parce que j'ai sans doute hérité de ma famille une bonne santé — de le faire, sans quoi je ne serais pas candidat.

» Donc, je ne prendrai pas l'initiative de demander une réforme de la Constitution, répondant à un problème qui serait personnel. Mais si une forte majorité de l'Assemblée, du Parlement, de l'opinion, souhaite réduire à cinq ans le mandat de sept ans, j'y souscrirai. [...] Si donc c'est encore dans l'esprit du législa*teur et du pays, alors je n'y ferai* aucun obstacle, et en effet, le septennat redeviendra un quinquennat. »

M. Mitterrand précise encore que, s'il est réélu, il nommera dès le 9 mai, un nouveau premier ministre :

« Je choisirai l'homme que je voudrai : cela peut parfaitement être un homme qui n'ait pas d'appartenance politique, mais dont les options seront les miennes, selon les options qui viendront d'être approuvées par l'opinion publique, qui réunira naturellement des hommes et des femmes conformes à mes options, acceptées, je le répète, par les Français.

(Lire la suite page 6.)

Accusations réciproques

(Suite de la première page.)

La plupart des commentateurs l'ont jugé trop violent, voire sectaire, étrangement « dramatisateur » lors de sa déclaration de candidature, mardi dernier à Antenne 2. Il persiste pourtant trois jours après à Europe 1, un ton plus bas dans le choix des mots — *« bandes »* et *« factions »* n'ont plus passé le micro, — un ton plus haut sur le fond. Il y a, dit M. Mitterrand, *« tentative de mainmise sur l'Etat »*, accaparement, *comme* diraient les barristes, de la presse, de l'information, de la communication, de la justice, des « noyaux durs » (qu'il conviendra de démanteler) des sociétés privatisées. Le tout passant par l'argent, *comble de l'abo*mination aux yeux du Mitterrand *« socialiste »* et d'éducation austère. *« Toujours l'argent »*, qui prend sa source au RPR, forme selon lui des *« fleuves »* plutôt que des *« ruisseaux »*.

A Europe 1, M. Chirac en a pris pour son grade, bien que le chef de l'Etat, expérience faite, lui consente quelques qualités de gouvernement. Chef de l'un de ces *« partis sectaires qui veulent tout »*, il a été traité, comme si cela ne suffisait pas, *« d'hérétique »* au regard des institutions pour avoir affirmé qu'il *« garderait l'Etat »* si besoin était, à la place du président de la République pendant la durée de la campagne électorale. Il lui a été reproché, de surcroît, quelques atteintes aux libertés en Nouvelle-Calédonie et dans les procédures d'expulsion massive d'étrangers.

Une logique gaullienne ?

M. Chirac pourra-t-il continuer à se comporter comme l'édredon qui étouffe les coups ? M. Mitterrand, dont la parole est plus libre que celle de M. Barre, a plus de chances d'être entendu des Français, d'autant qu'il sonne, au clairon, le réveil d'une campagne électorale ronronnante qui avait plongé le pays dans un profond sommeil. Le choix de comportement est difficile pour M. Chirac. Riposter violemment, c'est accorder crédit aux attaques du président-candidat et, par la bande, à celles de M. Barre. Faire la sourde oreille, c'est rendre à M. Barre une petite chance de résurrection en lui offrant de se recomposer un rôle de challenger crédible.

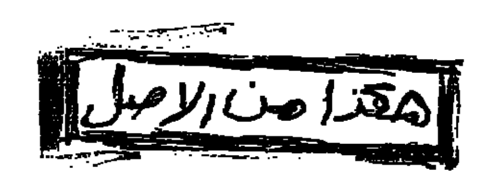
Face à deux adversaires apparemment plongés dans l'embarras, M. Mitterrand semble assuré de sa stratégie. La défense des valeurs républicaines contre les dangers d'une *« mainmise sur l'Etat »* lui permet de tenir un discours de combat et le langage du rassembleur. S'il est élu, il choisira un premier ministre correspondant à ses options, mais qui ne sera pas nécessairement socialiste.

Cela ressemble à s'y méprendre à la logique gaullienne : tout ce qui vote pour de Gaulle est rassemblé ; le reste est divisé. Et tout ce qui est divisé peut un jour voter pour lui. Voilà que M. Barre, victime proclamée d'un pillage d'idées par M. Chirac, est aujourd'hui l'objet d'un projet de hold-up électoral fomenté par M. Mitterrand...

Le thème de la République contre les « bandes » n'est pas exclusif d'une mobilisation recherchée du « noyau dur » électoral. Il est complémentaire. Le président-candidat, sommé par M. Barre *d'invoquer Blum et* Jaurès plutôt que de Gaulle, a parlé de lui, à Europe 1. Dans son esprit, c'est la même chose. Il a donc réaffirmé son identité socialiste et commencé à semer propos et propositions *qui* vont avec. Il réclame, comme toujours, plus de *« justice sociale »*, parle des *« minorités de privilégiés »*, exige le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes qui permettrait de financer, pour une part, un *« revenu minimum social »*. Les socialistes en seront ravis et, à quelques exceptions près, les autres n'en seront pas heurtés.

M. Mitterrand fait main basse sur les meilleures cartes. Il lui en reste une un peu faible, son âge. Pour mieux s'en défausser, il l'a posée sur le tapis, retournée, puis montrée à tout le monde. M. Mitterrand ne laisse plus passer une allocution, un discours, une interview sans faire référence à son passé lointain, avec une telle insistance que l'argument, s'il continue d'être utilisé par ses adversaires, perdra peut-être de sa force. Le président-candidat dispose, enfin, d'un joker qu'il commence à sortir de sa manche : élu pour sept ans, il est prêt, si l'on insiste, à n'en consommer que cinq.

JEAN-YVES LHOMEAU.



Politique

Les déclarations de M. François Mitterrand à Europe 1

(Suite de la page 5.)

« A partir de là, dans ce gouvernement, je verrai les noms que me proposera le chef du gouvernement. Je souhaite que ce soit un large horizon. Et mes amis socialistes, avec lesquels j'ai tant travaillé, bien entendu, seront là. C'est même eux qui représenteront la force principale, mais cela ne veut absolument pas dire la force principale qui m'aura soutenu, puisque, quand vous voyez les sondages, on voit qu'ils ont une position forte dans le pays, même si d'autres les combattent. Viendra qui voudra se joindre à cet effort national. [...] Je pourrais proposer la direction du gouvernement à tout homme ou à toute femme (...) qui aurait bien voulu me soutenir pendant ma campagne, faire connaître en tout cas que mes options étaient les siennes [...].

» Ensuite, ce gouvernement une fois formé, le chef du gouvernement fera un peu son tour d'horizon, il verra des responsables politiques, il discutera avec beaucoup de gens, il me dira : « Cela marche », ou « cela ne marche pas ». Cette Assemblée qui est issue de 1986, cette majorité qui en mars 1986 était différente de mon ancienne majorité présidentielle, et donc forcément différente de la nouvelle, cette majorité là ne marche pas, elle veut absolument me censurer, il n'y a rien à faire, tant pis [...].

» Si vous supposez que l'Assemblée nationale renvoie ce gouvernement, je dissoudrai. Si elle ne le renvoie pas, je prendrai le temps qu'il faudra. Mais j'apprécierai à ce moment-là pour faire procéder à un certain nombre de dispositions. Puis si, à la dissolution, qui sera naturellement suivie d'élections législatives, il y a une autre majorité qui se dessine, autre que celle que j'aurais souhaitée – ce que je regretterai, certes, car j'ai mes préférences, – eh bien ! je ferai ce que j'ai déjà fait, je choisirai moi-même l'homme ou la femme qui deviendra chef du nouveau gouvernement. Mais je resterai fidèle aux principes républicains : celui qui conduira le gouvernement sera celui qui représentera la majorité parlementaire, au moment désigné [...].

» Il n'y a qu'un principe : le chef du gouvernement doit représenter la vocation majoritaire. Cette vocation majoritaire s'exprime derrière un président de la République. Si elle s'exprime à un autre moment, pour une autre majorité parlementaire, je ne dirai pas : très bien, mais en principe c'est très bien, et le rôle du président de la République, même si c'est plus difficile, c'est de respecter la volonté du peuple. Je l'ai fait en 1986. Je l'ai fait en 1981 ! [...] »

En ce qui concerne une éventuelle modification du mode de scrutin, M. Mitterrand déclare :

« Par sentiment, j'ai toujours préféré, peut-être pour ma commodité, le scrutin majoritaire d'arrondissement. Vous ne pouvez pas imaginer ce que c'est intéressant pour un député de connaître bien sa circonscription. J'ai fait cela pendant des années. Mais pour la commodité de la France, et de la République, il n'y a pas à déterminer à l'avance ce qui doit être établi comme une règle absolue.

» On me pose des questions comme si c'était un principe de morale civique : tel mode de scrutin plutôt que tel autre. Vraiment, si l'Assemblée nationale future, par exemple, entend changer de mode de scrutin, j'en discuterai naturellement, mais je réserve mon jugement. »

Evoquant ensuite la répartition des tâches entre président et premier ministre, il indique :

« La réponse est davantage dans le comportement des hommes responsables : cela peut se régler dans la pratique, car les institutions comportent une certaine souplesse qui doit être utilisée. Mais si les juristes, si les grands spécialistes, les constitutionnalistes, estiment qu'il faut en passer par une réforme constitutionnelle, là encore, je vous dirai : eh bien, on la fera ! Mais elle ne me paraît pas nécessaire. L'objectif recherché, lui, l'est.

» Il faut savoir exactement ce que le président de la République doit faire. J'ai expliqué qu'il ne doit pas être cette espèce de chef de l'Etat doté du pouvoir absolu. En droit, il ne l'a pas, mais, en fait, c'est l'usage qui s'est créé après 1958 et 1962. Il ne doit pas être ce président qui commande tout, qui intervient en toute chose, mais il ne faut pas non plus que l'on retourne au président de la IVe République – que l'on appelle le président soliveau – et qui n'avait aucun pouvoir [...]. Peu à peu, alors que les usages administratifs s'étaient situés tout autrement, je suis revenu à une situation à mon avis plus équilibrée, dans laquelle le chef du gouvernement retrouve sa raison d'être.

» Le gouvernement, c'est un pouvoir très important. Il doit être respecté. Je l'ai respecté, croyez-moi, avec mon ami Pierre Mauroy. Mais nous partions de loin et j'avais une équipe qui avait besoin d'apprendre son métier. Les socialistes n'avaient pas participé au gouvernement depuis tant et tant d'années [...]. J'ai peu à peu restitué les institutions. Et j'ai été un peu étonné parce que, en 1986, on croyait m'arracher, comme le Shylock dans *le Marchand de Venise*, de Shakespeare, une livre de chair... On ne m'a rien enlevé du tout. J'avais fait une opération sur moi-même. »

M. Mitterrand estime, qu'à certaines occasions, pendant le gouvernement de M. Chirac, les libertés ont été menacées. Il précise :

« Par exemple, le droit des gens n'est pas respecté autant qu'il le faudrait en Nouvelle-Calédonie. Je pense – et je l'ait dit – à certaines mesures d'expulsions collectives, ce qui est interdit par le droit. On aurait pu s'en dispenser.

» Je pense que tout cela a fait que j'ai fait entendre ma voix. Mais je n'ai pas été systématique, parce que mon devoir, aussi, c'était de laisser le gouvernement gouverner (...). »

Prendra-t-il, de nouveau, des ministres communistes ? Il déclare :

« La question n'est pas d'actualité. Les communistes sont partis d'eux-mêmes en 1984, lors de la constitution du gouvernement Fabius. D'une certaine manière, c'était assez étrange, puisqu'ils avaient participé à toutes les mesures que l'on peut considérer comme dures et courageuses qui ont permis le début du redressement de l'économie française. Et puis ils sont partis au moment où on commençait à récolter les fruits, c'était leur affaire. Ce n'est pas d'actualité. Je n'ai pas reçu de propositions de ce genre, les choses ne vont pas si vite. D'autre part, moi, je n'exclus personne de ceux qui participent à la vie républicaine du pays, mais la situation politique est telle qu'il me paraît très difficile de renouveler en 1988 le geste du général de Gaulle, au temps de la guerre et dans les temps qui ont suivi, qui a été le premier à appeler les communistes au gouvernement. Il a été suivi par Georges Bidault, Félix Gouin, Paul Ramadier et puis moi en 1981. La situation n'est plus la même. Ce n'est pas du tout un problème de principe. »

Interrogé sur le jugement qu'il porte sur M. Chirac, coupable, selon lui, d'être revenu « aux errements de la IVe République », il répond :

« La question qui m'est posée, c'est : est-ce que vous trouvez normal que des chefs de formation politique siègent en même temps qu'ils exercent des fonctions de responsabilités politiques dans le gouvernement ?

» Je dis non, ce n'est pas normal, c'est incompatible. Je l'ai accepté en 1986 parce que je n'étais pas en mesure, bien que j'en ai donné conseil, de l'interdire au nouveau chef du gouvernement. J'ai donné un conseil, il n'a pas été écouté. J'ajoute que c'était sans doute difficile au premier ministre de refuser la présence de responsables politiques, puisqu'il l'était resté lui-même. Cela, c'est l'esprit même de la IVe République, esprit auquel je me refuse. La prochaine fois, puisque nous en parlons, la prochaine fois, si je dois former un gouvernement, je refuserai au premier ministre l'entrée dans le gouvernement d'hommes qui représentent de hautes responsabilités à la tête de formations politiques concurrentes, même si elles sont du même côté, pour qu'on ne retrouve pas ce spectacle extrêmement choquant de ministres qui s'interpellent, aux discours dominicaux, pour définir des options contraires.

» Le gouvernement doit être uni ; aucun membre du gouvernement ne doit pouvoir s'exprimer d'une façon contradictoire et même simplement contraire, soit au premier ministre, soit à ses autres collègues. [...] ».

M. Mitterrand est-il « un homme du passé », représentant d'une doctrine « archaïque » ?

« Moi, je voudrais dire, de la façon la plus... comment dirais-je ?... la plus souriante possible, au premier ministre, que je rencontre souvent, enfin mécaniquement tous les mercredi matin, avant le conseil des ministres, je voudrais lui dire simplement : « Ecoutez, rouvrez un peu vos livres, il ne faut pas que la politique vous dévore, il faut lire, il faut s'intéresser. Il y a une histoire – et si vous le faites selon le conseil que je me permets de vous donner et qu'Europe 1 lui transmettra sans doute – vous verrez que le libéralisme a été inventé en 1776, dans le livre, le fameux livre, *la Richesse des nations*, d'Adam Smith, et que le socialisme n'est venu qu'un peu plus tard, en 1822. Le mot est employé dans la correspondance d'Edward Open à Robert Owen, le grand leader anglais qui a développé le mutualisme, la coopération, etc. C'est là que sont nées ces deux grandes pensées concurrentes et concomitantes, mais la plus ancienne, la plus archaïque, c'est le libéralisme. [...] »

Interrogé sur la libération de Mohamed Mouhajer et le lien possible entre celui-ci et la libération des otages français du Liban, il rajoute :

« Cette personne a été libérée. Lorsqu'elle a été arrêtée, on m'avait présenté son cas comme celui d'un des responsables des tragiques attentats qui ont ensanglanté Paris. Sur la base de ces informations, je m'étais réjoui de cette arrestation. Et sur la base de nouvelles informations, dont je ne connais pas le fondement et qui relèvent d'un juge d'instruction, il est libéré. Comment voulez-vous que je vous fasse un commentaire ? [...] Je suis d'accord, bien entendu, pour obtenir la libération de nos compatriotes otages. J'ai posé certaines conditions. Il faut qu'elles soient respectées. La France ne peut pas être à la merci d'un acte de banditisme pour changer les grandes lignes de sa politique extérieure. Et, d'autre part, il y a des actes que, nous-mêmes, nous n'avons pas le droit de commettre.

» Cela dit, tout ce qui peut être fait doit être fait. Je n'en dirai pas davantage, parce qu'il ne faut pas gêner les négociations qui ont été entreprises depuis le premier jour, soit par les gouvernements précédents, soit par le gouvernement de M. Chirac. [...] Je trouve méprisable que certains responsables aient voulu engager le débat politique sur ce terrain, car l'action des gouvernements précédents pour assurer la lutte contre le terrorisme a été d'une correction parfaite, et je ne ferai pas de reproche, sur ce terrain-là, au gouvernement présent.

» Je dis que c'est dommage que des Français se divisent sur ce point. Dommage. [...]

« Et moi, je n'ai jamais libéré de terroristes !

» Je répète que, moi, je n'ai jamais libéré de terroristes. J'en ai été vraiment prié à diverses reprises, j'ai même accepté théoriquement – puisque cela ne s'est pas fait – la libération éventuelle d'un terroriste par droit de grâce, si tous nos otages nous étaient rendus... Malheureusement les choses ne se sont pas passées ainsi [...].

» J'ai toujours pensé qu'il valait mieux obtenir une négociation globale ; mais je reconnais que, si cela ne s'est pas produit et que certains de nos compatriotes sont revenus, je n'ai pas lieu de m'en plaindre. [...] »

Abordant ses propres propositions, M. Mitterrand évoque notamment le retour de l'impôt sur la grande fortune :

« Je trouve tout à fait dommage que tout ce qui touche à la fiscalité joue toujours contre le plus grand nombre et généralement, naturellement, les plus démunis ou du moins les moins riches, et toujours en faveur des plus aisés. Ce n'est pas normal.

Supposez que l'on puisse recevoir – je ne sait pas, moi... – quelque 7 milliards par l'impôt sur les grandes fortunes, dont il faut d'ailleurs mesurer exactement et le taux et l'assiette, de façon à n'écraser personne... Si cet argent va pour assurer les ressources, par exemple, du revenu minimum social indispensable pour que les nouveaux pauvres puissent se tirer d'affaire, c'est juste. Il est quand même anormal que les dispositions fiscales de ces dernières années aient abouti à faire que, jusqu'à environ 6 000 francs par mois, on paye plus de charges, alors que lorsqu'on dépasse 35 000 francs, on commence à être allégé ! Ce n'est pas normal. [...]

» Ce qui est vrai, c'est que les charges, qu'on appelle les prélèvements obligatoires, qui représentent le total – la somme des impôts et des cotisations sociales – ont augmenté encore cette année et ont battu un record absolu, au moment même où le gouvernement disait que tout cela avait baissé... Ce n'est pas sérieux ! »

En ce qui concerne le chômage, M. Mitterrand déclare :

« L'emploi dépend d'un certain nombre de facteurs.

» Que de fois ai-je répété que, je ne sais pourquoi, la crise portait ce nom, que c'était tout simplement le manque d'adaptation de notre société ! La société est lourde à faire bouger, elle ne va pas aussi vite que les progrès scientifiques et technologiques. Alors, tout le temps que la société met à s'adapter aux technologies nouvelles, c'est la crise, parce que les vieilles industries s'effondrent et les nouvelles industries ne sont pas en mesure de récupérer aussitôt l'ensemble de ces travailleurs.

» Alors, cela veut dire que, pour réduire le chômage, il faut d'abord une meilleure formation. Il faut que tous, les jeunes filles et les garçons, soient formés de telle sorte qu'ils puissent déboucher sur un métier, mais sur un métier dont la France a besoin et non pas sur des métiers dépassés (...).

» Mais il faut également développer les technologies. Si vous avez d'abord la formation des jeunes et puis aussi des moins jeunes, ce qu'on appelle l'éducation permanente... Cela, c'est une grande loi, la loi de 1971, je crois que c'est Jacques Delors qui l'avait lancée, au temps du gouvernement de Jacques Chaban-Delmas peut-être, je ne sais plus très bien qui était premier ministre à cette époque, – parce que les gens qui ont cessé leur activité professionnelle ont souvent envie de faire des choses et ceux qui exercent une activité professionnelle sont souvent obligés d'en changer, vous le savez bien.

M. Mitterrand rappelle enfin ses positions sur le désarmement : « J'ai cent fois approuvé la démarche de Gorbatchev, et tout à fait approuvé Reagan », *et conclut qu'il aimerait que l'on puisse écrire, dans les dictionnaires :* « Il a cru en ce qu'il faisait, il a aimé la France, il l'a bien servi. »

● *« Je répète que, moi, je n'ai jamais libéré de terroristes. J'en ai été vraiment prié à diverses reprises... »*

Sept ou cinq ans ?

Cinq ans au lieu de sept ? Pourquoi ? Comment ? Le chiffre magique de la durée du mandat présidentiel n'en finit pas de provoquer, à intervalles réguliers, exégèses, controverses, supputations. Au côté des enjeux institutionnels les plus fondamentaux et les plus complexes, les arguments d'opportunité, dictés par les lois du jeu politique, y ont toujours leur part.

C'était bien le moins qui pût arriver à la solide tradition française du septennat, elle-même née des circonstances en 1873. Sept ans... le temps de ménager les chances de restauration d'une monarchie qui ne revînt jamais.

Le provisoire, ayant, après la réinstallation de la république, duré jusqu'à nos jours, s'est donc mué en tradition, réitérée de Constitution en Constitution.

Il n'a cependant pas manqué de faire souffrir ses détenteurs successifs. Avant M. François Mitterrand, neuf présidents seulement sont parvenus à effectuer la totalité de leur mandat. Et aucun des trois qui, parmi eux, avaient entamé un second septennat n'est, pour des raisons certes différentes, parvenu à le mener à terme.

Mais l'âge des capitaines ou la triple fatalité qui frappa Jules Grévy, Albert Lebrun et Charles de Gaulle ne sont pas les seuls éléments qui permettent d'alimenter le débat quinquennat-septennat.

Au cours de sa célèbre conférence de presse du 31 janvier 1964 (*« Une Constitution, c'est un esprit, des institutions, une pratique »*), le général de Gaulle pourfendait ceux qui, *« trouvant peut-être la mariée trop belle, suggèrent des changements qui en fait bouleverseraient le système de fond en comble »*. Il s'en prenait ainsi directement aux partisans d'un système présidentiel à l'américaine et leur objectait : *« ... parce que la France est ce qu'elle est, il ne faut pas que le président soit élu simultanément avec les députés, ce qui mêlerait sa désignation à la lutte directe des partis, altérerait le caractère et abrégerait la durée de sa fonction de chef de l'Etat »*.

Le tabou ne devait pas être éternel. En 1973, reprenant la substance de plusieurs propositions de loi et les réflexions de certains « clubs », Georges Pompidou, au moment même où le septennat fête son centenaire, propose la réduction à cinq ans du mandat présidentiel. La réforme restera en suspens, après avoir franchi la première étape du processus de révision constitutionnelle prévu par l'article 89 de la Charte suprême.

Car Georges Pompidou n'est pas sûr d'obtenir la majorité qualifiée du congrès du Parlement (Assemblée et Sénat réunis). Il se refuse aussi à rappeler une nouvelle fois les Français aux urnes pour un référendum qui permettrait de tourner cette difficulté.

Le processus laissé à mi-chemin par Georges Pompidou et par l'enchaînement des circonstances peut en théorie être mené à son terme. Telle n'est apparemment pas l'option envisagée par M. Mitterrand, qui parle de *« rafraîchir »* le projet.

Pour et contre

Il faut noter que la volonté affichée une nouvelle fois sur Europe 1 de ne pas concocter et proposer lui-même un projet qui aurait l'allure d'une disposition taillée sur mesure n'est pas originale. Le projet de Loi constitutionnelle de Georges Pompidou prévoyait déjà une entrée en vigueur *« à partir de la première élection présidentielle qui suivra la promulgation de la présente loi... »*.

D'autre part, en confrontant les propos du chef de l'Etat sur Europe 1 et l'entretien qu'il a accordé à la revue *Pouvoirs* (*le Monde* du 25 mars), il n'est pas possible de conclure si M. Mitterrand a aujourd'hui une religion fermement établie en faveur, éventuellement, du quinquennat... ou du septennat non renouvelable. Il s'en remet seulement à la volonté d'une majorité parlementaire bien établie ou à l'opinion.

Cette dernière est fortement favorable au quinquennat, elle disposera toujours, en cas de besoin, de la batterie d'arguments, plus ou moins renouvelée, pour et contre que n'a cessé de traîner derrière lui le couple septennat-quinquennat.

Contre le septennat : trop long et politiquement de plus en plus usant pour un chef d'Etat trop puissant, la Constitution étant ce qu'elle est. Il s'agirait de pallier l'*inévitable érosion de la légitimité* présidentielle et d'empêcher les péripéties auxquelles elle donne lieu.

Contre encore, et à condition d'adopter la thèse du couplage entre élection présidentielle et choix des députés, ce qui ne va pas sans poser d'autres problèmes : la perpétuelle agitation, pré ou post-électorale, qui perturbe la France. C'est, en d'autres termes, la thèse d'un quinquennat qui calmerait le jeu politique français.

Il sera intéressant de voir si M. Mitterrand lui-même établit ou non à l'avenir un lien entre le gouvernement et la *« présidence relative »* (selon l'expression d'Alain Duhamel) qu'il appelle de ses vœux.

En faveur du septennat, au contraire : ce mouvement brownien de la vie publique française exige qu'un élément de stabilité, clé de voûte au demeurant du système institutionnel, assure la permanence, sur le long plutôt que sur le court terme, de l'ensemble.

On peut encore s'abriter, à la manière gaullienne, derrière l'impossibilité historique et politique fondamentale de faire évoluer le système français vers la lettre ou l'esprit des institutions américaines.

On peut enfin s'effaroucher, par tactique ou réalisme, de toute perspective de retouche de la Constitution qui déboucherait sur des demandes de révision beaucoup plus amples et sur un risque de guerre picrocholine dans le microcosme politique.

Pour l'heure, M. Mitterrand n'est pas hostile au quinquennat. Il a dans cette attitude à la fois ouverte et fort peu volontariste les mérites cumulés de l'habilité et d'une certaine continuité. Pour la clarté des antagonismes, il est naturel que MM. Barre et Chirac soient résolument contre. Au total, on ne peut que constater que les conditions d'un effacement du magique chiffre 7 au profit du 5 ne sont pas encore réunies.

MICHEL KAJMAN.

Lexique

ARTICLE 5
(de la Constitution)

« Le président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat. »

« Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect des accords de communauté et des traités. »

ARTICLE 20
(de la Constitution)

« Le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation. »

« Il dispose de l'administration et de la force armée. »

« Il est responsable devant le Parlement (...). »

EXPULSIONS COLLECTIVES

Le 18 octobre 1986, cent un Maliens en *« situation irrégulière »* sont expulsés par charter vers Bamako, en application de la loi du 9 septembre 1986 permettant aux autorités administratives de faire reconduire à la frontière, *sans jugement*, les étrangers qui ne remplissent pas les conditions de séjour en France.

Le 8 décembre 1987, quinze *opposants à l'imam Khomeiny* sont expulsés vers le Gabon, le 13 janvier 1988, le gouvernement accepte le rapatriement de sept d'entre eux (les huit autres, *cinq Iraniens et trois Turcs sont « accueillis »* par l'Espagne à la suite des mises en garde de M. Mitterrand et du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, et des pressions exercées sur l'opinion publique *française et internationale* sous forme notamment d'une grève de la faim suivie à Paris par des sympathisants de l'opposition iranienne.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Le mercredi 18 février 1987, à l'occasion de l'adoption par le conseil des ministres du projet de loi sur le référendum d'autodétermination, M. Mitterrand manifeste son *« désaccord »* sur la politique du gouvernement, qui ne peut qu'*« ajouter aux tensions présentes et retarder l'heure des réconciliations »*. Le chef de l'Etat s'était déjà déclaré *« très réservé »*, le mercredi 21 mai 1986, sur le premier projet de loi relatif au statut du territoire. Le 4 novembre 1987, il avait émis des craintes sur les *« mesures discutables »* contenues par le nouveau projet de statut, qui pourraient devenir *« vite intolérables pour une large fraction de la population »*.

OPTION ZÉRO

Liquidation de tous les missiles basés à terre d'une portée de 1 000 à 5 000 kilomètres.

OPTION DOUBLE ZÉRO

Liquidation de tous les missiles d'une portée de 500 à 5 000 kilomètres.

ROBERT OWEN (1771-1858)

Réformiste et socialiste britannique, il mit en pratique ses principes d'amélioration de la situation des ouvriers dans l'établissement textile dont il était copropriétaire à New-Lanark en Ecosse. Après avoir publié en 1812 *Nouveaux points de vue sur la société ou essais sur la formation du caractère humain*, dans lequel il proposait une transformation de la législation sociale du travail, il échoua dans sa tentative de former une colonie communiste aux Etats-Unis (New-Harmony on Indiana). Ses théories, publiées entre 1836 et 1844 dans le périodique *The New Moral World*, influencèrent le socialiste français Etienne Cabet (1788-1856).

ADAM SMITH (1723-1790)

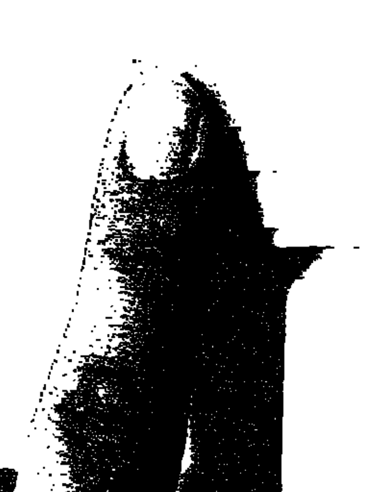
Philosophe et économiste écossais, il publia *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, en 1776, ouvrage considéré comme le premier grand traité du capitalisme libéral, dans lequel le travail est considéré comme source de toute richesse et la mesure réelle de la valeur échangeable des biens. *Théoricien du libre* échange et de la concurrence, il croit en la convergence des intérêts individuels vers l'intérêt général et en l'équilibre entre l'offre et la demande par le mécanisme des prix.

PARTIS POLITIQUES ET GOUVERNEMENT

Le 2 juin 1987, M. Jacques Chirac invite M. François Léotard *« à choisir entre l'exercice de ses fonctions ministérielles et un rôle militant »*, *« le premier rôle, précise-t-il, étant incompatible avec le second*. M. Léotard répond, le samedi 6 juin devant les militants du Parti républicain, qui célèbre son dixième anniversaire à Fréjus : *« Je suis secrétaire général d'une formation politique de la majorité, je le reste. Je suis ministre du gouvernement, je le reste. J'ai une liberté de parole, je la garde. »*

« RÈGLEMENT DE COMPTES A OK CORRAL »

– Film de John Sturges interprété par Burt Lancaster et Kirk Douglas, qui met aux prises un shérif et un hors-la-loi, lequel, retranché au ranch OK Corral, subira l'assaut victorieux du shérif. C'est un des grands classiques du western.



Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

M. Raymond Barre s'efforce de remobiliser ses partisans

Vendredi soir 25 mars, au sous-sol de l'Espace Champerret, à Paris : séance de remobilisation et de remusculation des cadres supérieurs du barrisme, baptisée Convention nationale des comités de soutien. S'y retrouvent avant l'heure du dîner les responsables de l'état-major parisien, les secrétaires généraux des comités de soutien, les présidents d'associations et tous les animateurs de terrain. Plus de quatre-cents personnes de l'« entreprise Barre » convoquées pour recevoir à J-30 les dernières consignes.

Remise à chacun d'un dossier avec des argumentaires refaits à neuf, de la liste des déplacements des lieutenants et, en prime, de la dernière affiche, projection du dernier clip à la gloire du candidat. Les gens de l'encadrement se relaient à la tribune pour délivrer la bonne parole et agiter dans tous les sens la bonne vieille méthode Coué : les barristes sont les meilleurs, ça ne se sait pas assez, il faut que ça se sache !

L'objectif d'élimination

Les consignes pleuvent. Philippe Mestre, le directeur de campagne : *« A nous de mobiliser les 30 % de Français qui sont encore indécis. Ne nous laissons pas impressionner par les faux prophètes qui diffusent des informations tendancieuses. »* Alain Madelin, venu faire sa BA : *« A nous de persuader les Français que nous avons besoin d'un président sachant résister aux corporatismes de toutes sortes. »* Georges Chavanne casse le morceau en demandant carrément de changer les affiches : *« J'en ai assez de voir Barre penseur avec une main sur la bouche. »* Claude Malhuret lance son pétard anti-Mitterrand : *« François Mitterrand se présente dans cette campagne en tenue de gardien de la paix. »*

Pierre Méhaignerie se démène pour vanter les capacités de rassembleur de Raymond Barre : *« François Mitterrand*, conteste-t-il, *n'est pas un homme de rassemblement. S'il veut le démontrer aujourd'hui, c'est seulement pour le temps de l'élection. Ceux qui seraient tentés par cette main se retrouveraient bien vite sur le bord de la route. »* Charles Millon, enfin, semble prêcher la dernière croisade : *« Mes chers amis, vous avez trente jours pour dénoncer la dernière ruse, la dernière supercherie, l'ultime tactique du prince de l'équivoque qu'est François Mitterrand. L'homme qu'il craint s'appelle Raymond Barre. »*

Au fond de la salle, on se refile les derniers sondages. On échange la dernière histoire d'intoxication RPR. On s'attarde sur la partie de poker engagée *« par le Tonton »*. L'espoir le dispute au doute. Enfin arrive le patron. Les cadres se redressent. On enregistre. On prend des notes. Le grand chef parle sans luxe de précautions. *« Ce sont les temps difficiles qui sont les plus intéressants*, commence-t-il par dire. *Vous lisez comme moi les journaux, et vous savez que l'objectif qui est poursuivi en ce qui me concerne est un objectif d'élimination par des procédés dont je pourrais vous entretenir longuement, mais qui sont écrits noir sur blanc dans les gazettes. D'ailleurs rares sont les journalistes à ne pas penser que je sois déjà éliminé. Qui ne participe pas de cette rumeur qui court et qui va même jusqu'à penser que je me ferai hara-kiri sur l'autel de l'union ? Bien entendu, c'est la seule façon de me convaincre que je n'ai pas envie d'être éliminé, de renforcer ma volonté de mener l'offensive. Mon intention est de gagner le premier tour et de gagner le deuxième tour. »*

Le candidat en vient à donner lui aussi ses consignes. Ne pas changer de cap : *« Ce n'est pas en flottant comme un bouchon au fil de l'eau que les choses se règlent. Je vous demande de laisser le flottement ou la virevolte aux autres. »* Ne pas changer de ton : *« Il nous faut refuser ce qui va être la caractéristique majeure du débat qui s'engage, celui de l'affrontement entre la droite et la gauche. Les beaux thèmes du rassemblement finiront par s'évanouir derrière les nécessités du duel électoral. Moi, je ne veux pas diviser ce pays. »*

Autre consigne : raconter des choses sérieuses. Exemple : *« Faut-il croire à la prolongation de cette embellie conjoncturelle qui existe à l'heure actuelle et qui repose essentiellement sur l'augmentation massive du crédit à la consommation ou la réduction du taux d'épargne, lequel n'a jamais été aussi faible qu'actuellement en France ? »* Enfin avoir un projet et surtout le vendre. *« Ah ! mes amis*, lance-t-il, *vous savez que nous ne sommes pas gâtés en matière d'information ! »* Les amis, bien sûr, ont applaudi...

DANIEL CARTON.

M. Chirac invite M. Mitterrand à « ne pas jouer avec les sentiments vulgaires »

NICE
de notre envoyé spécial

La visite de M. Jacques Chirac à Nice, le vendredi 25 mars, devait célébrer sur tous les tons l'*« amitié »* entre le premier ministre et M. Jacques Médecin, *maire de la* ville, président du conseil général des Alpes-Maritimes, député (RPR). Le programme a été respecté, de la première manifestation – l'inauguration de la station d'épuration Haliotis, – occasion pour M. Chirac de rendre hommage à *« un maire exemplaire »*, au meeting du soir, où l'exemplaire est devenu *« exceptionnel »*.

Président du comité de soutien à la candidature de M. Chirac, M. Médecin, bien qu'embarrassé par près de 21 % de voix du Front national, aux élections législatives de mars 1986, dans son département et dans sa ville, s'est engagé sans réserve derrière le premier ministre. Cette entente a été illustrée pendant les sept heures que M. Chirac a passé à Nice, *« non pas pour* [se] *reposer*, a-t-il dit, *mais pour voir des gens »*.

Après la visite de la station d'épuration en compagnie de M. Jérôme Monod, président de la Lyonnaise des eaux, ancien secrétaire général du RPR, le premier ministre a parcouru à pied quelques centaines de mètres sur la promenade des Anglais, en serrant des mains, avant de baptiser le *Côte-d'Azur 100*, bateau de course off-shore de 960 CV, piloté par l'ancien boxeur Jean-Claude Boutier. M. Chirac s'est rendu, ensuite, aux studios de cinéma de La Victorine, où il a assisté, notamment, à des cascades en voiture dues au spécialiste René Julienne.

« Effraction »

Au moment où M. François Mitterrand parlait sur Europe 1, M. Chirac s'adressait, dans un hôtel de la promenade des Anglais, aux représentants des milieux socioprofessionnels des Alpes-Maritimes. Comme on lui demandait si le président de la République avait changé depuis 1981, le premier ministre a déclaré : *« Je crois qu'il est arrivé à un stade de sa carrière ou de sa vie où l'on ne change pas. En outre, je fais crédit aux hommes de la solidité de leurs convictions et je ne crois pas qu'ils changent, simplement, pour s'adapter aux circonstances. »*

La gauche n'ayant *« pas remonté depuis 1986 »*, a ajouté M. Chirac, *« la majorité actuelle doit gagner, par l'une ou l'autre de ses composantes, à condition qu'il n'y ait aucun problème de report de voix ». « Ce serait, quand même, étonnant*, a-t-il ajouté, *que le Parti socialiste et son chef, désavoués en 1986, reviennent au pouvoir par effraction, en quelque sorte, sous prétexte de quelques difficultés qui se seraient développées dans la majorité ! »*

A la réunion publique, où M. Chirac était accompagné de MM. Charles Pasqua, Michel Aurillac et Alain Carignon, et à laquelle assistait Mme Louise Moreau, député (UDF-CDS), le candidat du RPR a été interrogé par l'animateur du débat avec les « grands témoins », sur les propos que venait de tenir M. Mitterrand à la radio. Comme M. Chirac se défendait de vouloir répondre au candidat socialiste, des voix se sont élevées dans la foule – plus de huit mille personnes – pour l'encourager à répliquer. *« Je trouve que M. Mitterrand parle trop du Parti socialiste »*, a-t-il plaisanté d'abord, lorsqu'on lui a rapporté les propos du président sur les partis *« intolérants et sectaires »*.

« Tout cela n'est pas tout à fait au niveau où nous devons nous situer », a observé M. Chirac au sujet des déclarations de M. Mitterrand. *« Lorsqu'on est candidat à l'élection présidentielle*, a-t-il ajouté, *surtout lorsqu'on est candidat sortant, se situer au niveau de sa déclaration de candidature, puis parler aujourd'hui de problème de « fric », ce n'est pas ce qui convient. Qu'il parle plutôt de son bilan (...) de son projet ! »* M. Chirac a continué : *« Il ne faut pas jouer avec les sentiments vulgaires. La candidature à la présidence de la République est une affaire sérieuse. »*

Gouverner c'est écouter

M. Chirac n'en a plus parlé jusqu'à la conclusion qu'il a formulée au terme de la réunion. Sur un ton quasi « bénisseur », le candidat du RPR a exprimé sa foi dans *« l'écoute des citoyens »* et affirmé qu'*« on ne fera pas le bonheur des Français malgré eux, en les berçant d'illusions »*. Certes, il faut *« prendre ses responsabilités et décider »*, mais avant tout *« gouverner, c'est écouter »*.

Et M. Mitterrand voudrait que nous ayons peur de ce premier ministre, à qui on donnerait le bon Dieu sans confession ? Ecoutons-le, encore, parler des trois *« cellules »* de la société – la famille, la commune, l'entreprise – et de son vœu de *« redonner à chacun le droit à l'initiative ». « Je ne veux pas d'un Etat partisan*, a déclaré M. Chirac, *qui impose au pays ses idées et ses a* priori. *Je ne veux pas davantage d'un Etat modeste, ballotté au gré des intérêts particuliers. J'ai fait en sorte, pendant deux ans, que l'Etat joue son rôle et mobilise l'ensemble de ses moyens au service de l'essentiel. »*

Décidément, M. Mitterrand a dû avoir la berlue. A moins qu'il ne juge *« factieux »* d'affirmer que *« l'unité des Français ne se bâtira pas sur le flou ni sur l'ambigu »* et qu'*« on les unira en leur indiquant un chemin »* ? Allons ! la présidence « modeste » a trouvé à qui parler : le parangon du candidat modeste.

PATRICK JARREAU.

● **Rectificatif.** – Une confusion s'est glissée dans l'article d'André Passeron consacré à M. Michel Debré (*le Monde* du 26 mars). C'est en effet en tant que ministre de l'économie et des finances que M. Debré est entré dans le quatrième gouvernement Pompidou, le 7 avril 1967, et non en tant que ministre des affaires étrangères, fonction qu'il a occupée du 31 mai au 10 juillet 1968, dans le cinquième gouvernement Pompidou.

Fraudes électorales à Trappes : deux relaxes

La huitième chambre correctionnelle de la cour d'appel de Versailles a relaxé, vendredi 25 mars, Mme Nicole Rollin (cinquante ans), premier adjoint au maire communiste de Trappes (Yvelines) et M. Claude Dupré (soixante-deux ans) cheminot à la retraite (président du bureau de vote aux élections municipales de 1983), deux des quatre personnes condamnées en première instance pour *« inobservation de la loi et atteinte à la sincérité du scrutin »* aux peines de huit mois de prison avec sursis, 5 000 francs d'amende et cinq années de privation des droits civiques.

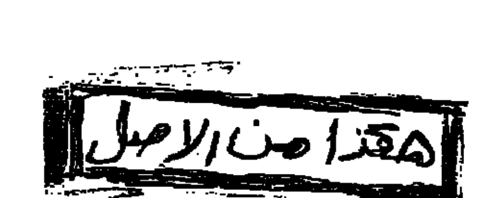
Le procès pour fraudes électorales de huit militants et élus communistes de la ville de Trappes, assignés par Mme Jeannine Cayet (UDF), candidate de la liste adverse battue de cinquante-six voix, s'était ouvert à l'automne dernier, le tribunal avait condamné quatre des huit prévenus, Mme Nicole Rollin, MM. Claude Dupré, Gérard Ratier et Jean-Jacques Hautemer (présidents de bureaux de vote), puis relaxé *« au bénéfice du doute »* les quatre autres inculpés (simples assesseurs). La cour d'appel de Versailles a relaxé Mme Rollin et M. Dupré et confirmé la condamnation (un an avec sursis et 5 000 francs d'amende) de MM. Ratier et Hautemer. – *(Corresp.)*

Monument pour la Déclaration des droits de l'homme à Versailles

La commande Finlay annulée

Le ministre de la culture a décidé d'annuler la commande que son ministère a passée au plasticien britannique Ian Hamilton Finlay concernant un « jardin de pierres » destiné à commémorer la Déclaration des droits de l'homme. Cet ensemble, qui devait s'intégrer dans un jardin naturel, dont la réalisation avait été confiée à l'architecte Alexandre Chemetoff, était destiné à l'hôtel des Menus Plaisirs de Versailles, lieu où fut adoptée la Déclaration en 1789.

Le ministre, qui n'a pas donné les raisons officielles de sa décision, semble avoir été ému par les réactions de la commission réunie autour de Dominique Bozzo, qui avait jugé le projet peu désirable (*le Monde* du 23 mars), ainsi que par un débat, organisé sur Europe 1 par Stéphane Paoli, vendredi 26 mars, avec des journalistes spécialisés et un représentant du ministère de la culture et de la communication. Finlay a en effet signé des oeuvres manifestant selon certains une sympathie pour le IIIe Reich, sympathie jugée particulièrement incompatible avec le caractère du monument versaillais.



Politique

Digne, ville-test de la campagne

Les « carnassiers » et les « enzymes gloutons »

DIGNE
de notre envoyé spécial

Si Digne n'usurpe pas son titre, de ville-test, la conclusion à tirer de la visite qu'y a faite, le vendredi 25 mars, M. Charles Pasqua est que l'« *irrésistible vague Chirac* », partie le dimanche précédent de l'hippodrome de Vincennes, s'est ensablée quelque part entre les portes de Paris et les Alpes-de-Haute-Provence...

L'ouverture de la campagne par le ministre de l'intérieur ne laissera pas en effet un souvenir impérissable dans les mémoires militantes. Le maire RPR de la ville, M. Pierre Rinaldi, a pourtant fait ce qu'il a pu. La veille, il avait fait planter des fleurs devant son nouvel hôtel de ville et, en accueillant M. Pasqua, il n'a pas lésiné sur les superlatifs pour vanter les vertus d'un ministre dont le gaullisme inconditionnel incarne si bien la devise de Digne : « *Semper fidelis* » — toujours fidèle... M. Pasqua était lui-même animé des meilleures intentions puisqu'il est arrivé avec un cadeau. Il a annoncé au maire la prochaine parution du décret attendu depuis huit ans autorisant officiellement le chef-lieu des Alpes-de-Haute-Provence à s'appeler Digne-les-Bains.

Malheureusement, M. Pasqua, vendredi, paraissait fatigué. Il semblait avoir l'esprit ailleurs. Sa verve n'a pas eu son tonus habituel, et comme d'autre part la préparation de sa venue n'avait pas provoqué une grosse mobilisation militante parmi les responsables départementaux du RPR, la fête politique souhaitée par les chiraquiens de Digne n'a eu qu'un éclat assez limité.

Toutes proportions gardées, il y avait moins de monde pour saluer M. Pasqua à son arrivée à la mairie qu'une semaine auparavant dans certains villages de Bretagne. Contrairement à son habitude, le ministre de l'intérieur n'a pris aucun bain de foule. Il a donc fait au moins trois déçus : deux dames d'un certain âge, une rousse, sa compagne blonde, et un ancien combattant de soixante et onze ans, qui avaient été les premiers à prendre position aux meilleurs points d'observation, une bonne heure avant le commencement des cérémonies.

Les deux dames se faisaient une joie de voir de près ce ministre qui a le don de les « *faire rire* ». En l'attendant, elles avaient longuement papoté. La rousse avait expliqué à l'autre que, « *question de rire, M. Marchais nous manque* ». La blonde, plus désabusée, avait regretté que les Français « *aient la mémoire courte, comme le disait déjà le maréchal Pétain* ». Quant à l'ancien combattant, qui n'était autre que le solide « monsieur Georges », l'éminent chef dignois des colleurs d'affiches barristes, il pestait contre les consignes de son état-major : « *Savez-vous qu'on m'a interdit de préparer des affiches représentant François Mitterrand décoré de la francisque pétainiste ! Moi, quand je l'ai connu, Mitterrand, il était encore camelot du roi !* »

« Règlement de comptes à OK Corral »

M. Pasqua n'ayant prêté aucune attention à ce trio, les deux dames dépitées ont alors décidé de ne pas aller au meeting prévu au Palais des congrès. « Monsieur Georges », lui, a tout de même fait le déplacement. Il a ainsi constaté qu'il y avait là un bon millier de personnes. Ce qui n'était pas mal pour une ville de dix-huit mille habitants, surtout pour une réunion publique organisée à l'heure du déjeuner, et ce qui était de toute façon beaucoup mieux qu'en 1985 lors d'un passage de M. Barre. Toutefois, comme tous les observateurs avertis, « Monsieur Georges » a pu vérifier que M. Pasqua n'était pas dans un jour faste. Le ministre de l'intérieur s'est limité à un discours relativement bref, et ses propos ont été moins pétillants qu'à l'ordinaire.

Certes, le ministre de l'intérieur n'a pas été tendre avec son adversaire préféré. « *Mitterrand ne peut pas être réélu président de la République*, a-t-il notamment martelé, *parce que la gauche n'a jamais été aussi minoritaire dans le pays. Les résultats des élections partielles depuis deux ans montrent qu'elle a perdu trois points. Mettez-vous bien ça dans le crâne ! Il ne peut pas être réélu sauf si, par utilisation de l'équivoque, il arrivait à séduire une partie de notre propre électorat. Et je dois dire que la façon dont il a annoncé sa candidature est réconfortante. On pouvait s'attendre à beaucoup de choses, mais, honnêtement, pas à la prestation qu'il a faite. Ce n'était pas la peine qu'il investisse autant depuis deux ans pour apparaître comme le père de la patrie, un rassembleur, un sage au-dessus de la mêlée, pour tout d'un coup jouer le rôle principal de* Règlement de comptes à OK Corral *et tirer sur tout ce qui bouge. Remercions donc M. François Mitterrand d'avoir contribué à dissiper le flou.* »

Le ministre de l'intérieur a insisté un peu sur ce registre : « *N'en déplaise à ceux qui pratiquent plus volontiers l'injure que l'argumentation, nous ne bougerons pas d'un iota. Mais maintenant que Mitterrand est descendu dans l'arène, qu'il n'est plus Dieu le père ou Louis XIV, il va falloir qu'il s'habitue à se faire attaquer, et il aura des comptes à rendre sur ce qu'il a fait depuis 1981. Chirac est un carnassier, selon les socialistes : soyons sérieux ! Si, nous, nous sommes des carnassiers, ils sont des enzymes gloutons ! Rien ne leur résiste quand ils sont au pouvoir !* »

Le ministre de l'intérieur a aussi brocardé, sans le nommer, M. Barre à propos de la perspective d'une nouvelle cohabitation, que l'ancien premier ministre n'exclut pas après le 8 mai.

Mais M. Pasqua ne serait-il pas lui-même parfois en ce moment effleuré par le doute ? Sinon, pourquoi diable a-t-il pu penser que les Dignois, eux, pouvaient douter ?

« Monsieur Georges », lui, en tout cas, n'a guère été convaincu. « *Mitterrand va gagner, c'est sûr* », assure-t-il après le départ de M. Pasqua. *Nous, nous avons commencé notre campagne trop tôt, et nous sommes trop gentils avec lui. C'est la francisque qu'il faut rappeler*, insiste-t-il en dégustant son godet de côtes-du-rhône. *La francisque, je vous le dis !* »

ALAIN ROLLAT.

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

JUSQU'A l'entrée en lice de François Mitterrand, la campagne présidentielle ressemblait à une sorte de parade foraine. Tous les participants, *sauf un — la véritable vedette du spectacle,* — donnaient un aperçu de leur talent sans vraiment forcer celui-ci. Il ne s'agissait que de paraître afin de mobiliser l'attention des badauds. Muscles saillants, regards appuyés, artifices divers : il convenait de ne pas s'épuiser avant le véritable affrontement.

Ce n'est point là qu'il fallait chercher les problèmes de fond du débat politique. Non que les candidats les méconnaissent mais parce que les considérations tactiques, les contraintes médiatiques et d'autres raisons aussi contestables, sauf pour ceux qui ne disposent pas des moyens suffisants de communication, s'y prêtaient mal. Fort heureusement, comme on en trouve ailleurs les échos, la conjoncture électorale incline à suivre un petit cours de recyclage qui permet d'apprécier ce que la compétition pour le pouvoir occulte, récupère ou dénature.

Sous le titre, tout à fait d'actualité, « La France politique en 1988 », la revue *Esprit* propose — c'est un rendez-vous annuel — « *un repérage des grandes questions révélées ou occultées par les événements récents* ». Une somme de dix-sept contributions qui posent plus de questions qu'elles ne donnent de réponses mais, dans une période où s'affichent tant de certitudes contradictoires et légères, la démarche interrogative, pour peu qu'elle soit rigoureuse, est sûrement celle qui apporte le plus de clarté.

Questions sur l'exercice du pouvoir médiatique (Michel Marian), sur l'évolution du présidentialisme français (Pierre Avril), sur les limites ou la fragilité des consensus concernant, d'une part, l'attitude face au SIDA (Eric Conan), d'autre part le mariage de l'Europe et de la défense (Pierre Hassner), sur le discours libéral et l'individualisme social (Olivier Mougin et Jean-Luc Pouthier).

Il y a bien d'autres thèmes traités dont les auteurs avancent, au-delà du questionnement, des éléments d'explication, ce que

Repères pour électeurs avertis

font, par exemple, Pascal Perrineau, en analysant les motivations et les fantasmes de l'électorat du Front national, Gérard Grunberg, en soulignant le poids de l'opinion dans l'acceptation de la cohabitation, Jean-Claude Chesnais, en démontrant qu'il faut, d'ores et déjà, penser en termes politiques les tensions démographiques entre les pays du nord de la Méditerranée et ceux qui la bordent au sud. D'autres questions, encore, sont posées sur le déclin économique, la réflexion totalitaire, les nouvelles instances de régulation politique, pour ne citer que celles-là. Leur dénominateur commun est qu'elles ne font pas l'ordinaire des discours électoraux.

Raison de plus pour s'y intéresser. En bonne démocratie, un électeur averti n'en vaut pas deux mais il peut au moins prendre la mesure de ce que les candidats disent ou ne disent pas sur des sujets essentiels, qui s'imposeront comme tels tôt ou tard. Il vaudrait mieux que ce ne fût pas trop tard.

Question plus globale mais toujours d'actualité : qu'est-ce que la République ? Michel-Henry Fabre, spécialiste du droit constitutionnel, tente d'en donner une définition juridique. Cela le conduit à remonter aux sources de ce régime et à démonter tous les mécanismes qui le composent, jusqu'aux plus récents, tel le Conseil constitutionnel. L'auteur constate que la dynamique de l'élection présidentielle sous la Ve République a toujours été plus forte que celle des élections législatives, sauf en 1986. Qu'en sera-t-il dans un peu plus d'un mois ?

Le millénaire de l'élection en 987 d'Hugues Capet et le prochain renouvellement présidentiel ont fourni aux Entretiens d'Auxerre un thème procédant à la fois de l'histoire et de l'actualité : l'élection du chef de l'Etat en France depuis que cette contrée a conquis son identité. Les communications et les interventions de la session de 1987 de ces entretiens sont publiées en librairie. C'est l'occasion de revenir, en compagnie d'historiens et de politologues connus, sur les procédures électives et la recherche de légitimité qui, du Haut Moyen Age à la Ve République, ont « fait » les rois, les empereurs et les présidents. Les arguments ont-ils tellement changé ? Lorsqu'on voit l'affiche représentant le président sortant de profil avec, pour seul message, « *la France unie* », on serait tenté de répondre : non, sauf en ce qui concerne les progrès de l'affichage.

★ *La France en politique*, 1988, *Esprit*-Fayard-Seuil, 205 pages, 89 francs

★ *La République, sa perception constitutionnelle par les Français*, par Michel-Henry Fabre, Edisud, 113 pages.

★ *L'Election du chef de l'Etat en France* (Entretiens d'Auxerre), Beauchesne, 241 pages, 120 francs.

Défense

Pour les besoins de la sécurité en Méditerranée

L'Espagne s'associe au projet franco-italien d'un satellite de reconnaissance militaire

L'Espagne sera associée, avec la France et l'Italie, à la conception du satellite de reconnaissance militaire Helios, qui sera commun à ces trois pays. C'est le principal résultat des entretiens que le ministre espagnol de la défense, M. Narcisse Serra, a eus, vendredi 25 mars à Paris, avec son homologue français, M. André Giraud. Ces discussions entre deux pays européens, qui appartiennent à l'Alliance atlantique sans que leurs armées nationales dépendent, pour autant, du commandement militaire intégré allié, ont eu essentiellement pour but de renforcer la coopération de deux forces concernées par la sécurité en Méditerranée.

En acceptant de prendre à son compte 7 % des investissements nécessaires à la réalisation, après 1993, d'un réseau de satellites Helios d'observation militaire, l'Espagne rejoint la France et l'Italie dans un programme spatial majeur assuré, respectivement, à hauteur de 80 % et de 13 % par ces deux pays au terme d'un précédent accord de coopération. L'accord sur Helios, de bilatéral qu'il était jusqu'à présent, devient trilatéral. Les nouvelles dispositions fixent le droit d'utilisation opérationnelle, par l'Espagne, des informations recueillies, la participation financière espagnole, la nature du travail confié à l'industrie ibérique, et elles permettent d'ouvrir aux Canaries un centre supplémentaire de réception des données réunies par le système.

D'autre part, les deux ministres ont conclu un accord de coopération aéromaritime, établissant des procédures de coopération opérationnelle entre les marines de guerre espagnole et française en Méditerranée. Il s'agit d'instaurer un système de communication, un contrôle tactique et des exercices communs qui permettent aux commandants de bâtiments espagnols et français d'échanger des informations et de travailler ensemble sur une même zone.

Cet accord aéromaritime franco-espagnol reprend les grandes lignes d'un précédent accord de coopération conclu entre la marine italienne et la marine française. Respectant les engagements de chacun des partenaires à l'égard de l'Alliance atlantique, ces textes sont un premier pas vers une collaboration plus large entre la France, l'Italie et l'Espagne, en matière de sécurité et de défense en Méditerranée. En effet, ces accords devraient être complétés par la conclusion d'autres accords, qui sont en discussions trilatérales, sur une organisation commune de la défense aérienne active (avec des missiles) et passive (avec des avions-radars). A ce sujet, précisément, une commission technique d'experts de la défense aérienne étudie la possibilité que des AWACS français ou alliés assurent la détection aérienne en Méditerranée pour le compte de l'OTAN et des trois pays ainsi réunis.

Double emploi et gaspillages

Enfin, MM. Serra et Giraud ont évoqué la perspective d'améliorer l'« interopérabilité » des deux armées, c'est-à-dire leurs capacités à agir ensemble sur le théâtre des opérations. Pour ce faire, il faudrait éliminer au maximum les risques de double emploi ou de gaspillages financiers qui naîtraient de la mise au point, par chacun des partenaires, de matériels différents mais ayant le même usage.

Les deux ministres ont, à ce propos, constaté l'existence de deux projets d'avion de combat européens : le *Rafale* français et l'Eurofighter anglo-italo-germano-espagnol. Si la réalisation d'un programme unique paraît difficile, ont-ils observé, chacun des cinq partenaires en cause pourrait envisager la conception de composants ou d'équipements communs aux deux projets d'avion, comme des pièces de radar ou de réacteur, voire des radars et réacteurs complets.

M. Giraud a considéré que l'armée de l'air française devait évaluer les performances de l'avion bimoteur CASA-Nurtanio 235, de conception espagnole et indonésienne, pour satisfaire ses besoins d'un appareil de transport sur courtes distances et remplacer ses Noratlas. Face à cet avion, l'Aérospatiale propose une version militaire de l'ATR-42, qui a, sur le CASA-Nurtanio 235, l'inconvénient de n'être pas encore développée. Dans deux ou trois mois, a précisé M. Giraud, la France aura arrêté son choix.

JACQUES ISNARD.

Communication

Au tribunal de commerce de Paris

Quatre candidats en lice pour la reprise de « Marie-France » et de l'IMMA

Le tribunal de commerce de Paris devra choisir, le lundi 28 mars, entre les quatre solutions de reprise de la SOPEFF, la société en dépôt de bilan qui édite *Marie-France* et *Point de vue-Images du monde*, et d'EDIFAP, sa filiale qui publie *Femmes d'aujourd'hui* et *Femme pratique*, deux sociétés en dépôt de bilan. Mais il devra aussi trouver une solution à l'Imprimerie moderne de Maisons-Alfort (IMMA), également en dépôt de bilan. L'ensemble de ces sociétés appartenait à M. Maurice Brébart et à Mme Françoise Fabre.

Trois des quatre candidats en lice convoitent chacun des différents titres. Le groupe Bayard-Presse a proposé de reprendre le mensuel *Marie-France* pour 28 millions de francs, et prévoit de réinjecter, s'il était choisi, 30 millions de francs d'investissement. Les Editions mondiales, quant à elles, ont présenté une offre pour *Marie-France* et *Point de vue - Images du monde* pour une somme totale de 45 millions de francs. La société dirigée par M. Francis Morel envisage en outre d'aider l'IMMA en lui octroyant un concours financier de 30 millions de francs sous forme d'abandon de créances (l'imprimerie fabrique une partie des titres).

Les deux derniers candidats sont moins « classiques » dans leur identité comme dans la formulation de leur propositions de reprise.

Cavenne SA, une société dirigée par M. Jean-Paul Pigasse, ancien directeur des rédactions de *l'Express* et bras droit de M. Jimmy Goldsmith, l'ancien patron du groupe Express (qui ne figurerait pas au capital de Cavenne), envisage de racheter *Point de vue* pour 40 millions de francs. Cavenne SA prévoit aussi de reprendre *Femme pratique*, sans pouvoir annoncer le montant du rachat, le tribunal n'en ayant pas fait l'estimation.

Mais la société de M. Pigasse fait cette offre « conjointement » avec deux autres groupes : l'éditeur ouest-allemand Bauer, qui est intéressé par *Marie-France* pour 25 millions de francs, et la société de portage à domicile UNIDE, qui offrirait 1 franc symbolique pour acquérir *Femmes d'aujourd'hui*. Cavenne SA, Bauer et UNIDE proposent entre 25 et 30 millions de francs d'aide financière à l'IMMA afin qu'elle puisse poursuivre ses activités et sa modernisation.

Enfin, la dernière offre concerne l'ensemble des activités de ce qui fut autrefois le groupe Amaury ; elle émane de M. Maurice Bidermann, l'industriel du textile, qui, avec l'aide du groupe DEFI, propose de racheter *Marie-France, Points de vue, Femme pratique, Femmes d'aujourd'hui*, l'Office de publicité générale (une régie publicitaire qui appartient aussi au groupe) et l'IMMA pour 110 millions de francs. M. Bidermann indique qu'il investirait en outre 30 à 50 millions de francs dans l'imprimerie.

YVES-MARIE LABÉ.

● **Vente des *Echos*.** — La Commission européenne a indiqué, le vendredi 25 mars à M. Edouard Balladur, ministre de l'économie et des finances, qu'une interdiction de la vente du groupe de presse français éditeur des *Echos* au groupe britannique Pearson PLC constituerait une infraction aux règles du Marché commun.

Le commissaire européen chargé du marché intérieur, lord Cockfield, a indiqué dans sa lettre que la décision de Paris contredisait les règles communautaires sur la liberté d'établissement des entreprises, la libre circulation des capitaux et les participations financières. Mais cette première réaction ne constitue pas une procédure juridique, souligne-t-on à Bruxelles.

● **Les quotidiens du groupe Hersant absents des kiosques lyonnais.** — Trois quotidiens du groupe Hersant, *le Progrès* de Lyon, *Lyon-Matin* et *Lyon-Figaro*, déjà absents des kiosques lyonnais le 25 mars (*le Monde* du 26 mars), n'étaient toujours pas disponibles le samedi 26 mars, en raison d'une grève qui affecte les services de fabrication et de distribution. Le conflit est dû à la fusion de deux sociétés, Presse-Sud-Est, qui imprime *le Dauphiné libéré* (Grenoble) ainsi que *Lyon-Matin* et *Lyon-Figaro*, et PSA, l'imprimerie du *Progrès*. Les accords salariaux des deux sociétés sont différents, et les salariés protestent contre des écarts de salaire allant jusqu'à 1 000 F par mois. Ils demandent à être tous alignés sur le meilleur taux.

La Cinq et M 6 devant la CNCL

Des bilans médiocres une sanction encore hypothétique

La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) a rendu, le 25 mars, ses premières conclusions concernant le bilan annuel de la Cinq et de M 6. L'examen détaillé du comportement des deux chaînes privées à l'égard de leurs cahiers des charges et de leurs engagements ne sera rendu public que dans quelques jours. Mais M. Gabriel de Broglie, président de la CNCL, a tenu à démontrer rapidement sa fermeté en annonçant une saisine du Conseil d'Etat.

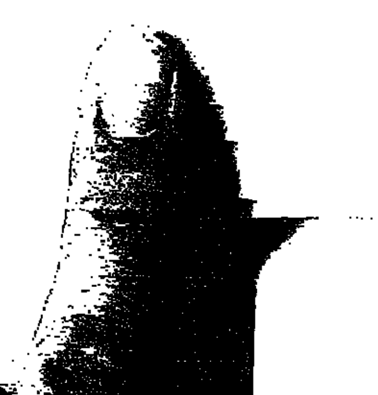
En effet, si la Cinq est félicitée pour le pluralisme de son information et le respect de ses quotas publicitaires, et M 6 pour son effort musical et ses qualités de programmation, les deux chaînes privées n'ont pas tenu leurs engagements en ce qui concerne de la production audiovisuelle nationale : elles n'ont diffusé que 25 % d'œuvres originales françaises au lieu des 50 % exigés. Le constat de la CNCL est moins sévère pour M 6, « *dont la programmation tend ces derniers mois à rejoindre les objectifs fixés* » que pour la Cinq, dont les nouveaux programmes ne correspondent « *ni à l'appel aux candidatures, ni au dossier déposé, ni aux engagements pris* ».

Restait à définir la sanction. Le débat a, semble-t-il, été houleux entre partisans de la fermeté et avocats de l'indulgence. Finalement, la CNCL a décidé de saisir la section du contentieux du Conseil d'Etat pour contraindre les chaînes à respecter leurs engagements. Mais la saisine n'est pas encore rédigée, et cette arme juridique n'est pas d'un emploi facile (*le Monde* du 25 mars).

Le Conseil d'Etat ne peut pas sanctionner le bilan de l'année écoulée. Sur quel calendrier jugera-t-il la future programmation des chaînes ? Acceptera-t-il de suspendre au-dessus de leur tête l'épée de Damoclès que constituent les importantes astreintes financières ? Autant de questions qui sont encore sans réponse. Le président de la CNCL s'est contenté de préciser qu'il « *apprécierait le résultat de l'action engagée, d'ici à la fin novembre* ». Mais d'ores et déjà, M 6 a protesté en invoquant une « *divergence d'interprétation* » sur les chiffres des œuvres de fiction française produites, entre elle et la CNCL.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● ***Journal matinal sur la 5.*** — La 5 va proposer à partir du 4 avril un journal permanent « *tout en images* », de 5 heures à 7 h 15 du matin. Il présentera les nouvelles de la veille, les dernières nouvelles de la nuit, les cours de la Bourse, l'horoscope, une revue de presse et la *météo*. Le 5 avril, la chaîne proposera « Le journal de minuit » : il durera cinq minutes.



JUSTICE

Le procès impossible de Christian David

Christian David semble avoir le don de créer les situations les plus caricaturales. Non seulement il comparaissait devant la cour d'assises de Paris pour répondre d'un meurtre commis... il y a vingt-deux ans, mais encore, ce qui n'est pas très fréquent, il est parvenu, pour la deuxième fois, vendredi 25 mars, à faire renvoyer son procès alors que celui-ci allait s'achever *(nos dernières éditions du 26 mars)*.

Le crime qu'on lui reproche n'est pas non plus très ordinaire. Dans la nuit du 2 février 1966, le commissaire Maurice Galibert se *rend dans un bar de la rue* d'Armaillé, à Paris, où on lui a signalé la présence d'un consommateur pouvant être impliqué dans l'enlèvement de Mehdi Ben Barka, dirigeant de la gauche marocaine, commis le 29 octobre 1965 devant la brasserie Lip. Le policier ne trouve aucun de ceux qu'il cherche, mais décide d'emmener un homme dont les parpiers portent le nom de Christian David afin de contrôler cette identité. A la sortie du bar, l'homme ouvre le feu, tuant le commissaire d'une balle dans le dos et s'enfuit.

Selon l'accusation, ce serait ce même Christian David qui aurait fui en Amérique du Sud pour connaître un sort qui semble disproportionné au regard du petit proxénète surnommé à Paris « le Beau Serge ». Après avoir joué un rôle dans la *french connection* avec Auguste Ricord, il était arrêté en 1972 par la police brésilienne, qui l'aurait torturé pour lui faire avouer le meurtre du commissaire Galibert. Puis il était remis aux autorités américaines pour être condamné à vingt ans de prison pour trafic de drogue. Après avoir vécu treize ans dans les pénitenciers et les établissements psychiatriques américains, David était extradé vers la France.

Un vieillard impotent

Lorsqu'il comparaît pour la première fois devant la cour d'assises, le 25 janvier 1988, son image est une caricature. Il apparaît, malgré ses cinquante-sept ans, comme un vieillard impotent. Sa barbe lui descend jusqu'à la ceinture, et il semble presque *sourd. Pourtant il nie farouchement* s'être trouvé à Paris au moment des faits. Le procès est tumultueux, car son défenseur, Mᵉ Henry Juramy, multiplie les incidents. Mais c'est un expert psychiatre qui tombera dans la démesure en conseillant publiquement à David *« de changer d'avocat »* parce que l'on a osé contester son rapport.

L'incident provoque le renvoi du procès, et, mardi 22 mars, David entrait à nouveau dans le box des accusés avec le même aspect sénile. L'audience a repris le rythme cahoteux du premier procès, car David récusa ses avocats. Commis d'office, Mᵉ Henri Juramy menaça de s'en aller avec tant d'insistance qu'il finit par le faire. Puis il revint, et les débats ont continué presque calmement car ils devaient s'achever le vendredi 25 mars par le réquisitoire et les plaidoiries avant que le jury délibère.

Mais, dans la nuit de jeudi à vendredi, David s'est entaillé l'abdomen et l'avant-bras avec une lame de rasoir jetable, après avoir avalé une quantité importante de médicaments contre *l'hypertension. Pour le médecin* expert désigné par la cour, la blessure n'était pas d'une grande gravité, mais David refusait les pansements occlusifs, ce qui interdisait son transport. En conséquence, l'avocat général M. Yves Larue, Mᵉ Michel Cheguin, conseil de la sœur de la victime, *partie civile, et la défense* se sont montrés favorables à un renvoi du procès, qui fut aussitôt ordonné.

Christian David refuse-t-il d'être jugé ou a-t-il voulu récuser le président Maurice Colomb ? Mᵉ Juramy a affirmé que son *client lui avait expliqué sa tentative* de suicide par *« la partialité du président »*, en ajoutant : *« Je suis d'accord avec lui, les débats ont été menés à charge. »* Pourtant, un doute semblait s'être installé sur la présence en France de David à la date du meurtre du commissaire Galibert et le jury, frustré de sa délibération, a laissé échapper une rumeur d'acquittement.

Il faudra donc, si c'est possible, juger une troisième fois Christian David. Mais, à l'issue de ce second procès avorté, la sœur du commissaire Galibert se déclarait *« écœurée par la cour d'assise et la justice »*.

MAURICE PEYROT.

L'affaire des fausses factures

L'ancien PDG de la Société lyonnaise de banque est inculpé

LYON
de notre bureau régional

L'instruction judiciaire du dossier des fausses factures qui auraient partiellement servi à financer la campagne du Parti socialiste du Rhône, en 1986, vient d'être marquée par un fait nouveau : M. Jean Carrière, soixante-trois ans, président d'honneur de la Société lyonnaise de banque (SLB) et directeur général de la banque Eurofin, qui fut PDG de la SLB de 1982 à 1987, a, en effet, été inculpé, jeudi 24 mars en fin d'après-midi, d'abus de biens sociaux par M. Jacques Hamy, doyen des juges d'instruction de Lyon, chargé du dossier (*le Monde* des 10, 11 et 12 décembre 1987).

La Société lyonnaise de banque figure parmi les huit entreprises qui, *fin 1985* — début 1986, avaient acquitté à un publicitaire lyonnais des factures — pour un montant global d'environ 1 million de francs — ne correspondant pas à des prestations réelles et destinées, en fait, à financer une partie de la campagne d'affichage de la fédération du Rhône du Parti socialiste pour les élections législatives.

La découverte fortuite de ces « vraies fausses factures » dans le cours de l'enquête judiciaire menée par le SRPJ de Lyon sur l'affaire Radio-Nostalgie avait entraîné l'inculpation d'une dizaine de personnes *parmi* lesquelles M. Yvon Deschamps, premier secrétaire de la fédération du Rhône du PS, et plusieurs chefs d'entreprise.

Un cadre dirigeant de la SLB, M. Jean-Michel Péret — qui figurait en position non éligible sur la liste de Raymond Barre aux élections régionales de 1986, — avait ainsi été inculpé d'*« abus de bien sociaux »* et de *« faux en écriture de commerce »*. Cependant ni M. Carrière ni M. Henri Moulard, cinquante ans, alors administrateur de la SLB — dont il assure aujourd'hui la présidence, — n'avaient été entendus par le magistrat instructeur.

M. Carrière contribua à donner à la Société lyonnaise de banque — filiale de la Compagnie financière CIC — l'image de dynamisme et d'ouverture dont elle jouit sur la place de Lyon ; son inculpation pourrait préluder à d'autres.

ROBERT BELLERET.

[Fondée en 1865 la Société lyonnaise de banque a été nationalisée en 1982. Banque de dépôts, elle développe surtout ses activités dans le sud-est de la France (*vingt-six succursales*) *mais elle* exerce une influence marquante à la Bourse de Lyon, et non négligeable sur les marchés internationaux des capitaux. En 1987, la Société lyonnaise de banque a réalisé un résultat net consolidé de 121 millions de francs en légère diminution par rapport à 1986.

Les principaux actionnaires de la banque présidée par M. Henri Moulard sont le CIC et l'Etat.]

A la cour d'assises spéciale des Pyrénées-Atlantiques

Réclusion criminelle à perpétuité pour deux membres du GAL

Jean-Philippe Labade et Patrick de Carvalho *ont été condamnés*, vendredi 25 mars, par la cour d'assises spéciale des Pyrénées-Atlantiques, à la réclusion criminelle à perpétuité. Le troisième accusé, Roland Sampietro, bénéficiant de circonstances atténuantes, a *été* condamné à vingt ans de la même peine.

Les trois hommes, membres du Groupe antiterroriste de libération (GAL), comparaissaient pour deux attentats commis contre des réfugiés basques espagnols en mars et en juin *1984* à Biarritz (deux morts, un blessé grave, plusieurs blessés légers) *(le Monde* du 23 au 26 mars).

L'arrêt de la cour d'assises, composée *exclusivement de magistrats* siégeant sans jury, est conforme aux réquisitions de l'avocat général, M. Jean-François Lorans, qui a considéré que Jean-Philippe Labade, malgré ses dénégations, devait être considéré comme le responsable du GAL dans les Pyrénées-Atlantiques. Il était inculpé de complicité d'assassinats et de tentatives. Inculpé, pour sa part, d'assassinats et de tentatives, Patrick de Carvalho a, en revanche, reconnu sa participation à l'un des attentats mais *nié sa culpabilité* dans l'autre. Tout au long du procès, il a saisi toutes les occasions de mettre hors de cause son compagnon Roland Sampietro.

● RECTIFICATIF. — Une erreur dans l'article intitulé « Des propositions pour contrôler les forces de *l'ordre* » (*le Monde* du 26 mars) a fait dire à la représentante du SNAPC l'inverse de ce qu'elle avait déclaré au cours du débat dont nous avons rendu compte. Il fallait en réalité lire : *« Dans la salle, comme pour faire écho à cette stratégie du possible, une représentante du SNAPC engageait les citoyens qui veulent manifester à défendre leurs droits « constitutionnels », invitant les représentants des manifestants à prendre contact avec les autorités afin de leur faire comprendre qu'« une manifestation, aussi » modeste soit-elle, n'équivaut pas à » remettre en cause les institutions ».*

Après la mort d'un blessé à Metz

Condamnés en première instance deux médecins sont relaxés en appel

METZ
de notre correspondant

La cour d'appel de Metz a relaxé, mercredi 23 mars, deux médecins qui, en première instance, avaient *été condamnés* à des peines d'amende de 5 000 et 8 000 francs pour homicide involontaire à la suite du décès d'un jeune homme.

Le 8 janvier 1983 un cibiste, Xavier Beckmann, est blessé d'un coup de couteau. Rentré chez lui vers 23 heures, il doit alors être conduit à l'hôpital de Bon-Secours de Metz, où un interne, le docteur Chauffer, constate une plaie dans la région lombosacrée et la fait suturer par une infirmière. Le lendemain, l'état de santé du patient rentré chez lui s'aggrave. Ramené à l'hôpital par sa famille, il est examiné par un chirurgien, le docteur Giorgi, qui diagnostique une perforation au gros intestin et procède à une suture. Le 12 janvier, Xavier Beckmann meurt d'une infection septicémique.

L'auteur du coup de couteau, Joseph Leija, a été condamné, en octobre 1985, à trois ans de prison par la cour d'assises de la Moselle pour coups et blessures mortels. Les deux médecins inculpés d'homicide involontaire ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Metz à des amendes (5 000 francs pour l'interne, 8 000 francs pour le chirurgien), les juges retenant au vu des rapports de deux collèges d'experts qu'*« il y avait faute professionnelle : l'interne n'ayant pas effectué une exploration plus approfondie de la blessure alors que le chirurgien aurait dû effectuer une résection du colon avec un large drainage sous couvert d'une antibiothérapie massive »*.

La cour d'appel de Metz a apprécié différemment la responsabilité médicale. En prononçant la relaxe des deux médecins, elle a estimé *« qu'il n'y a pas de relations de causalité certaine et directe entre ces fautes et le décès de Xavier Beckmann, les experts n'ayant retenu qu'une perte de chance dont l'importance n'est pas précisée »*.

JEAN-LOUIS THIS.

SCIENCES

EDF programme l'arrêt de quatre centrales nucléaires

Le conseil d'administration d'EDF a décidé, vendredi 25 mars, la mise à l'arrêt définitif de quatre de ses centrales nucléaires (*le Monde* du 25 mars). Sont concernées par cette mesure toutes les centrales graphite-gaz uranium naturel *que la France* avait développées dans les années 60, avant d'abandonner cette filière au profit de la filière américaine des réacteurs à eau pressurisée et uranium enrichi.

Saint-Laurent A-1 (480 MW) sera arrêtée en 1990, Saint-Laurent A-2 (500 MW) en 1992, Chinon A-3 (480 MW) et Bugey 1 (540 MW) en 1994). Elles avaient été respectivement mises en service en mars 1969, août 1971, avril 1972 et août 1966.

Les raisons de cette décision sont, selon EDF, d'ordre économique, dans la mesure où *« les coûts d'exploitation de ces centrales sont aujourd'hui plus élevés »* que ceux des réacteurs nucléaires à eau sous pression ou des centrales thermiques classiques.

● **Malveillance à la centrale nucléaire de Belleville.** — Electricité de France et le groupe Alsthom ont porté plainte, vendredi 25 mars, devant le procureur de la République de Bourges après la découverte de copeaux de métaux déposés sur les coussinets qui supportent les arbres des turbines des turbo-alternateurs de la centrale nucléaire de Belleville (Cher). Ces débris métalliques, qui *ont été découverts il y a quelques* semaines à l'occasion de travaux de toilettage, semblent avoir été introduits intentionnellement.

Après une interruption de treize ans

L'Italie renoue avec l'espace

ROME
de notre correspondant

Après treize années d'abstention, l'Italie a renoué, le vendredi 25 mars, avec l'activité spatiale. De son polygone de lancement de Malindi, au Kenya, elle a placé en orbite, à 19 h 54 GMT, un satellite pour l'étude de l'atmosphère, d'un poids de 200 kilos, dénommé San-Marco-D. Le vecteur était, comme les fois précédentes, une fusée américaine Scout à quatre étages.

C'est le onzième lancement effectué par des techniciens italiens. Le premier avait eu lieu en 1963. Mais *aucun tir n'était plus intervenu* après 1975, des doutes s'étant élevés dans les milieux politiques sur l'utilité d'un effort purement national. C'est en 1985 qu'il a *été* décidé de réactiver les deux plates-formes de lancement off-shore « équatoriales », situées à 150 kilomètres au nord de Monbassa.

L'effort spatial national italien a, jusqu'à présent, été tenu à bout de bras essentiellement par l'université La Sapienza, de Rome. *Mais un projet* de création d'une « agence spatiale italienne », récemment approuvé par le Sénat, — est à l'examen de la Chambre.

L'Italie participe activement aux différents projets européens. Elle devrait être pour 25 % dans le projet de laboratoire *Colombus, pour 12 %* à 15 % dans la navette Hermès et pour 15 % dans la fusée Ariane 5. Son retour à des activités purement nationales est dû, a expliqué le ministre de la recherche scientifique, M. Antonio Ruberti, au désir d'*« éviter que l'industrie de notre pays ne se trouve, vers l'an 2000, en position fortement subalterne par rapport à la France et à l'Allemagne fédérale »*.

J.-P. C.

En Colombie

Le volcan Nevado del Ruiz se réveille

Les autorités colombiennes ont ordonné, le 25 mars, l'évacuation de quelque 50 000 personnes vivant dans *un rayon de 10 kilomètres autour du* volcan Nevado del Ruiz, en particulier celles qui habitent dans la vallée de la rivière Lagunilla. C'est dans cette vallée, en effet, à une cinquantaine de kilomètres à vol d'oiseau à l'est du sommet du volcan, que s'élevait la ville d'Armero, engloutie en grande partie, le 13 novembre 1985, par d'énormes coulées de boue dévalant du Nevado del Ruiz et tuant 23 000 personnes.

Depuis le 21 mars, le Nevado del Ruiz donne des signes évidents de réveil : le volcan gronde et émet d'épais nuages de cendres. Haut de 5 432 mètres, il est coiffé de neige et de glace. Neige et glace fondent lorsque le magma monte, ce qui produit l'eau nécessaire à la formation des lahars, des torrents chargés de débris de produits volcaniques de toutes *tailles. En juillet 1986, un ordre d'évacuation* avait déjà été donné, mais la plupart des 5 000 personnes concernées étaient restées sur place...

Champ libre pour les criquets

(Suite de la première page.)

Mais son développement actuel est dû à deux facteurs humains : d'une part, la multiplication des zones de guerre, donc interdites à tout traitement, qui sont autant de *plates formes-relais pour la pullulation* et la propagation du fléau ; d'autre part, l'interdiction récente de l'usage de la Dieldrine.

La Dieldrine est un insecticide puissant de la famille des organochlorés qui a le double mérite d'être à bon marché et actif pendant un mois ou un mois et demi. Elle tue tous les insectes des zones traitées et donc accule à la famine les insectivores (dont les oiseaux). Mais il faut savoir l'employer.

Elle est à proscrire absolument pour sa toxicité chez les mammifères des zones cultivées, pour lesquelles existent d'autres insecticides plus adaptés. Mais elle peut être utilisée — par des professionnels — sur les zones désertiques ou semi-désertiques. Dans ce cas, il suffit de traiter des bandes de terrain éloignées de 600 mètres à 1 000 mètres les unes des autres, couvrant, à elles toutes, 15 % de la zone menacée.

La vie se réinstalle donc vite sur les bandes traitées, qui sont « cicatrisées » l'année suivante, lors de la brève saison des pluies (qui est aussi la saison végétative). En outre, il *faut savoir utiliser la Dieldrine à faible* dosage : 20 grammes de matière active dilués suffisent pour asperger un hectare. Cette faible dose permet d'empoisonner la végétation que dévorent les criquets pèlerins, en particulier les hordes de larves non ailées qui se déplacent « à pied ».

Le drame est que l'usage de la Dieldrine a été interdit, les Etats-Unis et quelques pays de l'Europe du Nord en étant les plus farouches adversaires. Au point que la fabrication en a été arrêtée il y a quelques années. Et que certains de ces pays ont menacé de revoir toute leur politique de coopération et d'assistance dans les Etats infestés si ceux-ci utilisaient les stocks de Dieldrine existant dans divers pays.

Cette interdiction, pour les spécialistes français regroupés dans Acridologie opérationnelle — Ecoforce internationale (anciennement, Programme de recherches interdisciplinaires français sur les acridiens du Sahel, PRIFAS), part sans doute d'un bon sentiment, mais elle est irréaliste. Les insecticides autorisés ont un effet réduit à quelques jours. Leur utilisation impose donc des traitements répétés (ainsi plus coûteux) et, surtout, une aspersion de la totalité de la zone infestée. Et même, pour être sûr de couvrir toute la surface, on répand l'insecticide par bandes qui se recouvrent partiellement. Ce qui fait que de doubles doses sont souvent répandues sur *20 % de la zone* traitée. Après de telles opérations, les insectes ont tous disparu sur de vastes surfaces et la vie normale ne peut pas se *réinstaller l'année suivante*.

Pour le moment, nul ne peut dire comment l'invasion de criquets pèlerins va se poursuivre. La situation est telle que seule une sécheresse exceptionnelle pourrait arrêter la propagation du fléau. Mais alors les cultures des zones menacées par les criquets pèlerins seraient détruites.

YVONNE REBEYROL.

Aide danoise au Maghreb

COPENHAGUE
de notre correspondante

Les usines danoises de Cheminova ont commencé, il y a quel*ques jours, à expédier d'urgence*, par différentes voies, 800 tonnes de malathion, insecticide particulièrement efficace, destiné à la destruction des nuées de criquets qui ravagent actuellement le continent africain. Cheminova est l'une des rares firmes d'Europe qui dispose de stocks importants de cet insecticide. C'est pourquoi la Commission européenne s'est adressée à elle pour lui demander de participer à une sorte de pont aérien pour aider *la Tunisie*, l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie particulièrement menacés par le fléau. Onze appareils de la compagnie *Royal-Air-Maroc sont* déjà venus enlever les premières 40 tonnes, tandis que des poids lourds acheminaient 200 tonnes vers Marseille, où des avions militaires français doivent les transporter en Algérie.

C. O.

RELIGIONS

● **Une nouvelle basilique de cinq mille places à Lourdes.** — Une nouvelle église (Sainte-Bernadette) a été *inaugurée*, vendredi 25 mars, à Lourdes, d'une capacité de 5 000 places, correspondant à la taille actuelle des pèlerinages. La basilique du Rosaire peut comprendre 2 000 personnes et celle de Saint-Pie X, 25 000. Ce nouveau centre de culte comprend également un hémicycle de 500 places pour des *conférences. Le coût total de la* construction, financée par les fidèles, est de 52 millions de francs. Cette inauguration était le dernier acte officiel de Mgr Henri Donze, soixante-quinze ans, remplacé le 25 mars par son coadjuteur Mgr Jean Sahuquet.

SPORTS

TENNIS : le Tournoi de Key-Biscayne

Les prodiges inutiles de Noah

Le Suédois Mats Wilander devait rencontrer dimanche 27 mars l'Américain Jimmy Connors, en finale du tournoi Lipton à Key-Biscayne, en Floride. Wilander a battu vendredi le Français Yannick Noah (6-4, 6-4, 6-3), alors que Connors a triomphé du Tchèque Miloslav Mecir, tenant du titre (6-3, 3-6, 7-5, 6-3).

KEY-BISCAYNE
correspondance

Vendredi sur le central de Key-Biscayne, par une soirée douce et sans vent, dix mille spectateurs ont assisté à la plus grande séance publique de *« stretching »* sur un court de tennis. Yannick Noah bondissait dans l'air, virevoltait, lançait sa raquette rageusement à la recherche de la balle fuyante de Wilander. Volée à gauche. Volée à droite. Plus loin. Trop loin. Ses gestes étaient un sémaphore de détresse en accéléré, une danse dénuée de joie, un paroxysme *inutile*.

Il faisait, par moments, des merveilles, Noah. Les coups désespérés sont parfois les plus beaux. Mais, cette fois-ci, pour celui qui est devenu le *« french showman »*, il n'y avait rien de gratuit dans le spectacle. Noah était tout simplement contraint à faire des prodiges pour rester en contact avec le meilleur joueur au monde actuellement. Le Français faisait le spectacle comme un acrobate au ventre creux sur le trottoir. Pour l'aumône. Pour survivre.

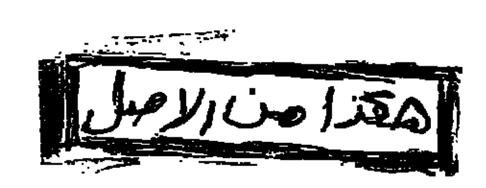
« Il me semblait que je pouvais placer ma première volée où je voulais. Mats était fatalement là. Il fallait que je « force », que je joue les lignes. C'est ainsi que l'on fait des erreurs. C'est sûr que j'ai mal servi, mais je n'avais jamais un point facile ; jamais un jeu de repos. J'ai travaillé dur tout le temps. »

Une évidence. Wilander était net, rapide, inventif et sans faille. Service solide et relance dans les pieds. Quelques retours gagnants, surtout en revers glissé avec une dérisoire facilité le long de la ligne. Une vitesse de geste et une justesse dans le coup d'œil au filet dignes des plus grands attaquants. Un lob assassin, parabole doucement meurtrière qui, dès le cinquième jeu, a fait mouche trois fois, comme pour atteindre d'entrée le Français dans son orgueil *athlétique*.

Encore plus impressionnant sans doute, le déplacement de Wilander, léger comme un fantôme, et son extraordinaire contrôle de raquette en course qui lui permettait d'effectuer calmement le coup gagnant.

Jimmy Connors, l'adversaire de Wilander en finale, ne sera pas, lui, de première fraîcheur dimanche. Il a subi dix défaites successives en finale depuis trois ans et demi et quatre défaites contre Wilander, qu'il n'a jamais battu.

MARC BALLADE.



CINÉMA

« Le Festin de Babette », de Gabriel Axel

L'innocence des humbles

Un film beau, simple, pur, où passent l'amour des êtres, l'innocence des humbles, le mystère de la création artistique, où souffle le vent de l'esprit.

Le Festin de Babette est parfaitement fidèle à la nouvelle de Karen Blixen relevant de cette inspiration presque magique à laquelle Orson Welles, il y a vingt ans, avait déjà puisé son *Histoire immortelle* (1).

En 1871, dans un petit port perdu de la côte du Jutland, Babette Hersant, qui a dû s'exiler après l'écrasement de la Commune de Paris, est arrivée avec une lettre de recommandation pour les deux filles – mûres – d'un pasteur, dont elles perpétuent la mémoire. Filippa et Martine, habituées à faire la charité, à pratiquer, dans une petite communauté puritaine, l'enseignement luthérien, ont gardé Babette comme servante. Quatorze ans plus tard, ayant gagné une somme importante à la loterie, la servante va préparer un « dîner français » pour la célébration du centenaire du pasteur. Elle révèle, ainsi, sa personnalité secrète.

La mise en scène de Gabriel Axel, sa mise en images où le noir, le blanc, toutes les nuances du gris *disent, au fil des saisons*, les couleurs du temps, de la religion, épousent les cheminements narratifs de Karen Blixen. Ici le temps est très important. Sans les renoncements de leur jeunesse, Filippa et Martine n'auraient jamais rencontré Babette. A travers les années, à travers l'espace, la servante fait le lien entre les petits événements représentés, à des périodes diverses, et leur signification profonde le soir du dîner. Artiste en son genre, cuisinière géniale, elle a attendu l'heure fixée quelque part pour le don qui réchauffe les cœurs, rend à tous la joie et la sérénité, tout en la ramenant, elle, à sa vraie nature.



Stéphane Audran

Stéphane Audran est magnifique parce que, dans ce film vibrant d'émotions, de sensations, de sentiments, elle incarne la vie humaine de Babette et son aspect symbolique d'un autre monde. On réunira, dans *un même éloge*, les excellents acteurs suédois et danois et le chanteur d'opéra *Jean-Philippe Lafont*, dans un rôle qui lui va comme un gant.

JACQUES SICLIER.

(1) Les deux textes sont réunis avec trois autres dans le recueil *le Dîner de Babette* (à l'origine *Anecdotes du destin*) réédité en 1986 aux éditions Gallimard.

Un entretien avec le réalisateur : la rigueur de Dreyer

Né au Danemark, Gabriel Axel a fait ses études en France, a été comédien à Paris, de 1945 à 1950, et reçut l'enseignement de Louis Jouvet. Ensuite, à Copenhague, il a mis en scène au théâtre de nombreuses œuvres françaises (Molière, Giraudoux, Marivaux, etc.). Il a travaillé pour la télévision danoise, il a réalisé dix-huit films dans son pays. De 1977 à 1986, il a tourné cinq films et une série pour TF 1. Et, pourtant, il semble qu'on vienne de le découvrir.

« *C'est curieux*, dit Gabriel Axel, *mais personne n'a fait le rapprochement avec l'Axel de la télévision française.* Le Festin de Babette *n'est pas le premier de mes films qui ait été présenté au Festival de Cannes dans une section parallèle. Au cours des années 60, on avait pu en voir à la Quinzaine des réalisateurs. Mais, l'an dernier, à « Un certain regard », l'accueil fait au* Festin de Babette *a été exceptionnel, et, depuis, le film est passé dans d'autres festivals à Londres, à New-York, à Toronto, à Rimini, à Rouen. Aux Etats-Unis, il est nommé pour l'Oscar du meilleur étranger. Même si je n'ai cessé de travailler mon style cinématographique, de perfectionner mes recherches sur la couleur, j'ai de quoi être étonné.* »

D'autant que Gabriel Axel a réfléchi à l'adaptation de la nouvelle de Karen Blixen pendant quatorze ans. Le projet n'était jamais accepté par les conseillers – deux renouvelés tous les deux ans – qui accordent les subventions de l'Institut du cinéma danois :

« *Non cinématographique, me disait-on. Finalement, en 1986, un des deux conseillers a été convaincu de l'intérêt du projet. La subvention couvre 80 % du budget et, en coproduction avec la France, j'ai obtenu l'avance sur recettes. J'ai réussi à tourner comme je voulais : en faisant apparaître tous les aspects de cette histoire dont on me disait qu'elle était trop mince pour un long métrage. J'ai refusé de commencer le film par des scènes de la Commune où l'on aurait vu Babette sur les barricades.* »

Onze semaines de tournage. Les extérieurs sur la côte est du Jutland, avec le village construit tout exprès, les intérieurs en studio à Copenhague. Gabriel Axel pensait à Stéphane Audran depuis la performance de celle-ci dans le rôle de la mère de *Violette Nozière*, réalisé par Chabrol. L'actrice s'est tout de suite intégrée à une « famille » de comédiens qui comprend Lisbeth Movin, Brigitte Federspiel, Bendt Rothe, Preben Lerdorff Rye, d'autres encore, qui jouèrent dans *Dies irae*, *Ordet* et *Gertrud*, de Dreyer.

« *On ne sait pas ce qui peut vous influencer. Chez Dreyer, sûrement le sens de la rigueur. Mais je suis resté fidèle à la leçon de Jouvet, qui disait : « Mon petit père, raconte l'histoire qui est dans la pièce.* »

J. S.

THÉATRE

« Callas », d'Elizabeth Macocco, à l'Athénée

Les paroles de la diva

Il fallait bien que Callas devienne un personnage de théâtre et dise le malheur du triomphe. Une comédienne lyonnaise lui prête sa voix au Petit Athénée.

Vérone, 1947 : la naissance d'une diva dans la Gioconda. Rome, 1958 : l'écroulement d'une femme malade qui tente sous les huées de chanter Norma. Entre ces deux dates, le miracle Callas ; soit douze ans de travail effréné parce qu'on ne conçoit pas d'autre façon de vivre et qu'il faut bien venir à bout de ce mal insidieux, « *l'angoisse de ne pas être à la hauteur* ».

Elizabeth Macocco a voulu parler de cette angoissée, cette travailleuse, cette triomphatrice blessée. Parce qu'une nuit d'août 1985, une des multiples biographies de Maria Kalogeropoulos, lue par passe-temps, fait naître en elle une passion pour cette femme, et l'irrépressible désir de comprendre son secret, son « *rosebud* ». Depuis cette nuit, elle n'a cessé de collecter toutes les traces de la chanteuse qu'elle a pu trouver, tous les mots, toutes les images ; Jean-Yves Picq en a fait un texte, et ce spectacle *Callas* est né.

Maria Callas n'y chante pas, elle parle, dans cette langue à la syntaxe étrange des stars apatrides. Elle explique, justifie, partage, elle cherche à travers tous ces mots à prendre sa mesure de femme et de mythe, « *des fois tellement petite qu'on voudrait s'enfuir* » et d'autres fois immense, à « *prendre tout le théâtre* », jusqu'au vertige. Elle raconte, avec un brin d'autodérision, ses attendrissements fleur bleue, ses émois de petite fille idéaliste à qui pèse tant cette gloire qui l'empêche d'aller « *manger une glace* » dans la rue, comme les autres, les après-midi d'été. Et l'instant suivant, elle analyse avec une sublime simplicité la technique du phrasé, des fioritures, avec « *ce petit truc de sauter au-dessus du chant* ».

Elizabeth Macocco fait entendre cette parole en restituant, avec un humour complice, la gaucherie d'une femme timide mal dans sa peau de star. Mais la réussite du spectacle (mis en scène par Dominique Cardenois) tient surtout à sa dramatisation progressive, jusqu'à cette soirée de « passion », au sens sacrificiel du terme, où surgit, dans l'apothéose du chant, la figure de la mort.

Pour passer ainsi, imperceptiblement, de la confidence familière à la tragédie, la comédienne met en œuvre un métier acquis à bonne école, celle de l'Attroupement II. Implantée à Feyzin, près de Lyon, peu après le départ de Denis Guénoun vers d'autres aventures, l'équipe de Patrick Le Mauff n'a pas cessé de préférer la pratique à la théorie et de privilégier, de ce fait, le travail de l'acteur. Loin de s'enfermer dans des « emplois », ses membres se veulent polyphones, à l'écoute de toutes les cultures comme on peut l'être chez Peter Brook. Tandis qu'Elizabeth Macocco joue *Callas*, ses camarades s'apprêtent d'ailleurs à créer *le Chariot de terre cuite* de Claude Roy, d'après une œuvre du « siècle d'or » indien, celui des Gupta. Un spectacle prometteur à l'heure où l'Attroupement II, soutenu par le conseil régional de Rhône-Alpes, se bat pour obtenir de l'Etat la création d'un centre dramatique de région à Feyzin.

BERNADETTE BOST.

★ Jusqu'au 18 avril dans la petite salle de l'Athénée.

MODE

D'une collection l'autre

Chassez le naturel...

Saint Laurent a mis un point d'orgue aux collections automne-hiver (le Monde du 25 mars). A revenir sur l'ensemble des défilés, une conclusion s'impose : l'hiver sera doux, et long.

« *C'est long, c'est long !...* » La tendance de l'hiver 88-89 s'est répandue comme une rumeur. Il aura suffi de quelques jupes tombant au ras de la cheville pour que les acheteurs s'empressent de transformer ce petit événement en révolution. La vérité, c'est que l'hiver prochain tout dégonfle. Dès janvier, le *Women's Wear Daily*, la Bible de la mode aux Etats-Unis, remisait les poufs dans la rubrique « out ». Entre le 15 et le 24 mars, l'abat-jour s'est fondu en réverbère, la veste est devenue jacquette de dandy ou petit spencer. On a sacrifié les volumes, les paniers dix-huitième, les dernières basques, les bouillonnements du taffetas, pour la fluidité du crêpe, de la mousseline, du jersey mou, des cachemires. L'hiver verra des vêtements qu'on enfile très vite et qui se placent d'eux-mêmes, sans histoire.

Voici revenu le temps des capes enveloppantes (*Saint Laurent*, Lagerfeld, Chloé), des robes-tuniques (Gaultier, Miyake), des cache-cœur douillets (Angelo Tarlazzi, Chantal Thomass, Barbara Bui), des pulls-châles, des pantalons d'homme très amples (tout le monde). La mode se prête davantage aux métamorphoses (trois robes en une chez Catherine Sénard), aux jeux de transparence qu'à la mise en scène trop apparente.

Fatigue des effets « de créateurs », de l'esthétisme baroque. Le gag s'affine en trompe-l'œil (jupe à col tailleur, sac à manche de parapluie, martingale penchée ou manteau à fausses poches chez Jean-Rémy Daumas), l'élégance redevient naturel. Sur le podium, les filles ont les cheveux longs, libres ou attachés en chignon, la poitrine souvent généreuse, le teint poudré léger. Le jour, l'accessoire se simplifie : c'est un foulard, un béret, une paire de collants de couleur, mais opaques et nacrés...

La frontière entre les nouveaux talents et les créateurs dits confirmés s'efface. D'un défilé l'autre, le propos reste sensiblement le même : rendre le joli pratique et le fonctionnel harmonieux. En un mot : inventer un sportswear un peu chic et un soir moins déguisé. « *J'utilise le Lycra pour donner un côté crêpé, sec au tissu*, dit Corine Cobson. *Il sert de faire-valoir. J'aime l'associer à des matières nobles comme la laine, la soie, le coton.* » Elle agrafe un soutien-gorge d'hiver dit « Paris-sur-Mer » sur un pull chaussette...



Dorothée Bis

Les superpositions coulantes remplacent les effets de relief : Christian Lacroix noue un tablier d'organza brodé sur un fourreau de velours noir, Claude Montana renonce à ses *encolures-sculptures* en entonnoir (redoutables pour celle qui perdait une *cacahuète dans un cocktail*), abandonne ses tailles corsetées s'ouvrant en coquetier, pour des *vestes-enveloppes*, des pantalons souples. Là, des paletots mouvants en vison violet, des chemises d'organza à parements de vison boutonnées sur des polos de cachemire rubis... Ailleurs, la douceur devient un style. Il y a désormais un nuancier Gaultier, une palette de couleurs faites pour être portées et supportées l'hiver comme l'été, le jour comme le soir : fondues, profondes, rassurantes. Des prune, des verts, des chocolat, des mordorés.

Tout pour le mouvement. Il justifie à lui seul toutes les interprétations, *toutes les adaptations. On récupère les* tenues déjà volées au sport par la rue : *Jacqueline Jacobson* (*Dorothée Bis*) enfile une chasuble baby doll en tulle strassé sur un caleçon de cycliste en stretch ; chez Chantal Thomass, la doudoune de skieur s'épanouit en manteau trapèze de satin réversible : « *Il pèse 500 grammes. On le monte dans l'avion, on le plie, il reste impeccable. Il y a un côté fonctionnel que je ne peux pas éviter.* » Sa nouvelle besace est un sac à dos en forme de mini-housse de golfeur.

Le Perfecto, ce blazer des années 90, *tout le monde se met* à le retravailler. Jean-Paul Gaultier, le premier à l'avoir détourné, l'aère en cape, Corinne Cobson le channelise avec un tweed mousseux rose et bleu pâle, Angelo Tarlazzi l'allonge en manteau, l'enrichit de manches d'astrakan, Stephan Plassier l'allège dans un tissu « cristal », Jean-Charles de Castelbajac le met en boule : c'est un nouveau K-Way.

Ainsi, on ne joue plus avec le passé, on descend dans la rue résolument. Les *citations se raréfient*, les tenues-événements aussi, et les bêtes de mode *qui n'ont plus d'os à ronger disent* : « *Tout cela devient commercial...* » Alors, quand passe une curiosité, on applaudit à tout rompre : Martine Sitbon, habilleuse pin-up emperruquée d'une veste à double fente et d'un pantalon moulant à pattes-trompettes ; on croit revoir une photo de David Bailey.

Christian Lacroix, lui, butine parfois du côté de Kiraz, nous fait revoir Katmandou, *avec des robes-housses en* maille patchwork, des jupes à franges. Il y a ceux pour qui la mode est encore une fête, une façon de faire partager sa joie de vivre. Et il y a les autres : ceux dont la perfection peut se passer d'humour et d'effets.

La « récré », ce fut aussi le défilé du cours Berçot, son finale avec une *mariée en noir sur laquelle était* accrochée une couronne : « *Adieu, mon biquet.* »

LAURENCE BENAIM.

La ruée vers l'Ouest

Les Etats-Unis couvrant une vaste partie du monde étirée en *largeur, il n'y a plus de saisons.* Entendez que la mode n'en connaît plus, *bien que demeurent* les appellations des semaines du prêt-à-porter : automne-hiver en mars, printemps-été en octobre. Et s'il en est ainsi c'est que la vraie cliente, celle qui achète et paie, est américaine. Elle passe Noël dans l'éternel été de la Floride ou dans les saisons inversées des Amériques du Sud où, en plus, la monnaie est basse.

Alors, Christian Lacroix lui propose des robes-manteaux *boutonnées haut (c'est l'hiver)* mais dans des soies merveilleuses *qui portent le printemps (il* fait soleil). L'Amérique sera le salut – peut-être – *pour* Marc Audibet, qui a dû renoncer à faire défiler une *collection*. Cet inventeur de matières – le premier il a su comment utiliser le stretch, – et à partir des matières, le poète des formes, a déposé son bilan. Son talent, pourtant, a été largement reconnu, mais la fabrication n'a *pas* suivi. A quoi bon présenter des modèles qui seront achetés mais ne pourront pas être vendus, car ils demeureront uniques ? Marc Audibet, qui *s'autofinance, a eu deux points* de vente en France. Aux Etats-*Unis, il en a vingt-cinq, plus* l'espoir de se faire entendre.

Aller vers l'Ouest devient indispensable. Les Italiens eux-mêmes renâclent devant les risques de la *recherche. Le souci de* la vente, c'est-à-dire des varia*tions sur le produit connu et déjà* apprécié, prime.

Il y a eu des épaules offertes au bronzage, de longues jambes prises dans des collants drôles. Mais, en majorité, on a vu du sérieux, y compris chez les nouvelles venues, à la cour Carrée du Louvre. Chez Lolita Lempicka qui *se cramponne aux tailleurs à la* ligne plongeante, ou chez Martine Sitbon *qui hésite* entre la redingote de cocher façon Yojhi Yamamoto et la hippy fleurie...

Quelquefois il y a eu du vrai chic, chez Hanae Mori par exemple, *qui en prêt-à-porter* maintient l'élégance de sa haute couture. Elle *en élimine* les audaces trop coûteuses à reproduire, fait défiler *les fines silhouettes*, gracieuses, strictes. Une certaine idée de la femme.

COLETTE GODARD.

Festival d'Avignon

Dans *le Monde* du 10 mars, à propos du programme du quarante-deuxième Festival d'Avignon, nous avons indiqué deux numéros de téléphone erronés que nous avons rectifiés le lendemain.

Nous rappelons que pour obtenir des renseignements complémentaires sur le programme du Festival, il faut composer le (16) 90-82-67-08 pour Avignon et le (1) 48-74-59-88 pour Paris.

● **Mort du danseur et chorégraphe américain Robert Joffrey.** – Le danseur et chorégraphe américain Robert Joffrey est mort le 25 mars à New-York. Il était âgé de cinquante-sept ans. De son vrai nom Abdullah Jaffa Anver Bey Khan (son père était afghan), il avait fondé dans les années 50 le Robert Joffrey Concert, devenu par la suite le Robert Joffrey Ballet. Cette compagnie devait accéder à une notoriété comparable à celles des grandes troupes américaines comme le New York City Ballet. Joffrey avait dansé en 1949 chez Roland Petit.



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

ENFIN BENUREAU. Théâtre de Dix-Heures (42-64-35-90), 20 h 30 ; dim. à 16 h.

L'UN DANS L'AUTRE. *Café de la Gare* (42-78-52-51), sam. 19 h 30.

LA DEMANDE EN MARIAGE, LE MARIAGE FORCÉ, LE PLAISIR DE ROMPRE. Théâtre des Déchargeurs (42-36-00-02), sam. 21 h ; dim. 17 h.

○ : *Horaires irréguliers.*

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). L'Invité : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Mille et un soirs de don Quichotte : 20 h 30, dim. (dernière) 16 h.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉÂTRE) (45-89-43-22). Just a Joke : 21 h.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h, dim. 15 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Le Hibou : 20 h 30, dim. 16 h.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Callas : 20 h 30, mar. 18 h 30. Salle Louis Jouvet. Gertrud : 20 h 30.

BERRY (EX-ZÈBRE) (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. L'Indien cherche le Bronx : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Bacchus : 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Les samedis qui chantent : 16 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ▷ Dim. La Grande Lagune, Gloria Alcorta : 17 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Iphigénie : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE ÉPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Volpone ou le renard : 20 h, dim. 15 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Orgie : 20 h 30, dim. (dernière) 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30, dim. 15 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. La Galerie. L'Antre : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. La guerre de Troie n'aura pas lieu : 20 h 30. ▷ Dim. Le Véritable saint Genest, comédien et martyr : 14 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-96-88-32). Liszt-Baudelaire : 20 h 30, dim. 17 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30, dim. 16 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 23 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

ELDORADO (42-49-60-27). Aventure à Tahiti : 15 h, dim. 14 h.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Sonate à Johannesburg : 20 h 30.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). Le Transsexuel : 20 h 30, dim. (dernière) 18 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. La Nuit du vérificateur : 20 h 30, dim. (dernière) 17 h. Salle II. L'empereur panique : 21 h, dim. 17 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Hors limite : *18 h et 21 h.*

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 18 h et 21 h 30, dim. 15 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS *(43-26-63-51). You're* good man Charlie Brown : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Fando et Lis : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). *Lettre d'une inconnue* : 18 h 45. *Ne pas dépasser la dose prescrite* : 20 h 30. Double je : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 45.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Palais mascotte : 21 h, dim. 14 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h.

LE BOURVIL (43-73-47-84). A la rencontre de Marcel Proust : 20 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Pierre Péchin : 21 h, dim. 15 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). La Demande en mariage, le mariage forcé, le plaisir de rompre : 21 h.

LIEU DE RENDEZ-VOUS POUR SE RENDRE A LA CACHE (43-46-66-33). *Drapeau noir* : 20 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Au bord du lit : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Zoo Story : 19 h. L'Ile des chèvres : 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h, dim. 15 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Rosel, suivi *de Douce Nuit* : 20 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public nº1 : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). George Dandin : 20 h 30, dim. 15 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Fioretti, d'après la vie de saint François d'Assise : 02 h, dim. 15 h 30.

MOUFFETARD (43-31-11-99). Salomé : 20 h 45, dim. 15 h 30.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 18 h, 16 h, jeu. (scol.) 14 h et 15 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une soirée pas comme les autres : 18 h 30 et *21 h 30, dim. 15 h 30.*

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Daisy, un film pour Fernando Pessoa : 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas rappaport : 20 h 45, dim. 15 h.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). De la maison des morts : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h, dim. 15 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Le Réveil : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Tchekhov docteur Raguine : 21 h, dim. 15 h 30. Salle II. Coup de crayon : 20 h 30, dim. 15 h.

Samedi 26 - Dimanche 27 mars

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Agatha : 19 h, dim. 17 h 30. Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 21 h, dim. 15 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Pendant ce temps nos deux héros... : 20 h 30, dim. 17 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Good le Choc : 20 h 45, dim. 15 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (43-71-30-20). La valse a mille ans : 18 h 30. Mistero Bouffo : 20 h 30, dim. (dernière) *16 h 30.*

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid' : 20 h 30 et 22 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30, dim. 16 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Spectacle obligatoire : 20 h 30, dim. (dernière) 15 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salomé (avec la collaboration du Goethe Institut) : 18 h, dim. 20 h 30. Salle I. L'Etranger : 20 h 30, dim. 15 h. L'Ecume des jours : 22 h, dim. 17 h. Salle II. Les Bonnes : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). Le Festin de Pierre ou Dom Juan : *20 h 30, dim. 17 h.*

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Slastic : 18 h 30. Il faut passer par les nuages : 20 h 45, dim. 14 h 30.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (46-36-98-60). *La Passion : 17 h, dim.* (dernière) 15 h.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-99). Comment est le printemps là-bas ? : 21 h.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Chabrol joue intensément : 21 h.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h, dim. 15 h.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00). ▷ Dim. Der Freischutz : 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. Anacaona : 20 h *30.* ▷ *Dim. Le Misanthrope* : 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. La Traversée de l'empire : 15 h et 20 h 30.

THÉATRE *OUVERT-* **JARDIN D'HIVER** (42-62-59-49). Paris-Nord : 18 h 30. L'Etalon or : 21 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Fièvre romaine : 21 h, dim. 15 h et 18 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). La Timbale : 15 h 30. Il était temps que j'arrive : 20 h 15. 21 h 30, sam. : Smain.

TOURTOUR (48-87-82-48). En attendant : 19 h. Le Dieu des mouches : 20 h 30. Le Détour : 21 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). El Secundo (Bill Baxter) : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). Zingaro : 20 h 15.

PARIS EN VISITES

LUNDI 28 MARS

Exposition « Zurbaran », 13 h 15, métro Champs-Elysées-Clemenceau, à l'intérieur (Agnès Anquetin).

« Musée Picasso », 14 heures, 5, rue de Thorigny (Approche de l'art).

« Mystérieuse Egypte au Louvre », 14 h 30, sortie métro Louvre (Isabelle Hauller).

« Hôtels, cours et passages de Saint-André-des-Arts », 14 h 30, fontaine Saint-Michel (Les Flâneries).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Picasso et l'hôtel Salé », 14 h 30, dans la cour (Christine Merle).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Michèle Pohyer).

« *L'église Saint-Sulpice et son quartier* », 14 h 30, métro Saint-Sulpice (D. Fleuriot).

« Le château de Vincennes et les rois maudits », 14 h 30, métro Château-de-Vincennes, *sortie château* (C.-A. Messer).

« Passages de la butte Montmartre », 15 heures, sortie métro Blanche (Paris et son histoire).

« *La* cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (Pygma).

« Zurbaran au Grand Palais », 16 heures, entrée de l'exposition (Pierre-Yves Jaslet).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Money, Money (1969), de José Varela, 15 h ; Prends l'oseille et tire-toi (1969, v.o.s.t.f.), de Woody Allen, 17 h ; The Mikado (1939, v.o.), de Victor Schertzinger, 19 h ; l'Ecurie Watson (1939, v.o.), d'Anthony Asquith, 21 h.

DIMANCHE

La Ballade de Bruno (1976-1977, v.o.s.t.f.), de Werner Herzog, 15 h ; la Roulette chinoise (1977, v.o.s.t.f.), de Rainer Werner Fassbinder, 17 h ; l'Esprit s'amuse *(1945, v.o.)*, de David Lean, 19 h ; *Henry* V (1944, v.o.), de Laurence Olivier, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

SAMEDI

Palmarès du 10e Festival international de Créteil, 15 h ; Palmarès du 10e Festival international de Créteil, 17 h ; le Premier Cri (1963, v.o.s.t.f.), de Jaromil Jires, 19 h ; les Vieux dans la houblonnière *(1964, v.o.s.t.f.)*, de *Ladislav Rychman*, 21 h.

DIMANCHE

Palmarès du 10e Festival international de Créteil, 15 h ; Palmarès du 10e Festival international de Créteil, 17 h ; le Miroir aux alouettes (1965, v.o.s.t.f.), de Jan Kadar et Elmar Klos, 19 h ; Qui veut tuer Jessie ? (1966, v.o.s.t.f.), de Vaclav Vorlicek, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : la Chasse (1965, v.o.), de Carlos Saura, 14 h 30 ; Caudillo (1976, v.o.), de Basilio Martin Patino, 17 h 30 ; El Pisito (1958, v.o.), de Marco Ferreri et Isidoro Martinez Ferri, 20 h 30.

DIMANCHE

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : l'Amour sorcier (1986, v.o.), de Carlos Saura, 14 h 30 ; Démons dans le jardin (1982, v.o.), de Manuel Gutierrez Aragon, 17 h 30 ; Divines Paroles (1987, v.o.), *de José Luis Garcia Sanchez, 20 h 30.*

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

SAMEDI

La Troisième République : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 21 h ; Rêves : Bande annonce : Faubourg Montmartre, le Dernier Conte de Shéhérazade (1937) de R. Le Somptier, la Crise est finie (1934) de R. Siodmak, 14 h 30 ; Combines : Bande annonce : Stavisky, Ces Messieurs de la santé (1933) de P. Colombier, 17 h ; Paris au quotidien : la Troisième République (1970) de J. Bacque, Paris qui tourne (1977) de F. Marquis, Paris 09-31 (1986) de J. Leclercq, 18 h ; Paris à vivre : la Fureur de vivre des années vingt (1963) de J. Drot, la Classe à trois faces (1927) de Jean Epstein, 20 h ; Grande Guerre : 14-18 (1962) de Jean Aurel, 21 h.

DIMANCHE

La Troisième République : Guinguette : A la Varenne (1933), la Belle équipe *(1936) de Julien Duvivier, 14 h 30* ; la Bataille de France : la Bataille de France (1963) de Jean Aurel, 17 h ; Années trente : la Troisième République (1970) de D. Lander, Métropolis 1930 (1984) de G. Scher, 18 h ; Années folles : Entr'acte (1924) de René Clair, Bande annonce : Quartet, les Années folles (1960) de Mirea Alexandresco et Henry Torrent, 20 h ; Commune et République : la Troisième République (1970) de D. Lander, Commune de Paris (1951) de R. Menegoz, 21 h.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ANE QUI A BU LA LUNE (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All., v.f.) : Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; *Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77)* ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, *5e* (43-26-84-65).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

BABY BOOM (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Les *Montparnos, 14e (43-27-52-37).*

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BERNADETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; *Kinopanorama, 15e* (43-06-50-50).

BRADDOCK (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Forum *Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74)* ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CINGLÉE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Rotonde, *6e* (45-74-94-94) ; *Gaumont Colisée, 8e* (43-59-29-46) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, *15e (48-28-42-27) ; Images,* 18e (45-22-47-94).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; *Le Maillot, 17e (47-48-06-06)* ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont *Alésia, 14e (43-27-84-50)* ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention* Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 *Juillet Beaugrenelle, 15e* (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JENATSCH (Suis.-Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé *Montparnasse, 14e (43-20-12-06).*

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

LES LONGS ADIEUX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MADE IN HEAVEN *(A., v.o.) : Ciné* Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA MAISON DE JEANNE (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MAURICE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA MORT DES BEAUX CHEVREUILS (tchèque, v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE PACTE (*) (Brit., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA PASSERELLE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

RUNNING MAN (*) (A., v.o.) : Forum *Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC* Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Pathé Français, 9e *(47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e* (43-20-32-20).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.o.) : *Le Triomphe, 8e (45-62-45-76)* ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TROIS HOMMES ET UN BÉBÉ (A., v.o.) : *George V, 8e (45-62-41-46).*

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE **TRANQUILLE** (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WALL STREET (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

LES FILMS NOUVEAUX

AVENTURES SUR LES ILES. Film soviétique d'Ousmane Saparov, v.f. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CHOUANS. Film français de Philippe de Broca, v.f. : UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRY FREEDOM. Film britannique de Richard Attenborough, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-*83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-*57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DEUX MINUTES DE SOLEIL EN PLUS. Film français de Gérard Vergez : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE FESTIN DE BABETTE. Film danois de Gabriel Axel, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

HIDDEN. Film américain de Jack Sholder, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE JUSTICIER BRAQUE LES DEALERS. Film américain de J.-Lee Thompson, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE MARIN DES MERS DE CHINE. Film Hong Kong de Jackie Chan, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MIRACLE SUR LA 8e RUE. Film américain de Matthew Robbins, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-*Charles, 15e (45-79-33-00)* ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES P'TITS SCHTROUMPFS. Film belge de Peyo : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

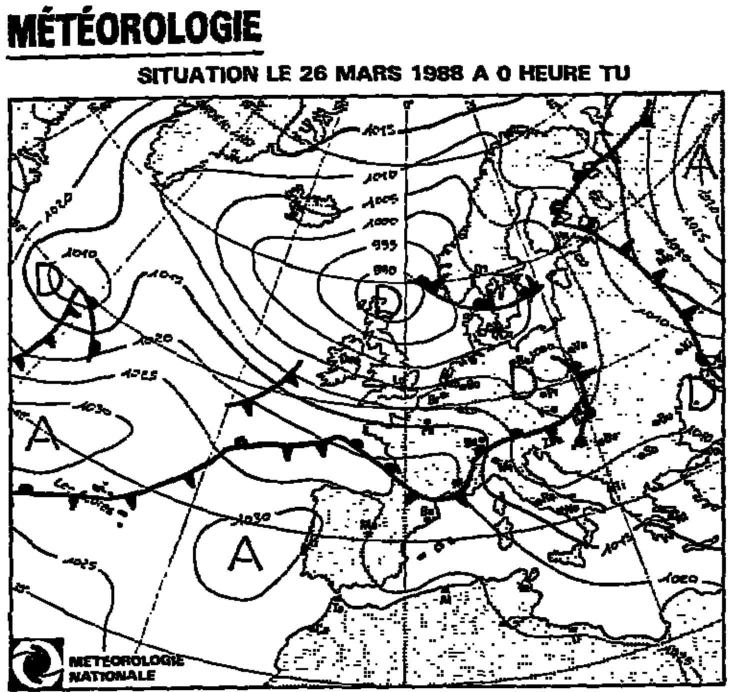
SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR. Film britannique de Stephen Frears, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet *Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-*André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

36 FILLETTE. (*) Film français de Catherine Breillat : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-*Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne,* 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

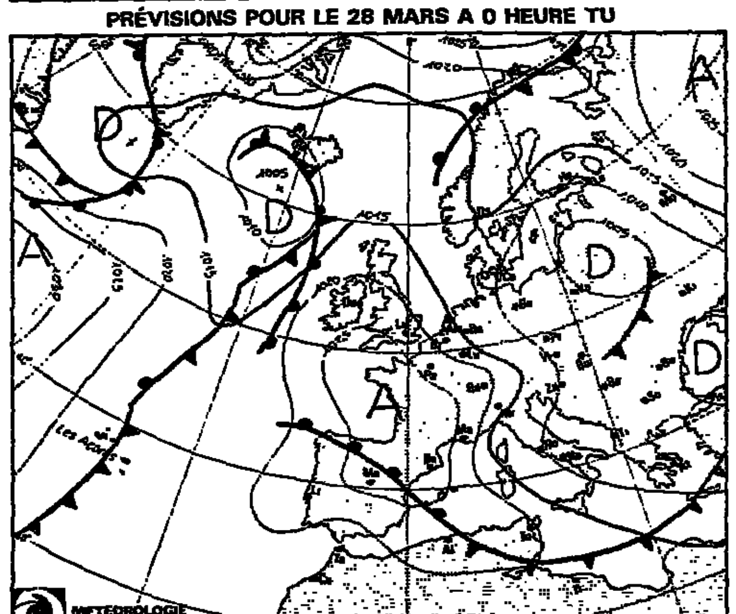
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 MARS 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 28 MARS A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 26 mars à 0 h TU et le lundi 28 mars à 24 h TU.

Pas mal de soleil pour ce dernier dimanche de mars.

Il faudra attendre mardi pour voir arriver la prochaine perturbation Atlantique. Au fil du week-end, les hautes pressions vont s'installer par l'ouest et le régime d'averses va faire place au soleil.

Dimanche : pour la matinée, de la Haute-Normandie et du Nord à l'Ile-de-France, le Centre, l'Auvergne, le Lyonnais, les deux Savoies et tout le Nord-Est, le ciel sera encore capricieux, avec nuages, éclaircies et averses. Il fera frais, avec un vent de nord-ouest modéré.

Le thermomètre marquera entre 2 et 5 degrés au petit jour.

Au fil de la journée, le risque de giboulées disparaîtra au nord de la Seine, en région parisienne et sur le Centre, tandis que ça restera instable plus à l'est.

Les températures seront un peu fraîches pour une fin mars, 8 à 11 degrés au maximum.

Sur tout l'ouest du pays, ainsi que sur les régions méridionales, le temps sera bien ensoleillé pour la journée. Une petite restriction seulement pour les Pyrénées, où la matinée sera assez nuageuse.

Attention tout de même, du Languedoc au Var, la tramontane et le mistral souffleront fort, jusqu'à 80 kilomètres-heure. Ils ne faibliront sensiblement que dans l'après-midi.

Au lever du jour, il fera 5 à 8 degrés en moyenne et les maxima s'échelonneront entre 11 et 13 degrés dans le nord-ouest du pays, 13 à 15 degrés dans le Sud-Ouest et 14 à 17 degrés en Méditerranée.

LEGENDE

ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 27-03-88 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-3-1988 à 6 heures TU et le 26-3-1988 à 6 heures TU — le 26-3-1988

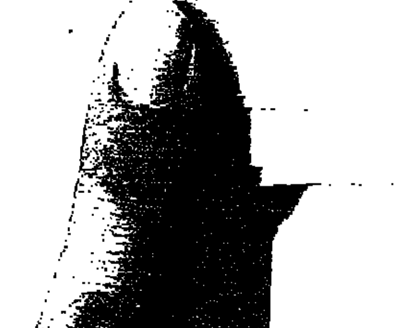
FRANCE			
AJACCIO	19	10	N
BIARRITZ	16	12	C
BORDEAUX	14	11	P
BOURGES	14	5	P
BREST	12	7	A
CAEN	12	6	P
CHERBOURG	10	6	P
CLERMONT-FERR.	15	6	P
DIJON	15	6	A
GRENOBLE St-M-H	15	8	C
LILLE	11	6	N
LIMOGES	12	5	P
LYON	17	7	P
MARSEILLE-MAR.	19	9	N
NANCY	12	5	P
NANTES	14	8	P
NICE	24	12	N
PARIS-MONTS.	13	7	D
PAU	16	11	C
PERPIGNAN	22	9	N
RENNES	15	7	N
ST-ÉTIENNE	15	6	P
STRASBOURG	13	5	A
TOURS	14	6	P
TOULOUSE	16	11	P
POINTE-A-PITRE	30	21	A

ÉTRANGER			
ALGER	25	6	D
AMSTERDAM	5	5	P
ATHÈNES	17	12	D
BANGKOK	35	26	N
BARCELONE	23	8	D
BELGRADE	15	7	D
BERLIN	10	4	A
BRUXELLES	10	6	A
LE CAIRE	28	14	D
COPENHAGUE	5	3	A
DAKAR	37	24	D
DELHI	34	24	D
DJERBA	26	17	D
GENÈVE	12	5	A
HONGKONG	23	18	C
ISTANBUL	16	8	N
JÉRUSALEM	24	8	O
LISBONNE	22	12	D
LONDRES	10	6	D
LOS ANGELES	34	18	D
LUXEMBOURG	9	4	A
MADRID	26	7	N
MARRAKECH	29	12	D
MEXICO	28	25	B
MILAN	17	7	D
MONTRÉAL	10	0	C
MOSCOU	4	1	C
NAIROBI	27	18	A
NEW-YORK	23	6	N
OSLO	1	0	C
PALMA-DE-MAL.	20	5	N
PÉKIN	11	0	D
RIO-DE-JANEIRO	29	25	D
ROME	18	7	D
SINGAPOUR	31	24	P
STOCKHOLM	1	0	*
SYDNEY	20	18	C
TOKYO	10	7	P
TUNIS	25	14	D
VARSOVIE	11	2	P
VENISE	14	4	B
VIENNE	11	6	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4708

HORIZONTALEMENT

I. Composante d'un traitement susceptible d'aggraver le mal. Elément de certains *massifs*. – II. Il descendit bien plus vite qu'il n'était monté. Est habituée aux changements de direction. – III. Un qui est appelé à prendre des bûches. Est de faible constitution. – IV. De nombreux fauves se sont attaqués à lui. Sur une rivière. Trouve à manger dans l'eau. – V. Appelle une réponse. Est exposé aux coups. *Il n'est pas rare qu'on le fasse entrer dans le décor.* – VI. Ce qu'ils dégagent peut faire dégager. Il faut un certain souffle pour la réussir au mieux. Ne se passe pas sans que l'on aille dans toutes les directions. – *VII. Se faire remarquer.* Possédé par celle qui fume comme une locomotive. Possessif. – VIII. N'aide certes pas à faire bonne figure. Met beaucoup de choses en l'air. – IX. Jalonnent les étapes de notre vie. Près d'un futur site olympique. Impose le respect. – X. *Amenée à ne plus se montrer nue.* Tel qu'on ne risque plus d'avoir des vues sur lui. – XI. Qui, une fois placée, est souvent déplacée. Forme certaines colonnes. N'est donc pas sans réaction. – XII. Il leur est difficile de passer inaperçus. Petit malin. Apporter du nouveau. – XIII. On y met *la main à la pâte*. A un gros ventre. – XIV. Utile pour celui qui est vraiment décidé à aller de l'avant. *Engage des poursuites. Machin qui* peut être une machine. – XV. Crée des liens et forme des nœuds. Fut heureux comme un roi.

VERTICALEMENT

1. Se charge de mettre dans le buffet ce qu'il y a sur la table. *Tombe dans l'oubli.* – 2. Des hommes qui cherchent à se faire remarquer. Qui prouve donc que *l'on n'est pas resté sans voix.* – 3. Avec elle, il est facile de faire les quatre cents coups. Glorifiait les faits d'armes. – 4. Partie d'une nation. Coup de chien. Mot de la fin *qui n'est pas pour nous.* – *5.* Fut capitale. On ne souhaite évidemment pas les voir s'occuper de nos *affaires.* – *6. Sujets ne connaissant* pas le sujet. Porte des couleurs totalement opposées. Pronom. – *7.* Capable de faire le mur. Prouvent qu'on a bien mené sa barque afin de ne pas couler. – 8. Dure à avaler pour celui qui aime avaler. Terrain d'action pour le héros d'un écrivain anglais du dix-huitième siècle. Font les grandes rivières. – 9. Ne va pas droit au but. *Tel qu'il vaut mieux ne* pas trop se répéter. Fait monter le ton. – 10. Collectifs pour des républicains. *Un qui peut avoir la tête* près du bonnet. Démontre. – 11. Fait partie du charme. Rendre facile un possible engagement. Cours du Midi. – 12. Où quelqu'un de très fort finit par arracher la victoire. Susceptible d'être obligé de se montrer désobligeant. De quoi *mettre fin à certains vols.* – *13.* Voies d'eau. Ses descendants connurent bien des malheurs. Se voyait de très loin. – 14. Avec elles, il est impossible de passer du rêve à la réalité. Prend racine ou bien rentre dans sa coquille. – 15. Note. A l'habitude de repousser ou bien risque fort de l'être. Pas autre chose.

Solution du problème n° 4707

Horizontalement

I. Malappris. – II. Obéré. Ane. – III. Lettre. Fi ! – IV. Are. Océan. – V. *Lino. Me.* – VI. Rillettes. – VII. Epi. As. – VIII. Speaker. – IX. Orgelets. – X. In. Apurés. – XI. *Osiris. Té.*

Verticalement

1. Molaires. Io. – 2. Aber. Ippons. – 3. Le Tellier. – 4. Art. Il. Agar. – 5. Péroné. *Képi.* – 6. Ecot. Elus. – 7. Râ. Tarer. – 8. Infâmes. Têt. – 9. Seine. Esse.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 25 mars 1988 :

DES ARRÊTÉS

● *Du 4 mars 1988 portant approbation de la convention nationale des infirmiers.*

● *Du 15 mars 1988 relatifs à l'autorisation de rejet d'effluents radioactifs gazeux et liquides par l'extension du laboratoire de haute activité du Centre d'études nucléaires de Saclay (atelier d'extraction de molybdène 99).*

● Du 7 mars 1988 portant nomination d'élèves ingénieurs de deuxième année à l'Ecole nationale des ponts et chaussées et portant attribution du diplôme d'ingénieur de cette école aux élèves sortis en 1986.

UNE CIRCULAIRE

● *Du 1er février 1988 relative à* la mise en œuvre du « bouclage » des aides au logement, à la conclusion des accords-cadres et au nouveau *régime du conventionnement après* travaux.

● ***PEINTURE : le Salon de Barbizon.*** – Le Salon municipal de peinture de Barbizon se tiendra cette année du 7 au 23 mai. Ceux qui désirent y participer sont invités à prendre contact avec la mairie de Barbizon, soit par courrier (77630), soit par téléphone (60-66-41-92, *demander Annie), afin de recevoir* le règlement et le bulletin d'adhésion nécessaire à leur inscription.

Le Carnet du Monde

Décès

– Toulouse. Montréal. Toronto.

Mme veuve Jacob Amsellem,
M. Armand Amsellem
et famille,
M. Raphaël Amsellem
et famille,
Les familles Malka, Mamann, Samuels, Dentziger,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacob AMSELLEM,

survenu dans sa quatre-vingtième année, *le* 24 mars 1988, à Montréal.

2615 Kent Avenue,
appartement 206,
Montréal H3S 1M8.

– Lorenzo Argenti,
Mme Fanny Phrantzes,
Mme Georgina Bruce,
ses enfants,
Frédéric Bruce-Argenti,
son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alexandra Hélène ARGENTI,
née Schilizzi,

survenu à Londres, le 23 mars 1988.

Les obsèques auront lieu le lundi 28 mars en la cathédrale grecque orthodoxe Sainte-Sophie, à Londres, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3 West Halkin Street,
London SW 1.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Raoul BORRA,
croix de guerre 1914-1918,
médaillé militaire,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
ancien maire de Bône,
ancien député de Constantine,

survenu dans sa quatre-vingt-douzième année.

4, avenue *Giordan,*
06200 Nice.

– Ses collègues
ont la douleur de faire part du décès, après une longue maladie, à l'âge de cinquante-huit ans, de

M. Jean DESCRAINS,
officier des Palmes académiques,
professeur de littérature française
à l'université de Reims,
directeur de l'inventaire
des fonds anciens des bibliothèques
de Champagne-Ardenne.

La levée du corps se fera le mardi 29 mars 1988, au funérarium de l'hôpital de la Pitié, 22, rue Bruant, et l'incinération, le même jour, vers 10 h 30, au crématorium du Père-Lachaise.

CARNET DU MONDE

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 79 F
Abonnés (avec justificatif) .... 69 F
Communications diverses .... 82 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blanc). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Rens. : 42-47-95-03.

– Mme Albert Jedwab,
son épouse,
M. et Mme Gérard Tatin,
Jocelyne Jedwab et Alexandre Dupouy,
ses enfants,
Julia et Alexandre Tatin,
ses petits-enfants,
M. et Mme Victor Lemor
et leurs enfants,
sa sœur et son beau-frère,
M. et Mme Maurice Jedwab,
son frère et sa belle-sœur,
Stéphane et Karine Jedwab,
son neveu et sa nièce,
Mme Marie Chapiro,
ses enfants et petits-enfants,
sa belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Albert JEDWAB,

survenu le 23 mars 1988, dans sa soixante et unième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 28 mars.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 15 h 30 précises.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Mme Jacques Jesberger,*
Mme Jeanne Reddet,
Le général et Mme Robert Vidal,
M. et Mme Gilles Jesberger
et leur fille,
M. et Mme Denis Jesberger
et leurs enfants,
M. et Mme Michel-Edouard Leclerc
et leur fille,
Le docteur et Mme Claude Vidal
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Favereau
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Lourier
et leurs enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès accidentel de

M. Jacques JESBERGER,
capitaine de vaisseau,
croix de guerre avec palme,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de l'aéronautique,
pilote d'essais de la Société des avions
Marcel-Dassault-Breguet-Aviation,

survenu le jeudi 24 mars 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 28 mars 1988, à 10 heures, en la cathédrale Saint-Sernin à Toulouse.

Une bénédiction aura lieu en l'église de Busserolles (Dordogne), ce même lundi 28 mars 1988, à 16 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La famille
Et les proches du

docteur Jacques L'YVONNET,

ont la douleur de faire part de son décès survenu le 18 mars 1988, à Belle-Ile-en-Mer.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Bangor (Belle-Ile-en-Mer).

1, *avenue Eugène-Thomas,*
94270 Le Kremlin-Bicêtre.

– Antoinette Albert Mouchet,
André et Brigitte Mouchet,
Jacqueline et Jean-Charles Blanc,
Klutt et Sophie Mouchet,
Isabelle Mouchet,
Catherine et Raymond Bunge,
ont la douleur de faire part du décès de

Albert MOUCHET,

à l'âge de soixante-quinze ans.

Albert Mouchet ayant fait don de son corps à la science, il n'y aura pas d'enterrement.

Une messe sera dite à son intention en l'église *Notre-Dame-de-Lorette, 18,* rue de Châteaudun, Paris-9e, le mardi 29 mars, à 11 heures.

25, rue Drouot,
75009 Paris.

– Mme Myriam Worms,
son épouse,
M. et Mme Pierre José Worms,
son fils et sa belle-fille,
Mme Jeannette Varnier,
sa sœur,
Sandrine, David et Stéphane,
ses petits-enfants,
M. et Mme Tristan Destreicher,
son beau-frère et sa belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
Toute la famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alexandre WORMS,

survenu le 24 *mars* 1988, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 28 mars, à 10 h 30, au cimetière du Montparnasse. Réunion porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue d'Ankara,
75016 Paris.

Anniversaires

– **Jean-Jacques LEQUEU,**
ingénieur, architecte, dessinateur,

demeurant à Paris, 33, rue Saint-Sauveur, s'éteignait le 28 mars 1826,

« D'ailleurs, c'est toujours les autres qui meurent. »

M. D.

Economie

AFFAIRES

Pastis dans le Coca

Titulaire depuis 1949 des droits de distribution du Coca-Cola en France, le groupe Pernod-Ricard a annoncé le 25 mars avoir refusé une proposition de la firme américaine visant à reprendre cette prérogative, afin d'accroître la consommation par les Français. *« La proposition de Coca-Cola était inacceptable, donc nous avons refusé. La balle est maintenant dans son camp »* se contentait de dire, vendredi M. Patrick Ricard, PDG de Pernod.

Depuis janvier, les relations se sont dégradées entre les deux groupes. Pernod a jugé démesuré le budget publicitaire de Coca-Cola sur la France pour 1988, dont il partage les frais à parts égales avec la célèbre firme américaine. Si Pernod est prêt à rompre les accords de distribution qui le lient à Coca-Cola (ils recouvrent aussi les boissons Sprite, Fanta et Finley), il veut que le jeu en vaille la chandelle. *« Nous ne nous quitterons que si les conditions de la séparation sont très intéressantes »*, déclarait début janvier M. Patrick Ricard. Celui-ci a précisé sa pensée le 25 mars en déclarant : *« Il faut que les Américains nous proposent plus que si l'on continuait à exploiter Coca-Cola »*. Concrètement, *Pernod et Coca sont liés par une* série d'accords de distribution qui recouvrent l'Hexagone, dont le premier expire en 1990, et le dernier en 1997. Certains sont renouvelables tous les dix ans seulement. Ces liens juxtaposés représentent, de l'avis du PDG de Pernod, un bénéfice attendu total supérieur au milliard de francs.

Coca-Cola *est-il prêt à payer* le prix fort pour reprendre sa liberté de manœuvre en France et imposer plus encore sa célèbre boisson ? Le 25 mars, la firme américaine restait silencieuse sur la *rupture des négociations* avec Pernod-Ricard. Ce conflit doit être replacé dans le cadre de la décision prise par Coca-Cola, au début de l'année, de créer une usine d'embouteillage dans la zone d'entreprises de Dunkerque.

Avec un investissement de 4 milliards de francs

Le premier groupe papetier norvégien s'installe dans l'est de la France

METZ
de notre correspondant

Le groupe Norske Skogindustrier (NSI), numéro un norvégien du bois (7 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1987) a reçu, vendredi 25 mars, le feu vert des pouvoirs publics pour lancer son plan de développement de l'industrie papetière dans l'est de la France devant induire la création de 400 emplois directs et 700 indirects dans les scieries et les unions forestières des départements concernés.

Ce projet portant sur un engagement de près de 4 milliards de francs est l'investissement industriel étranger *le plus important autorisé* depuis dix ans. Il prévoit notamment l'implantation à Golbey, dans les Vosges, d'une unité de production de papier journal d'une capacité de 200 000 tonnes par an.

Cet *équipement entrera en service* fin 1990, explique un représentant de NSI en France, M. Yves Garrigues. Sa réalisation répond à un besoin, observe pour sa part le ministère de l'industrie, en remarquant que, chaque année, la France consomme 600 000 tonnes de papier journal pour une production de 250 000 tonnes.

Parallèlement, cette implantation dans les Vosges permettra une exploitation du massif résineux local jusqu'alors très partielle. La production prévisionnelle intégrera comme matières premières 50 % de bois et 50 % de vieux papiers.

L'investissement de cette première tranche s'élève à quelque 2 milliards de francs pour la création à Golbey de deux cent quatre-vingt-dix-huit emplois. Une seconde machine de production de papier journal d'une capacité identique doit être installée sur ce site au milieu de la prochaine décennie.

Outre l'installation vosgienne, le plan NSI comporte le rachat de la société Stracel, le groupe norvégien souhaitant acquérir les part de la Cellulose de Strasbourg détenues actuellement par ses actionnaires papetiers et banquiers. Des contacts sont d'ores et déjà engagés. Ils devraient aboutir dans les prochaines semaines.

L'objectif de NSI est de pouvoir dès cette année lancer la modernisation de Stracel en investissant 100 millions de francs pour accroître la capacité de l'usine de 20 000 tonnes par an et améliorer la qualité. *« Pour assurer la rentabilité du site à long terme*, affirme M. Arnfinn Hofstad, *il est prévu d'installer une machine à papier impression-écriture. »* La décision de réaliser cet investissement sera arrêtée d'ici à 1992. Les deux volets du dossier, l'installation dans les Vosges et le rachat de Stracel à Strasbourg constituent *« un ensemble cohérent de nature à conforter et développer de façon harmonieuse l'ensemble de la filière bois dans le Grand Est »*, précise le ministère de l'industrie.

Pour l'heure, NSI procède au bouclage financier de son plan. Le groupe norvégien, qui entend conserver la majorité absolue, ne ferme pas pour autant la porte à d'autres actionnaires.

JEAN-LOUIS THIS.

Négociations entre le Nigéria et Elf-Aquitaine

Une raffinerie en copropriété

(Suite de la première page.)

Cette remise en ordre vise pour l'essentiel à accroître ses ventes directes en supprimant les intermédiaires (négociants notamment) coûteux et peu efficaces et à éliminer la contrebande qui grevait lourdement ses recettes. Dorénavant, a déclaré le ministre du pétrole, les exportations ne seront plus assurées que par trois canaux : soit par les grandes compagnies comme Shell, Agip, Gulf, Mobil, et Elf, qui produisent du pétrole au Nigéria en association avec la compagnie nationale nigériane du pétrole (NNPC) et *continueront d'enlever leur part* (30 à 40 %) du brut extrait, soit par les sociétés qui ont dans le pays une activité d'exploration, soit enfin par les raffineries dans lesquelles l'Etat s'apprête à prendre des participations directes.

Elf Aquitaine, présent depuis vingt-cinq ans au Nigéria, était bien placé pour figurer parmi les nouveaux partenaires privilégiés de Lagos. Le groupe français y a produit environ 100 000 barils/jour de pétrole (5 millions de tonnes/an) en association avec le NNPC. Il explore actuellement quatre permis en mer sur lesquels il devrait effectuer prochainement des forages. Il distribue aussi localement des produits pétroliers sous sa marque grâce à un petit réseau d'une cinquantaine de stations. Enfin, il participe à hauteur de 10 % au projet de gaz naturel liquéfié nigérian, qui prévoit la construction près de Port-Harcourt d'une usine de GNL destinée à l'exportation d'une capacité de 5,8 milliards de mètres cubes/an pour 2,5 milliards de dollars.

Accord à long terme

Pour le groupe français, gêné comme tous ses concurrents européens par la surcapacité du raffinage sur le Vieux Continent, la vente d'une partie de son outil de raffinage *constitue* une aubaine. Il a également intérêt, dans l'état de désordre qui règne actuellement sur le marché pétrolier international, à conclure avec le pays producteur un accord à long terme d'approvisionnement lui garantissant un prix conforme au marché.

Pour le Nigéria, qui, comme tous les pays producteurs non intégrés, a des *difficultés à écou*ler son brut de façon régulière, l'intérêt consiste bien entendu à élargir le volume des exportations garanties, accessoirement aussi, comme l'a montré l'accord conclu il y a cinq ans entre le Venezuela et la compagnie allemande Veba, à se prémunir contre les variations du dollar ; enfin, à s'affranchir *des règles contraignantes* de l'OPEP.

Reste à connaître les détails de l'opération et son mode de paiement. Compte tenu de la situation financière critique du Nigéria, il y a de grandes chances que celui-ci s'effectue en nature, c'est-à-dire en pétrole, comme la plupart des opérations du même type conclues jusqu'ici entre les producteurs et les compagnies. Reste enfin à connaître la réaction des pouvoirs publics français. Jusque-là, ils n'ont, semble-t-il, pas manifesté d'hostilité au projet, mais ils pourraient s'inquiéter le cas *échéant de la dépendance ainsi* créée vis-à-vis d'un pays producteur, membre éminent de l'OPEP, en cédant une partie de l'outil de raffinage national. Il est vrai que le Nigéria venant le premier, les quantités en jeu restent en tout état de cause faibles par rapport aux importations totales du pays.

VÉRONIQUE MAURUS.

Le poids des deux partenaires

Avec un chiffre d'affaires de 122 milliards de francs, le groupe Elf-Aquitaine occupe la onzième place dans le classement des compagnies pétrolières mondiales. Il se tient également au onzième rang des sociétés chimiques internationales. Il est *présent dans plus de cinquante* pays, prospecte et produit du pétrole et du gaz dans trente-cinq d'entre eux. Ses activités vont de l'exploration à la chimie au sens large. Il emploie soixante-quinze mille personnes.

La Nigéria est le dixième producteur de pétrole mondial (73 millions de tonnes en 1986 contre 119 millions en 1974), le *Nigéria dépend du pétrole pour* 95 % de ses recettes en devises.

Vaste projet de réorganisation du téléphone italien

Le holding public italien Istituto per la ricostruzione industriale (IRI) envisage une vaste réorgani*sation des télécommunications* de la péninsule. Sa filiale à 84,75 %, la STET, va devenir société exploitante unique – l'équivalent de France-Télécom ou de la Deutschebundepost – en fusionnant avec la Societa *italiana per l'esercizio delle* telecomunicazioni (SIP), qui gère le téléphone intérieur, Italcable, qui contrôle les liaisons internationales par câble, et Telespazio, celles effectuées par satellites. L'ASST, qui gère quelques services mais dépend du ministère des PTT – tandis que l'IRI dépend du ministère des participations publiques – serait également rattaché à la STET.

En revanche, la STET abandonnerait certaines de ses vocations industrielles : Selenia-Elsag (fabrication d'équipements militaires et spatiaux) la quitterait pour rejoindre Fiumeccanica, autre holding de l'IRI, SGS, filiale spécialisée dans les composants (et réunie par ailleurs au français Thomson dans une association à 50/50), subirait le même sort.

Ce plan, qui simplifierait le paysage, il est vrai bien confus, de l'exploitation du téléphone italien, requiert l'approbation du Parlement. En outre, SIP, Italcable et la STET sont cotées à la Bourse de Milan, et il faudra tenir compte des petits actionnaires. Ce projet de M. Prodi, PDG de l'IRI, fait suite à l'échec du rapprochement envisagé d'une autre filiale de la STET, Italtel, avec Telettra, filiale du groupe Fiat, qui devait clarifier les structures dans l'industrie des équipements de télécommunications et lui donner une meilleure taille face aux géants européens Alcatel, Siemens et Ericsson.

REPÈRES

Changes

Le won coréen sur la sellette

Le Fonds monétaire international (FMI) vient de recommander à la Corée du Sud une réduction de l'excédent de sa balance des paiements et une réévaluation accélérée de sa monnaie, a fait savoir, vendredi 25 mars, le ministère des finances sud-coréen.

Sans de telles mesures, le pays risque des conflits commerciaux et une poussée inflationniste, a averti le FMI, qui espère que la Corée du Sud pourra ramener l'excédent de sa balance des paiements courants au cours des années à venir en dessous de 5 milliards de dollars, contre 9,8 milliards en 1987.

Le won est passé, en fin de semaine, sous la barre des 750 pour 1 dollar, portant sa hausse par rapport à la devise américaine à 5,6 % depuis le début de l'année, après une appréciation de 8,7 % pour l'ensemble de 1987.

Europe

Le coût des frontières

Les entraves économiques qui subsistent encore entre les douze Etats de la CEE coûtent chaque année 120 milliards d'ECU au moins (840 milliards de francs environ), selon un rapport du Parlement européen sur la « non-Europe » présenté jeudi 24 mars à Bruxelles. Ces 120 milliards d'ECU représentent une *« estimation minimale »*, selon le rapporteur, le conservateur britannique Sir Fred Catherwood. Le rapport sera soumis prochainement au vote de l'Assemblée européenne de Strasbourg.

SOCIAL

Légère augmentation (0,2 %) des demandeurs d'emploi en février

Chômage et effet-boomerang

Avec l'augmentation légère constatée en février (*le Monde* du 26 mars), le niveau atteint par le chômage confirme l'extrême vulnérabilité de l'indice, après une longue période d'intervention. Les différents dispositifs de stages en faveur des jeunes et des chômeurs de longue durée, notamment, ne parviennent plus à maintenir le rythme de baisse, si spectaculairement obtenu au deuxième semestre de 1987.

Les mesures donnent des signes *de fatigue et limitent seulement une* tendance naturelle qui serait à l'aggravation. L'augmentation de 0,2 % en données corrigées en un mois en est le signe alors que la baisse de 2,4 % en un an, en données corrigées comme en données brutes, doit s'apprécier en fonction des chiffres records des premiers mois de l'an passé (2 728 700 en janvier 1987, 2 688 900 en février 1987). En un trimestre, à l'époque, il y avait eu 100 000 demandeurs d'emploi supplémentaires en données corrigées qui succédaient à 100 000 chômeurs de plus enregistrés au cours du second semestre de 1986.

Radiations

Pour partie, cette situation ancienne explique les résultats d'aujourd'hui. Pour freiner le mou*vement d'alors, M. Philippe Séguin* avait dû précipiter le lancement de ses actions de traitement social qui ont été mises en place au cours du printemps puis se sont accélérées à l'été. Actuellement, et en contrecoup, reviennent par un effet boomerang à l'ANPE une bonne partie de ceux qui en avaient momentanément été soustraits. Le phénomène devrait d'ailleurs se développer dans les prochains mois.

L'effort pour maîtriser l'évolution n'est pourtant pas contestable. Au cours du mois de février, 125 000 jeunes de dix-huit ans à vingt-cinq ans ont été accueillis dans des stages ; 22 000 chômeurs de longue durée ont été envoyés en formation et 2 000 autres ont été placés dans le dispositif de « mise à niveau ». Par ailleurs, 5 500 chômeurs sans emploi depuis plus de deux ans ont bénéficié des stages de réinsertion en alternance (SRA) et ont donc été placés dans les entreprises, gratuitement pour celles-ci.

Avec sans doute plus de vigueur que les mois précédents, des opérations ont été menées qui permettent de réduire le nombre d'inscrits à l'ANPE. C'est ainsi qu'il y a eu 10 000 dispenses de recherche d'emploi pour les chômeurs âgés de cinquante-cinq ans et six mois ou de cinquante-sept ans et six mois, selon les cas, ou, encore, que 93 000 personnes ont été convoquées pour un entretien. Ce dispositif a entraîné plusieurs centaines de radiations supplémentaires.

Dans ces conditions, les résultats de février apparaissent mitigés puisqu'il semble que la situation de l'emploi, elle, ne s'est guère améliorée. Pratiquement d'accord avec *l'INSEE* cette fois, *l'UNEDIC* a indiqué, le 25 mars, que les effectifs salariés relevant de l'assurance-chômage avaient diminué de 0,2 % en données corrigées au cours du quatrième trimestre de 1987. Pour l'ensemble de l'année, a encore annoncé l'UNEDIC, les effectifs salariés auraient seulement augmenté de 0,1 %, contre une baisse de 0,7 % en 1986.

Cela se retrouve d'ailleurs dans les chiffres du chômage puisque le nombre de sorties de l'ANPE est en baisse de 9,2 % sur un mois en données corrigées et de 1,2 % en données brutes. Le retour à l'emploi se ralentit alors que les stages et les radiations augmentent. En revanche, les nouvelles inscriptions diminuent fortement (de 8,5 % en données corrigées, de 19 % en données brutes pour février) grâce à la baisse enregistrée par les licenciements économiques et les fins de contrats à durée déterminée. Il se pourrait que, de ce côté-là, le programme de maintien dans le sys*tème scolaire, lancé par* M[me] Nicole Catala, continue de produire ses effets.

ALAIN LEBAUBE.

ÉNERGIE

Une première étape vers des négociations commerciales

Accord entre le Conseil de coopération du Golfe et la Communauté européenne

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La Communauté européenne s'apprête à signer un accord de coopé*ration avec le Conseil de coopération* du Golfe, qui regroupe l'Arabie saoudite, le Koweït, le Qatar, Barhein, les Emirats arabes unis et Oman. Cet accord – dont le principal intérêt est de nature politique – témoigne de la *volonté* des Européens et des pays du Golfe d'établir entre eux des relations contractuelles.

La première étape des pourparlers menés au nom des Douze par la Commission européenne s'est conclue le 24 mars. Le texte définitif pourrait être signé le 14 juin. Aussitôt après la signature, les deux partenaires commenceront une négociation plus ambitieuse. Il s'agira alors, moyennant certaines précaution, d'aboutir à la conclusion d'un véritable accord de libre-échange.

Le Conseil du Golfe aurait voulu négocier d'entrée de jeu un accord de libre-échange ; c'était également la position de certains Etats membres, tels que la France et la RFA. D'autres *y étaient opposés, en particulier l'Ita*lie, le Royaume-Uni et les Pays-Bas. Ils redoutent que les pays du Golfe ne puissent développer sans vrai contrôle leurs exportations vers la Communauté.

Le texte qui vient d'être paraphé précise que les négociateurs chercheront les solutions permettant de sauvegarder les intérêts essentiels des deux parties dans les secteurs les plus sensibles. La Communauté cherche à se prémunir *contre une progression trop* rapide des importations de produits pétroliers raffinés et de produits pétrochimiques. En contrepartie, le CCG demandera aux Douze de s'engager à appliquer à ces exportations de pétrole *brut un traitement non discriminatoire.* Les pays du Golfe craignent que le Etats-Unis n'instaurent une taxe sur l'importation de pétrole, et que la CEE ne décide de les suivre. Le Nigéria, l'Algérie ou le Gabon, qui ont conclu *des accords préférentiels* avec la CEE, ne pourraient pas être assujettis à cette taxe. Les pays du Golfe souhaitent obtenir une garantie analogue.

PHILIPPE LEMAITRE.

Provenant de France, d'Italie, d'Espagne

Des huiles d'olive ont été retirées du marché en Allemagne fédérale

De l'huile d'olive dans laquelle ont été décelées des traces d'un produit soupçonné *d'être cancérigène*, le perchlorétylène, a été retirée du marché dans deux Länder, ceux de Hambourg et de Rhénanie du Nord-Westphalie. Il s'agit des huiles d'olive provenant des firmes suivantes : Minerva (*Italie*), Carbonnel y Cid (Cordoue, Espagne), James Pagniol (Marseille, France) et OLMESA (Quiliano, Italie). Cette décision a été prise en vertu d'une recommandation d'octobre 1987 de l'Office fédéral de la santé de Berlin-Ouest de ne pas consommer d'aliments contenant plus d'un milligramme de cette substance par kilo.

La *Commission européenne* a décidé, à la demande de l'Allemagne, de mener une enquête sur cette affaire.

Aux Pays-Bas, le service de contrôle des denrées alimentaires a annoncé qu'il allait procéder à des prélèvements et à des analyses.

A Marseille, M. de Régis, directeur général de la société d'exportation James Pagniol, a affirmé que le perchlorétylène était *« un produit totalement absent au sein de* [sa] *société »*, tout en signalant qu'il allait faire procéder immédiatement à des analyses.

Quant à M. Christian Argenson, de l'Union des groupements oléiculteurs producteurs d'huile d'olive de France, il s'inscrit en faux contre cette accusation, l'huile vierge étant fabriquée par simple pression à froid.

Le président du CNPF minimise la démission de M. Lallement

M. Jacques Lallement, président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), a confirmé, le 25 mars, sa démission de ses fonctions de président de la commission économique et de vice-président du CNPF, pour protester contre la signature de l'accord permettant l'intégration, dans l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC), des cadres supérieurs (*le Monde* du 26 mars).

Pour M. Lallement, cet accord est *« une fuite en avant »* qui ne réglera pas les déficits des régimes facultatifs. Le transfert de ces déficits à l'AGIRC *« n'est pas une solution de redressement mais de dilution des pertes »*, a-t-il commenté, en ajoutant : *« La question à l'ordre du jour n'est pas l'augmentation des prélèvements sociaux mais leur réduction »*.

Intervenant le samedi 26 mars sur Canal Plus, M. François Perigot, président du CNPF, a minimisé cette démission : *« Ce n'est pas une querelle d'hommes (...). Nos rapports sont des rapports de confiance et d'amitié ; cette confiance et cette amitié ne sont pas entamées par les différences d'opinion qui sont les nôtres et qui font qu'effectivement et tout à fait légitimement l'un d'eux, qui avait l'intention de ne pas poursuivre très longtemps une responsabilité qui, pour lui, est lourde par rapport à celle qu'il a par ailleurs, a décidé de donner sa démission. Mais il reste avec nous. »*

Pour M. Guillen, président de la commission sociale du CNPF et de l'AGIRC, il n'y a *« aucune ambiguïté »* dans la philosophie du patronat : *« J'ai la conscience tranquille*, a-t-il déclaré à la presse le 25 mars, *et je regrette la dissidence d'opinion avec un ami très cher. »*

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 21 au 25 mars 1988

L'anniversaire oublié

RUDE contraste pour qui gravissait les marches de la Bourse cette semaine, après s'en être totalement désintéressé pendant un an. Resté sur une impression d'allégresse, il ne trouvait, sur un parquet déserté, que des investisseurs oisifs, moins audacieux et surtout extrêmement prudents. Or, à pareille époque en 1987, l'indice CAC atteignait le 26 mars son sommet absolu de 460,4. Depuis, cinq mois après le krach d'octobre, il reste largement en deçà de ce record. Il se maintenait vendredi à 292, inférieur de 36,5 % à son niveau historique.

A l'image des précédentes, la semaine s'est déroulée dans un calme parfois troublant. L'annonce officielle de la candidature de M. François Mitterrand à l'Elysée n'a pas, contrairement aux prédictions, entraîné d'effondrement des cours. Pas plus, d'ailleurs, que la forte baisse des valeurs à Wall Street, jeudi 24 mars, n'a amené de mouvements de panique le lendemain. La semaine s'achève donc sur un repli de plus de 2 %, et le terme de mars, échu mercredi 23 mars, se solde par une perte de 3,61 %. Un résultat qui n'a rien à voir avec l'extraordinaire succès de février (+ 18,43 %), mais qui reste supérieur à celui de janvier (– 9,41 %). Curieusement, les nuages qui arrivent d'outre-Atlantique (crainte de reprise de l'inflation, remontée des taux d'intérêt et glissement du dollar) n'inquiètent pas trop les gérants de portefeuilles. Ces derniers veulent avant tout croire à une embellie prochaine qui stopperait pour un temps le cycle baissier des places françaises. Nul cependant n'ose avancer de date, mais on la situerait volontiers après l'échéance électorale de mai et avant celle, américaine, de novembre... Paradoxalement, les mêmes opérateurs qui souhaitent cette hausse, fondée sur la poursuite de l'amélioration des résultats des firmes, demeurent délibérément hors du marché. Ils s'alignent ainsi sur l'attitude des institutionnels et des étrangers, qui sont beaucoup plus mitigés

Ces démarches prudentes ont contribué au ralentissement de l'activité, amplifié par l'approche des vacances de Pâques. Le volume des transactions quotidiennes a peu souvent dépassé le milliard de francs sur le marché à règlement mensuel. Les OPA ne sont plus là pour soutenir la tendance. Seules des rumeurs persistantes autour de la Compagnie du Midi entraînaient des mouvements sur le titre. Les observateurs prêtent toujours à l'italien Generali le désir de devenir l'actionnaire de référence du groupe d'assurance français malgré sa tentative de protection.

Les batailles boursières évoluent quant à elles de façon différente.

Schneider semble être en passe de battre Framatome dans sa tentative de prise de contrôle de Télémécanique. Le groupe que préside M. Didier Pineau-Valencienne envisage d'acheter l'intégralité du capital au prix unitaire de 5 400 F, ce qui valorise Télémécanique à 8,7 milliards de francs. Devant l'ampleur de cette offre, Framatome a refusé de majorer son prix tout en maintenant cependant sa proposition. En revanche, la confusion persiste dans la lutte que se livrent Elf-Aquitaine et Bolloré pour prendre en main les destinées de Rhin-Rhône. La Chambre syndicale venait à peine d'autoriser la surenchère d'Elf à 1 500 F que Bolloré contre-attaquait. Vendredi, sa filiale Sofical a majoré son offre de 5 % en la portant à 1 575 F.

Arrivée de Merrill Lynch

Sur le second marché, un certain regain d'intérêt est apparu lors des quatre dernières introductions, qui portent à quinze le nombre de nouvelles sociétés cotées depuis le début de l'année. A Paris, les sociétés de service financier Fininfo et de location informatique Computel n'ont pu servir toute la demande de titres, de même que les Charcuteries de Brocéliande à Nantes. Néanmoins, toutes trois ont pu être cotées dès le jour dit. Ce qui n'a pas été le cas de l'entreprise Cermex à Lyon. L'opération prévue pour le 21 mars a dû être reportée au 28 mars devant l'afflux d'ordres. La cotation de cette firme spécialisée dans la fabrication de machines d'emballage carton se déroulera lundi 28 mars sous la forme d'une offre publique de vente (OPV) au prix de 120 F. De quoi redonner espoir à ce jeune marché qui avait particulièrement souffert du krach. Les introductions, qui jusqu'au 19 octobre étaient souvent reportées en raison d'un excès de demande, ne rencontraient plus un tel engouement, à l'exception de Canal Plus.

Sur le second marché également, les cotations de Buitoni étaient suspendues dès le début de la semaine. Les autorités boursières souhaitent avoir plus de précisions sur les opérations de cession des actifs de cette société agro-alimentaire à Nestlé. Suspension également des titres de Giravions Dorand. Cette entreprise tournée vers la fabrication de matériel aéronautique envisage de procéder à une augmentation de capital qui conduirait la firme espagnole Ceselsa à devenir le premier actionnaire avec 40 % du capital.

Enfin, dès le 31 mars, la Bourse de Paris accueillera à la cote officielle le groupe américain de service financier Merrill Lynch, déjà présent sur les places de New-York, Chicago, San-Francisco, Londres et Tokyo.

Le juge Michau à la COB

La veille, il sera procédé à l'élection du Conseil des Bourses de valeurs qui remplacera la Chambre syndicale des agents de change dans le cadre de la réforme de la Bourse votée au mois de janvier. Peu de suspens à attendre puisqu'une seule liste est présentée, conduite par M. Xavier Dupont, jusqu'alors syndic de la Compagnie des agents de change. Ce nouveau conseil veillera sans doute à poursuivre la moralisation de la place en faisant appliquer les directives du rapport Brac de la Perrière sur la déontologie. Un rapport qu'a approuvé la COB, le 22 mars. La Commission des opérations de Bourse entend toujours occuper une place importante dans ce domaine. Elle vient d'ailleurs, en liaison avec la direction des assurances, de transmettre au parquet du tribunal de Paris un dossier sur les agissements de Royco Investment Company, une firme étrangère qui propose des placements garantis de 15 % au minimum.

D'autre part, M. Jean-Pierre Michau est attendu au poste de chef de service de l'inspection de la COB. Ce juge, spécialisé dans les affaires financières, a instruit, outre celui du Carrefour du développement, des dossiers comme ceux de Paribas, des frères Willot ainsi que certaines affaires sur les placements financiers en diamants, conteneurs ou forêts. Cette nomination est sans doute plus qu'un symbole.

DOMINIQUE GALLOIS.

Faits et résultats

Suez compte doubler les bénéfices de la Société générale de Belgique d'ici à 1991

Suez et ses alliés belges se sont fixé comme objectif de doubler les bénéfices de la Société générale de Belgique (SGB), première holding belge, dont ils affirment détenir 50,7 %, pour les porter à 2 milliards de francs français en 1991. Et cela, « à l'image de ce qui a été réalisé chez Suez entre 1983 et 1986 », affirme-t-on à la Compagnie financière, qui a affiché 2,37 milliards de francs de bénéfices en 1986.

En faisant disparaître les déficits des trois points noirs de la SGB (chimie, armements et Ateliers de Charleroi), le résultat de la SGB passerait déjà de 1 à 1,5 milliard de francs, a-t-on calculé chez Suez, qui juge « réaliste » l'objectif fixé.

Par ailleurs, le groupe français a fait savoir que son investissement dans la SGB s'établissait à un prix moyen de 4 200 francs belges par action (environ 680 francs français). Suez vient de racheter un peu en dessous de ce prix les 4 % détenus par Gaz et Eaux (groupe Lazard) qui les avait acquis en juillet dernier au prix de 3 980 FB. Le groupe français possède donc désormais 31 % de la SGB : 24 % par la Compagnie, 5 % par le Banque Indosuez et 2 % par la Lyonnaise des eaux (dont Suez est actionnaire à 20 %).

Valeo bénéficiaire pour la première fois depuis quatre ans

Valeo, premier équipementier automobile français, détenu par le groupe de M. De Benedetti, a enregistré en 1987 son premier bénéfice depuis quatre ans. Le résultat net consolidé de 440 millions de francs (contre une perte de 388 millions en 1986) est « le plus élevé historiquement ». Le résultat part du groupe s'établit à 360 millions de francs (contre une perte de 308 millions en 1986). Le conseil d'administration propose la reprise du versement d'un dividende de 6 F par action (avoir fiscal compris) après trois ans d'interruption.

Ce résultat est notamment le fruit du recentrage sur le secteur automobile. Le chiffre d'affaires consolidé (12,37 milliards de francs non compris les 2,4 milliards de chiffre d'affaires de Neiman racheté fin 1987) traduit une progression de 11 % des ventes aux constructeurs et de 3 % des ventes de pièces détachées de rechange et de remplacement.

Les capitaux propres ont augmenté de 1 milliard en 1987, les investissements sont passés de 596 à 816 millions, les effectifs ont diminué de 27 500 à 25 100 personnes.

Vandemoortelle débouté dans l'affaire Lesieur

Le groupe belge Vandemoortelle a été débouté par le tribunal de commerce de Paris, saisi en référé, de sa demande de nomination d'un mandataire chargé de convoquer une assemblée générale extraordinaire du groupe Saint-Louis.

Vandemoortelle, qui conteste la cession de la branche corps gras de Lesieur (groupe Saint-Louis) à Béghin-Say (groupe Ferruzzi), a été débouté car il possède moins de 10 % des actions de Saint-Louis. L'affaire sera cependant jugée sur le fond le 29 avril, le groupe belge estimant que la vente a été réalisée dans des conditions abusives.

Sur le front des OPA

American Stores convoite Lucky Stores

American Stores vient de lancer une offre publique d'achat sur la totalité du capital de Lucky Stores, une chaîne californienne de supermarchés, pour un montant de 1,72 milliard de dollars, soit 45 dollars par action.

Il y a un peu plus d'un an, Lucky Stores avait réussi à désamorcer une tentative du même genre menée par l'investisseur new-yorkais Asher Edelman, par le biais d'un programme de restructuration de son capital. Lucky Stores dispose désormais d'un dispositif antiprise de contrôle (« poison pill ») qui limite le vote de tout actionnaire acquérant plus de 10 % du capital.

Beazer améliore son offre sur Koppers

Le groupe britannique de construction Beazer a annoncé, pour la deuxième fois, une amélioration de son OPA inamicale sur la firme américaine de matériaux de construction et de produits chimiques Koppers. Sa proposition de rachat atteint 1,75 milliard de dollars contre 1,63 milliard précédemment. Le 3 mars, la première offre était de 1,3 milliard.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	25-3-88	Diff.
10,30 % 1975	101,80	inch.
PME 10,6 % 1976	102,50	– 0,05
8,80 % 1977	127,20	+ 0,20
10 % 1978	102,40	+ 0,35
9,80 % 1978	101,20	– 0,15
9 % 1979	99,98	+ 0,38
10,80 % 1979	103,80	+ 0,05
16,20 % 1982	112,35	– 0,25
16 % 1982	114,35	– 0,30
15,75 % 1982	109,70	– 0,25
CNE 3 %	3 891	+ 36
CNB bq. 5 000 F.	102,52	– 0,08
CNB Paribas 5 000 F	102,50	inch.
CNB Suez 5 000 F	102,50	inch.
CNI 5 000 F	102,52	+ 0,07

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Eurotunnel	+ 17,1	Raffinage	– 21,3
Olida	+ 9	Gascogne	– 18,2
Mines Salsigne	+ 8,1	Leroy-Sommer	– 13,1
Sodecco	+ 5,5	Schneider	– 13
Midi	+ 3,8	Géophysique	– 9,5
La Redoute	+ 3,2	Casino	– 9,3
Avions Dassault	+ 3	Sanofi	– 9,3
Suez	+ 2,9	SOVAC	– 9,3
Valéo	+ 2,9	Paris. de Résc.	– 9
CCMC	+ 2,8	C. Gémini Sog.	– 8,5
Alsac. Sup.	+ 2,7	Docks de Fr.	– 8,5
Talcs Luzenac	+ 1,5	GTM Entr.	– 8,3
Locindus	+ 1	Marine Wendel	– 8,2
Sogénal	+ 1	ALSPI	– 8,1

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 18 mars	Cours 25 mars
Or fin (kilo en barre)	80 200	82 800
– (kilo en lingot)	81 950	82 950
● Pièce française (20 fr.)	517	515
Pièce française (10 fr.)	380	380
Pièce suisse (20 fr.)	541	555
Pièce latine (20 fr.)	475	485
● Pièce tunisienne (20 fr.)	476	476
Souverain	589	605
● Souverain Elizabeth II	600	603
● Demi-souverain	381	385
Pièce de 20 dollars	3 025	3 025
– 10 dollars	1 460	1 460
● – 5 dollars	800	825
– 50 pesos	3 185	3 190
● – 20 marks	622	630
– 10 florins	490	504
● – 5 roubles	320	313

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Midi	253 313	330 551 246
Peugeot	308 269	291 856 032
Suez	1 067 677	249 429 540
Michelin	710 392	130 192 959
Paribas	398 848	123 798 299
Saint-Gobain	241 513	99 750 317
Havas	191 673	99 101 557
BSN	24 524	97 120 059
Carrefour	45 956	97 026 835
Lafarge	82 042	94 774 501
Télémécanique	21 550	84 764 570
LVMH	46 244	82 427 194
CGE	356 475	81 331 008
BIVP CI	300 838	78 248 281

(*) Du 18 au 24 mars.

BONS DU TRÉSOR

Séance du 25-3-88

Echéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Juin 88	92,10	92,06	92,10	+ 0,05
Sept. 88	92,04	92	92	–
Déc. 88	92	92	92	– 0,15

Banques, assurances sociétés d'investissement

	25-3-88	Diff.
Bail Équipement	279	– 15
Bancaire (Cie)	411	– 36
Cetelem	669	– 45
Chargeurs SA	788	– 52
CFF	890	– 20
CFI	394	– 10,50
Eurafrance	1 199	– 66
Hénin (La)	412	– 20
Imm. Pl.-Monceau	336	– 19
Locafrance	404,10	– 15,90
Locindus	870	+ 1
Midi	1 280	– 45
Midland Bank	182	– 2
O F P	860	– 60
Paris. de réesc	343	– 31,50
Prétabail	1 127	– 2
Schneider	248	– 38
Suez (Cie Fin.)	232	+ 4,50
UCB	185,10	– 5,70

Alimentation

	25-3-88	Diff.
Béghin-Say	378	– 26
Bongrain	1 995	– 99
BSN	3 862	– 148
Carrefour	2 059	– 91
Casino	107	– 11
Euromarché	2 360	– 40
Guyenne et Gasc.	496	– 22
Lesieur	1 760	+ 10
Moët-Hennessy	1 793	– 25
Nestlé	35 500	– 600
Occidentale (Gle)	677	– 36
Olida-Caby	218	+ 18
Pernod-Ricard	675	– 27
Promodès	1 234	– 66
St-Louis-Bouchon	1 019	– 72
Source Perrier	579	– 31

Pétroles

	25-3-88	Diff.
Elf-Aquitaine	268	– 5
Esso	307	– 5
Exxon	240	– 12
Petrofina	1 790	– 25
B.P.France	67	– 3
Primagaz	570	– 29
Raffinage	69	– 5,50
Royal Dutch	673	– 7
Sogerap	270	– 0,50
Total	331	– 16

Valeurs diverses

	25-3-88	Diff.
Accor	355	– 20,50
Agence Havas	519	– 9
Arjomari	2 011	– 84
Bic	621	– 10
Bis	991	– 39
CGIP	820	– 45
Club Méditerranée	409	– 31
Essilor	2 220	– 105
Europe 1	404	– 16
Hachette	1 649	– 76
L'Air liquide	459	– 20
L'Oréal	2 749	– 121
Navigation Mixte	844	– 6
Nord-Est	81,20	– 5,80
Presses Cité	2 558	– 16
Saint-Gobain	402,50	– 20,50
Sanofi	533	– 34
Skis Rossignol	740	– 6

Mines, caoutchouc,

	25-3-88	Diff.
Géophysique	342	– 26
Imétal	153	– 10,50
Michelin	176,50	– 11,50
Min. Penarroya	33,25	– 3,25
RTZ	37,10	– 2
ZCI	1,50	+ 0,13

Matériel électrique services publics

	25-3-88	Diff.
Alcatel	1 780	– 112
Alsthom	229,50	– 14,50
CGE	217	– 16,10
Crouzet	198	– 2,20
Générale des Eaux	990	– 41
IBM	620	– 38
Intertechnique	935	– 60
ITT	257	– 14
Legrand	2 350	– 85
Lyonnaise des Eaux	1 123	– 88
Matra	140	– 5
Merlin-Gérin	1 595	– 91
Moteurs Leroy-Somer	585	– 65
Moulinex	53,50	– 1,50
PM Labinal	610	– 34
Radiotechnique	833	– 40
Schlumberger	195,70	– 17,30
SEB	660	– 30
Siemens (1)	1 220	– 93
Signaux	503	– 22
Thomson-CSF	154	– 14

(1) Coupon de 28 F.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	21 mars	22 mars	23 mars	24 mars	25 mars
RM	912 528	1 150 357	1 150 324	901 003	722 817
Comptant					
R. et obl.	6 903 999	6 258 776	6 863 961	8 282 951	8 651 341
Actions	93 015	105 281	79 337	168 420	166 942
Total	7 909 542	7 514 414	8 073 622	9 352 374	9 541 100
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)					
Françaises	104,5	103,3	103,8	104	–
Étrangères	110,3	110,2	109,8	110,3	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1987)					
Tendance	106,6	104,6	105,2	106,6	104,4
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	298,6	293,2	293,1	296,6	292

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 25 mars 1988

COURS	ÉCHÉANCES			
	Mars 88	Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Premier	–	–	–	–
+ haut	102,20	100,50	99,70	99,15
+ bas	101,75	100,30	99,55	99,05
Dernier	102	100,45	99,70	99,10
Compensation	102	100,45	99,70	99,10

Nombre de contrats : 43 078.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Victime du dollar

Cette semaine a été la plus mauvaise qu'ait connue Wall Street depuis le début de l'année, un nouvel accès de faiblesse du dollar entraînant une tension sur les taux d'intérêt obligataire et réveillant le souvenir du krach d'octobre. L'indice Dow Jones, qui avait frôlé huit jours auparavant la barre des 2 100 pour atteindre son plus haut niveau depuis le 19 octobre, était retombé vendredi sous celle des 2 000. Il clôturait à 1 978,95 contre 2 087,37 une semaine auparavant.

La tendance est demeurée calme jusqu'à jeudi, des statistiques économiques contradictoires mais soulevant les craintes de reprise de l'inflation incitaient les investisseurs à s'abstenir. Cependant, le repli accéléré du billet vert sur les marchés monétaires inquiétait en fin de semaine les boursiers qui craignent à nouveau une détérioration de la balance commerciale américaine. Jeudi et vendredi, le Dow Jones perdait quotidiennement 2 %.

	Cours 18 mars	Cours 25 mars
Alcoa	46 3/4	42 1/4
Allegis (ex-UAL)	83 7/8	81 3/4
ATT	28 7/8	27
Boeing	49 1/2	47
Chase Man. Bank	36 1/8	25
Du Pont de Nemours	88 5/8	80 1/2
Eastman Kodak	42 1/4	40 3/8
Exxon	44 1/8	41 5/8
Ford	44 3/4	42
General Electric	44 1/8	40 1/2
General Motors	72	69 1/4
Goodyear	65 3/4	61 3/4
IBM	114 1/4	107
ITT	47 5/8	44 3/4
Mobil Oil	45 3/8	43 5/8
Pfizer	55 1/4	56
Schlumberger	37	34 1/2
Texaco	45 1/8	45 1/4
Union Carbide	25	23 1/2
USX	31 3/4	29 3/4
Westinghouse	51 7/8	48 3/4
Xerox Corp	57 1/4	54 5/8

LONDRES

Mouvementé

Semaine mouvementée au Stock Exchange, où le marché a enregistré sa plus forte baisse quotidienne depuis le début de février, avec toutefois un niveau d'activité peu élevé. La vigueur de la livre, qui franchissait rapidement le seuil des 3,1 DM, a continué de soulever des craintes quant à la compétitivité des exportations britanniques. Les investisseurs demeuraient alors prudents. Toutefois, la fin de semaine a été marquée par une forte baisse, l'indice FT allant jusqu'à perdre 38 points en une seule séance, à l'unisson avec les marchés de Wall Street et de Tokyo. L'annonce, également vendredi, d'un déficit de 720 millions de livres de la balance des paiements courants britanniques en février, deux fois supérieur aux prévisions, a largement contribué au repli.

Indices « FT » du 25 mars : industrielles, 1 408,3 (contre 1 476,8) : mines d'or, 243,2 (contre 240,9) ; fonds d'Etat, 90,24 (contre 90,30).

	Cours 18 mars	Cours 25 mars
Beecham	476	454
Bowater	395	385
Brit. Petroleum	279	266
Charter	324	330
Courtaulds	328	325
De Beers (*)	10 3/8	10 1/2
Free Gold (*)	10 3/8	10 7/8
Glaxo	10 53/64	10 1/32
Gt. Univ. Stores	16 5/8	16 1/2
Imp. Chemical	10 35/64	10 3/16
Shell	10 11/16	10 13/32
Unilever	507	467
Vickers	174	152
War Loan	39 7/32	39 7/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

Repli

Tout comme à Londres, les investisseurs allemands ont vécu une semaine mouvementée évoluant au gré des résultats des sociétés.

Indice de la Commerzbank du 25 mars : 1 379,9 (contre 1 457,5)

	Cours 18 mars	Cours 25 mars
AEG	255,50	238,40
BASF	252,60	244,30
Bayer	274,70	264,70
Commerzbank	239,50	224
Deutschebank	440,90	401
Hoechst	265,50	262,40
Karstadt	475	450
Mannesman	130	121,10
Siemens	399	361,40
Volkswagen	244,50	240

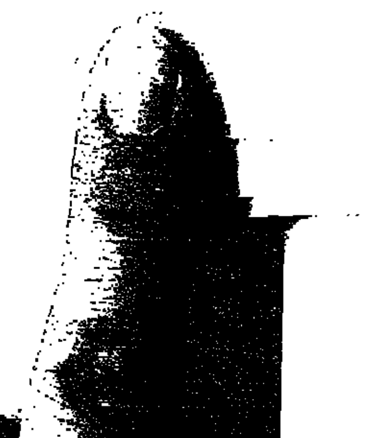
TOKYO

Forte baisse

Les cours des valeurs ont nettement chuté lors de la demi-séance de samedi à la suite du passage de Wall Street au-dessous des 2 000 points. L'indice Nikkeï, qui avait abandonné 154,57 yens vendredi, en a encore perdu 305,99 samedi, enregistrant alors sa deuxième baisse la plus importante de l'année.

Indices du 26 mars : Nikkeï : 25 320,72 (contre 25 966,26), général 2 070,81 (contre 2 134,89).

	Cours 18 mars	Cours 25 mars
Akaï	620	590
Bridgestone	1 390	1 360
Canon	1 190	1 130
Fuji Bank	3 490	3 510
Honda Motors	1 770	1 740
Matsushita Electric	2 680	2 650
Mitsubishi Heavy	677	670
Sony Corp.	5 320	5 150
Toyota Motors	2 480	2 400



Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Consécration internationale pour la lire

New-York attire et sait retenir l'attention. Les transactions de type « yankee », c'est-à-dire celles lancées outre-Atlantique pour le compte de débiteurs étrangers, s'y multiplient. Elles sont d'autant plus remarquées que, sur l'euromarché proprement dit, la situation se caractérise d'une part par une absence d'opérations nouvelles en dollars et, d'autre part, dans les quelques compartiments où l'activité primaire reste soutenue, par un engorgement d'émissions aux conditions trop exiguës pour éveiller l'appétit des investisseurs privés *de notre continent. Il convient* d'emblée de se garder de conclusions hâtives. Le fameux dentiste belge, l'archétype de la clientèle aisée européenne, restera fidèle à l'euromarché, seul capable de lui offrir des titres au porteur en l'absence de toute retenue à la source. Ce dont il s'agit présentement, c'est d'une redécouverte par les grands emprunteurs des possibilités illimitées du marché américain, le plus perfectionné du monde. Que cela ait des répercussions sur l'euromarché concentré à Londres est évident.

Le mouvement amorcé à la fin du mois de février par le Crédit national apparaît maintenant dans toute son importance. Cette entité publique française a lancé un programme de *medium term notes*, qui a été présenté dans ces colonnes il y a un mois (voir *le Monde* daté des 28-29 février). *Son exemple devrait être suivi* bientôt par plusieurs emprunteurs internationaux de tout premier plan. On en égraine les noms à voix basse pour ne pas gêner le montage de ces programmes car, sur ce point, New-York est souvent plus discret que Londres.

En attendant que sortent au grand jour les détails de ces opérations, l'intérêt se porte tout particulièrement sur le dernier emprunt obligataire du meilleur débiteur au monde, la Communauté économique européenne. La CEE a choisi New-York pour lancer son premier *emprunt en lires italiennes. Jamais* auparavant cette monnaie n'avait été utilisée sur le marché yankee. C'est donc une grande première et, pour la lire, une consécration. Que les autorités monétaires de la péninsule en soient ravies, c'est évident. Ce n'est pas chose courante pour une devise que d'être introduite de la sorte au sein du petit groupe des véritables monnaies internationales. Seul, jusqu'à présent, l'ECU avait eu droit à un traitement de ce genre de la part de la CEE.

L'emprunt porte sur 100 milliards de lires. Son coupon est de 11,625 % sur sept ans, et son prix d'émission est le pair. Les commissions pour les banques se montent à 0,875 % au total. Beau Stearns est le chef de file ; figurent à ses côtés les établissements suivants : First Boston, Morgan Stanley et Banca Commerciale Italiana. D'un point de vue technique, ce qui frappe est la durée de l'opération. Généralement, les investisseurs prêts à s'engager en lires le font sur cinq ans. L'emprunt yankee lancé sur sept ans offre donc une possibilité nouvelle à la lire. *Allonger* les durées est toujours un exercice difficile de ce côté-ci de l'Atlantique. Il l'est beaucoup moins en Amérique : ne vient-on pas d'y lancer un emprunt de cinquante ans pour le compte de l'agence suédoise de crédit à l'exportation, Svensk Export Kredit ?

Il reste à dire pourquoi la CEE n'avait jamais emprunté en lires auparavant. C'est pour de simples raisons fiscales italiennes. Parce qu'elle a commencé plus tard que la CECA et Euratom à déployer une activité financière, la CEE n'a pas bénéficié des mêmes privilèges que les deux autres Communautés européennes. En Italie, les coupons des obligations CEE sont soumis à une taxe, les autres en sont exempts.

Une autre illustration de l'incidence du fisc sur l'activité obligataire internationale a été fournie la semaine passée par la province autrichienne de Styrie. Celle-ci s'est vu barrer l'accès de son propre marché intérieur du fait des incertitudes considérables qu'entraîne la perspective d'une introduction d'un impôt à la source *de 10 % sur les revenus des capitaux* en Autriche. Initialement prévu en shillings, son emprunt a été dévié vers le compartiment du franc suisse. La Styrie s'y assure d'ailleurs des conditions favorables : coupon de 4,5 % sur dix ans, prix d'émission de 100,75 % pour un montant de 150 millions de francs.

Succès finlandais en francs français

L'influence politique sur les marchés peut prendre une allure plus nuancée. Elle n'en est pas moins déterminante. Comment ne pas lier la réouverture du secteur des euro-obligations de type classique en francs français à la levée de toute les incertitudes quant aux candidatures à l'élection présidentielle française ? Il n'y avait plus eu d'emprunts de ce type depuis novembre dernier. Mercredi, c'est-*à-dire quelques heures seulement* après la confirmation de la candidature du président actuel, la République de Finlande, un emprunteur dont la dette est fort recherchée, a fait la proposition suivante : 600 millions de francs français d'obligations sur sept ans offertes au pair et munies de coupons de 9,25 % l'an. Elle a reçu un accueil tout à fait chaleureux, particulièrement de la part d'investisseurs résidant hors de France.

Les titres qui seront cotés à Paris et à Luxembourg étaient considérés comme placés, vendredi à midi. *Les deux tiers étaient alors* vendus à l'étranger, confirmait-on chez BNP Capital Markets, qui est à la tête du syndicat bancaire. Cela en fait une véritable émission euro-obligatoire, et l'argument sera utilisé par ceux qui cherchent à justifier l'existence d'un euro-compartiment, distinct du marché intérieur français. Un des grands reproches fait généralement à l'euro-franc est qu'il n'a d'euro que le nom et qu'il est en fait un grêle appendice du marché national. Par-delà les aspects techniques, on ne manque pas d'y voir une marque de la confiance placée à l'étranger dans le bon fonctionnement des institutions françaises. Le crédit est certes finlandais mais la monnaie est bien française, et les rumeurs de remaniement de parités au sein du système monétaire européen continuent de se répandre.

Le succès de l'opération, qui réussit à satisfaire tout à la fois l'emprunteur, les banques du consortium d'émission et les investisseurs, repose sur une parfaite maîtrise du marché de la part du chef de file. On n'en attendait d'ailleurs pas moins pour la première opération euro-obligataire dirigée par la BNP depuis qu'elle a ouvert à Londres une entité chargée des marchés des capitaux. Les *obligations se traitaient avec des* décotes de l'ordre de 1,80 % à 1,60 % vendredi matin, c'est-à-dire nettement à l'intérieur des commissions, qui, au total, atteignent 1,875 %.

D'une façon générale, que ce soit pour des émissions en dollars canadiens ou en deutschemarks ou en ECU, l'engorgement est évident. Les décotes dépassent dans la plupart des cas la totalité des commissions, et le marché ressemble bien souvent à une gigantesque caisse de subventions. L'exemple le plus frappant a été fourni lundi *dernier avec la sortie d'un emprunt* de 250 millions de marks sur cinq ans pour le compte de l'américaine Philip Morris. Le rendement brut de ces titres, de 4,41 % sur cinq ans, est bien inférieur à celui, par exemple, que la Deutsche Bank elle-même, un bien meilleur crédit, doit offrir sur son propre marché. La Deutsche Bank, qui dirige l'opération Philip Morris, vient en effet de lancer pour son propre compte au-dessus du pair 101 % un euro-emprunt muni d'un coupon de 5 % et de même durée. Cela correspond à un rendement brut de 4,77 %. Il n'y a pas d'autre explication à de telles disparités que l'exacerbation de la concurrence entre banques, qui marque profondément l'euromarché depuis le début de l'année.

CHRISTOPHE VETTER.

LES DEVISES ET L'OR

Rechute du dollar

Rien ne va plus pour la devise américaine, qui a repris, cette semaine, son glissement après un timide raffermissement la semaine dernière, sur un résultat moins « mauvais » du commerce extérieur des Etats-Unis (12,4 milliards de dollars de déficit).

L'attaque, cette fois-ci, est venue du Japon, où les opérateurs, à l'approche de la clôture, le 31 mars, de l'exercice 1987-1988, prennent déjà position à la hausse du yen contre dollar. En conséquence, le « billet vert » est retombé. Il cotait plus de 128 yens il y a huit jours, il valait 125,50 yens à la veille du week-end. Déjà, l'an dernier à pareille époque, les acteurs du jeu japonais, entreprises exportatrices, compagnies d'assurances et caisses de retraite, avaient joué la baisse du dollar, qui ne s'en était pas relevé.

Tout se passe, au printemps 1988, aussi bien qu'à celui de 1987, comme si l'ensemble de ces acteurs se résignaient par avance à une nouvelle réévaluation de la devise nippone, à un niveau que beaucoup situent entre 100 et 115 yens pour 1 dollar. Rappelons que, fin décembre 1987, le cours des 120 yens avait *été fugitivement touché avant une* remontée rapide grâce aux interventions des banques centrales.

Pour justifier cette résignation, les milieux financiers de Tokyo avancent que la diminution en cours du déficit commercial américain ne sera pas suffisante pour ramener *celui-ci à moins de 135-140 milliards* de dollars par an, la forte progression des exportations des Etats-Unis restant insuffisante face à une vigoureuse consommation intérieure qui stimule les importations.

Il faudra donc un nouveau réajustement du billet vert, de l'ordre de 10 %, ce qui correspondrait à des cours de 1,50 DM et de 5 à 5,20 F fin 1988. De toute façon, les *citoyens de l'Empire du Soleil-*Levant estiment que leur industrie restera compétitive pour un cours du dollar inférieur à 120 yens, certains d'entre eux trouvant encore « supportable » un cours de 100 à 110 yens pourvu qu'on laisse aux exportateurs du pays le délai nécessaire pour s'adapter.

Les capitaux internationaux se portant massivement sur le yen, ils délaissent un peu le mark, qui progresse moins vite par rapport à un dollar affaibli. La devise américaine retombe, tout de même, à moins de 1,68 DM, contre plus de 1,69 DM la semaine dernière et à moins de *5,70 F à Paris.*

Dans la Communauté économique européenne, un coup de théâtre a eu lieu, vendredi 25 mars, à 12 h 30, sur la livre sterling. D'un seul coup, cette monnaie a lourdement chuté alors qu'elle se montrait ferme dans la matinée, et *que les marchés des changes spécu*laient sur la nécessité d'une nouvelle diminution des taux d'intérêt britanniques pour essayer d'endiguer la ruée des capitaux internationaux sur la place de Londres.

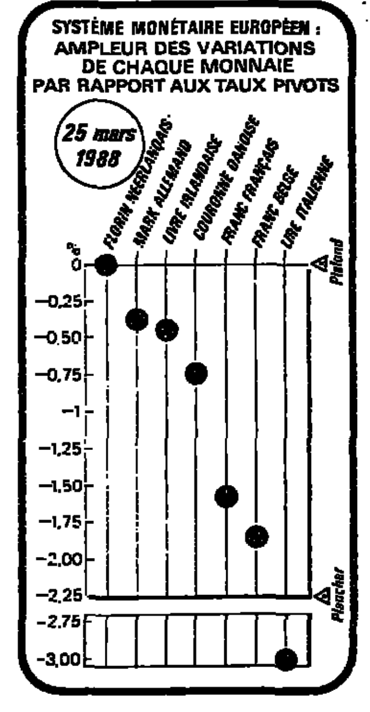
Cette chute fut provoquée par l'annonce de résultats assez catastro*phiques pour les balances du com*merce extérieur et des paiements en février : respectivement 1,3 milliard de livres et 720 millions de livres, après 1,4 milliard et 844 millions en janvier, soit, en deux mois, l'équivalent de 28 milliards de francs pour le déficit commercial et de 17 milliards de francs pour celui de la balance des paiements. Ces résultats ont fait l'effet d'une douche glacée, la livre retombant de 3,11 DM (et presque 3,12 DM), à moins de 3,07 DM et de 10,56 F à 10,45 F.

A Paris, le franc se tenait bien en fin de semaine, notamment par rapport du mark, dont le cours revenait à 3,3950 F, bien au-dessous du record historique – 3,4150 F – établi il y a quinze jours, lors d'un accès de faiblesse de la devise française.

Outre la réduction continue de l'écart d'inflation entre la France et l'Allemagne, qui est tombé à 1,4 %, c'est l'absence, dans la campagne électorale et préélectorale, de toute allusion à une quelconque dévaluation du franc qui est à l'origine de cette bonne tenue, sans oublier, naturellement, les taux d'intérêt meurtriers que la Banque de France doit maintenir pour défendre sa monnaie, politique dont le coût économique très lourd devra, un jour ou l'autre, être pris en compte.

Sur le marché de l'or, on a noté un raffermissement net du cours de l'once, qui a repassé la barre des 450 dollars pour s'établir à plus de 455 dollars, en liaison avec la faiblesse relative du billet vert.

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 21 AU 25 MARS

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,8350	–	17,5747	72,1501	59,6481	2,8490	53,1067	0,08058
	1,8240	–	17,3913	71,3776	59,1016	2,8264	52,6177	0,0798
Paris	10,4412	5,6900	–	410,53	339,40	16,2108	302,18	4,5850
	10,4880	5,7500	–	410,42	339,83	16,2521	302,55	4,5890
Zurich	2,5433	1,3860	24,3585	–	82,6722	3,9487	73,6059	1,1168
	2,5554	1,4010	24,3653	–	82,8014	3,9598	73,7174	1,1181
Francfort ...	3,0764	1,6765	29,4640	120,96	–	4,7764	89,0335	1,3509
	3,0862	1,6920	29,4265	120,77	–	4,7823	89,0292	1,3503
Bruxelles ...	64,4085	35,10	6,1687	25,3247	209,36	–	18,4047	2,8284
	64,5331	35,38	6,1530	25,2534	209,10	–	18,6161	2,8236
Amsterdam ..	3,4553	1,8830	33,0931	135,86	112,32	5,3647	–	1,5173
	3,4665	1,9005	33,0523	135,65	112,32	5,3717	–	1,5167
Milan	2277,24	1241	218,10	895,38	740,23	35,3561	659,05	–
	2285,47	1253	217,91	894,36	740,54	35,4155	659,30	–
Tokyo	230,29	125,50	22,0562	90,5483	74,8583	3,5755	66,6490	0,1011
	234,02	128,30	22,3135	91,5774	75,8274	3,6263	67,5085	0,1024

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 25 mars, 4,5339 F contre 4,4816 F le vendredi 18 mars.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Tempête dans une tasse de café

Après une période faste amorcée en juillet dernier, le marché mondial du café connaît depuis février des accès de faiblesse répétés. La moyenne des cours calculée sur les quinze dernières séances de Bourse s'établissait en fin de semaine juste au-dessus de 115 cents la livre, soit *le niveau le plus bas défendu par* l'Accord international du café. Si ce « plancher » était enfoncé dans les jours qui viennent, une réduction de 1 million de sacs du quota annuel d'exportation pourrait intervenir, de manière à infléchir la tendance. Mais les négociants observent, depuis plusieurs séances, que le marché est « manipulé » de façon à se stabiliser au-dessus de la barre fatidique des 115 cents. Des achats de soutien sont effectués pour le compte des torréfacteurs, qui veulent éviter que 1 million de sacs ne soient retirés de la circulation. Mais, en dépit de ces interventions, la tendance de fond reste orientée à la baisse.

En début d'année, les professionnels estimaient que le Brésil ne pourrait produire plus de 17 millions de sacs. Ces prévisions pessimistes suffisaient à maintenir les prix à un niveau satisfaisant pour les exportateurs. Il apparaît maintenant que le Brésil sera en mesure d'offrir plus de 20 millions de sacs, si des gelées ne viennent pas endommager les plantations. Sur l'ensemble de la campagne 1988-1989, qui s'achèvera en septembre prochain, la récolte mondiale devrait s'élever à 80 millions de sacs, soit 20 millions de moins qu'en 1987-1988, *pour une consom*mation de l'ordre de 90 millions de sacs. Cette information suffirait à faire exploser les prix si les stocks mondiaux n'atteignaient pas la bagatelle de 40 millions de sacs !

Rétablis en septembre 1987, après plus de dix-huit mois de suspension, *les quotas d'exportation* de café ont introduit des discriminations entre les variétés. Ils font la part belle aux robustas et aux arabicas « ordinaires » du Brésil, alors que les arabicas « doux » de Colombie, du Kenya ou du Venezuela sont peu pris en compte. Ce type d'arabica bénéficie sur le marché libre d'une surcote de l'ordre de 40 % à 50 % sur les autres qualités. Cette situation est critiquée par les torréfacteurs. Sur un marché globalement *pléthorique, ils éprouvent des* difficultés à trouver l'arôme prisé par leur clientèle.

Les échanges mondiaux sont, en outre, perturbés par la résurgence d'un marché parallèle, baptisé « marché du café touriste ». Il s'agit des quantités de grain que les mem*bres de l'ICO* (Organisation internationale du café) produisent au-delà de leur quota, destinées à approvisionner les pays non signataires de l'accord de stabilisation, les pays de l'Est principalement. Sur ce marché parallèle, le robusta subit une décote de 15 %. Elle atteint 40 % pour l'arabica ordinaire. Ces transactions, qui tirent les prix vers le bas, avaient disparu par la force des choses en février 1986, lors de la levée des quotas. Leur rétablissement a rendu sa vigueur au marché parallèle. « *Durant les quatre derniers mois, les exportations à destination des pays non-membres ont augmenté de 50 %* », écrivait le 11 mars le courtier du Havre Jacques Louis-Delamarre dans une note de conjoncture, précisant que le Brésil et les pays producteurs de robusta étaient à l'origine de cette progression. L'Union soviétique et la RDA pourraient compter parmi les bénéficiaires de ces arrivages de café à moindre frais. Ces derniers jours, l'ICO a ouvert une enquête après la conclusion d'une opération de troc entre le Mexique et la RFA. La firme ouest allemande a pris en charge 25 000 tonnes de café mexicain, en contrepartie d'une livraison d'automobiles. Il s'agit sans doute d'un « café touriste » qu'on retrouvera bientôt sur les étals de Berlin-Est...

ERIC FOTTORINO.

PRODUITS	COURS DU 25-3
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 266 (+ 66) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 305 (+ 15) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	17 600 (+ 5 600) Livres/tonne
Sucre (Paris) Mai	1 343 (+ 8) Francs/tonne
Café (Londres) Mars	1 112 (+ 2) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mai	1 610 (+ 56) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mai	305 (+ 2) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mai	209 (+ 3) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mai	193,80 (+ 6,9) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Rien ne va plus...

Comme sur le marché des changes, rien ne va plus sur les marchés monétaires et obligataires où une franche morosité s'est réinstallée. L'incertitude générale relevée la semaine dernière a fait place à une inquiétude non moins générale, la bourrasque venant d'Amérique, comme d'habitude.

A New-York, en effet, le rendement des emprunts « longs » du Trésor, bons baromètres de la confiance nourrie par les milieux financiers internationaux vis-à-vis de l'Amérique, ont accentué leur hausse. Le rendement de l'emprunt-phare, le trente ans, est passé de 8,55 % à 8,75 %, non loin de son taux nominal à l'émission de 8 7/8 % (8,8750). *Cette hausse a été provoquée par* l'annonce d'une forte progression (+ 0,9 %) des dépenses de consommation aux Etats-Unis en février, la plus forte depuis octobre 1987, intervenant après une progression de 0,1 % seulement en janvier.

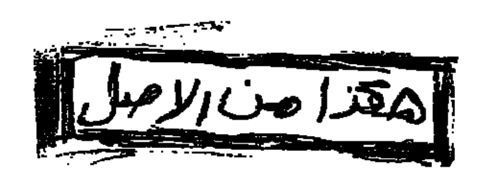
Selon les experts, une telle pro*gression indique, ou confirme, que* les effets du krach boursier d'octobre 1987 ont été moins sensibles que prévu, et que la fringale d'achat des ménages n'a pas été entamée. Triste nouvelle pour ceux qui tablent sur une contraction rapide du déficit commercial des Etats-Unis, que provoquerait un ralentissement de la consommation, conduisant à une diminution des importations. Autre nouvelle de nature à déprimer le marché obligataire outre-Atlantique, celle d'une augmentation de 0,9 % des revenus personnels américains en février, contre 0,3 % en janvier. Ce phénomène réveille les craintes d'une poussée inflationniste, bien que les prix de détail n'aient augmenté que de 0,2 % le mois dernier. Seule consolation, le taux d'épargne par rapport au revenu après impôts est remonté à 5,2 %. L'ascension du rendement de l'emprunt du Trésor à trente ans, qui était retombé à 8,25 % en fin d'année dernière après avoir atteint 10,50 % le jour du krach de Wall Street le 19 octobre 1987, a fâcheusement impressionné.

A Paris, comme il fallait s'y attendre, les cours sont allés au tapis sur le MATIF. Les cours de l'échéance juin ont perdu un point entier, retombant de 101,40 à 100,30, après avoir même « cassé » — le seuil du 100 le jeudi 24 mars. Nous voilà donc ramenés à la fin du mois de janvier, lorsque le seuil de 100, correspondant à un rendement d'un peu moins de 10 % sur un emprunt d'Etat à dix ans, *fut retrouvé*, après une descente aux enfers, à moins de 90 en octobre 1987. C'est dire que les optimistes, ceux qui, au début de cette année, tablaient sur une baisse des taux longs, et manœuvraient en conséquence, sont déçus. « *C'est un véritable renversement de tendance* », soupiraient plusieurs de ces déçus, dont certains ont laissé des plumes. A cette occasion, un grave « accident » a prouvé, cette semaine, que le MATIF, ou son usage inconsidéré, pouvait tuer. La Banque de l'Entreprise, avec ses soixante-sept personnes, ses 150 millions de fonds propres et ses 17 millions de francs de bénéfice, a dû annoncer mardi une perte sur le MATIF avoisinant les 200 millions de francs. Autant dire qu'elle a virtuellement sauté, si ce n'est que ses principaux actionnaires, la Fédération nationale des travaux publics, la Fédération nationale du bâtiment et les mutuelles d'assurance du BTP, se sont engagés à « *apporter les moyens nécessaires à la pérennité de l'entreprise* », c'est-à-dire à boucher le trou. Du coup, le président de la Banque de l'Entreprise, M. Yves Le Guay, a dû démissionner. Après les 250 millions de la COGEMA (et les 70 millions de francs du Crédit mutuel du Sud-Est), voici donc les 200 millions de la Banque de l'Entreprise.

Compte tenu de la taille de cette banque, c'est un énorme sinistre, comme si le Crédit lyonnais ou la BNP annonçaient une perte de 10 ou 15 milliards de francs sur le MATIF. On se perd en conjectures sur les raisons qui ont pu pousser les dirigeants de l'établissement à prendre de tels risques. Selon certaines indications, opérant sur le marché des options, ils auraient spéculé à la baisse des cours et donc à la hausse des taux jusqu'au krach du 19 octobre 1987, avec des gains appréciables ; et se seraient trouvés pris à contrepied par le renversement de tendance qui s'effectua au lendemain du krach. En outre, ils auraient pris position, en février, à la baisse des taux et à la hausse des *cours en achetant des options aux* environs de 103 sur juin. Aujourd'hui, elles en valent 100, et la Banque de l'Entreprise a perdu toutes les primes qu'elle avait déjà versées pour des montants considérables sur des engagements non moins considérables (on parle de 10 000 contrats) qui étaient supérieurs à ses fonds propres. « *Ils ont mal apprécié les risques du marché des options, et notamment la volatilité de leur cours (plus de 40 %)* », estiment les professionnels.

Relevons, enfin, que la société de courtage STAFA (Société de transaction et d'arbitrage sur les futurs financiers), créée sur l'initiative de la maison Viel, agent sur le marché interbancaire et dirigée par M. Jean-François Ravier, a porté plainte contre *l'Express*. Elle accuse l'hebdomadaire de l'avoir diffamé la semaine dernière en faisant un parallèle avec les victimes d'Arbitrage SA (l'affaire Aletti) et de la Banque Buisson. Staff, n° 2 ou 3 sur le MATIF avec 10 % de marché, était le principal courtier de la Banque de l'Entreprise, simple exécutant sans mandat de gestion. Un représentant de la Chambre de compensation des instruments financiers de Paris (CCIFP), autorité de contrôle du MATIF, a déclaré que, au cours des contrôles effectués chez Staff, les comptes présentés étaient réguliers. En tout cas, après cette nouvelle affaire, les PDG, plus que jamais terrorisés par le MATIF, vont tenir en laisse leurs trésoriers, tandis que sur la place de Paris on murmure que d'autres « affaires » pourraient éclater au fur et à mesure de la clôture des bilans.

F. R.



Le Monde

Le parquet de Paris fait appel de la décision de mise en liberté de M. Mohamed Mouhajer

Devant la chambre d'accusation de Paris, le parquet du tribunal a fait appel, vendredi 25 mars, de l'ordonnance de mise en liberté sous contrôle judiciaire de M. Mohamed Mouhajer, incarcéré depuis un an, rendue jeudi par M. Gilles Boulouque, juge d'instruction (*le Monde* du 26 mars). Le magistrat instructeur avait justifié sa décision en faisant valoir que M. Mouhajer n'avait pas été mêlé aux attentats de 1986 à Paris au cours desquels treize personnes ont été tuées et plus de deux cents blessées.

Pour sa part, le parquet estime, au contraire, qu'il existe suffisamment de charges contre M. Mouhajer pour le maintenir en détention. La DST (contre-espionnage français), qui avait mené l'enquête sur la découverte d'explosifs, estimait elle aussi que M. Mouhajer, inculpé d'association de malfaiteurs et d'infraction à la législation sur les armes et les explosifs, avait joué un rôle important dans les attentats de 1986.

Revenant sur les raisons qui l'ont amené à libérer M. Mouhajer, le juge d'instruction précise notamment dans une interview publiée samedi 26 mars par *le Figaro* : « *Mohamed Mouhajer n'est pas le numéro deux de l'organisation terroriste. C'est absolument faux. Le réseau était, en fait, dirigé par Fouad Ali Saleh, à qui l'on peut attribuer la totalité des attentats commis au mois de septembre 1986 à Paris.* »

Le Tunisien Fouad Ali Saleh est inculpé, rappelons-le, depuis le 18 mai 1987, de « *complicité d'assassinat et complicité de tentative d'assassinat* » dans quatre des attentats parisiens, notamment celui du 17 septembre 1986 contre le magasin Tati de la rue de Rennes (quatre morts et cinquante-deux blessés, dont dix-huit graves).

« *M. Mouhajer*, ajoute M. Boulouque, *a été mis en liberté pour les mêmes raisons qui m'ont conduit à laisser partir Wahid Gordji, sauf qu'en ce qui concerne ce dernier il n'y avait même pas matière à inculpation. Wahid Gordji connaissait lui aussi Fouad Ali Saleh, mais il avait rompu toute relation avec lui en 1984. Mohamed Mouhajer et Wahid Gordji ont été absents de la phase préparatoire des attentats.* »

Plus loin, M. Boulouque affirme encore : « *Soyons clairs. Pour établir la culpabilité de Mouhajer, il fallait établir soit un lien avec les explosifs, soit un lien indissoluble avec des personnalités directement impliquées dans les attentats. Cela n'a pas été le cas.*

« *Les témoignages de quatre membres du réseau terroriste de Saleh : Abdelhamid Baddaoui, Fehti Bourguiba, Hassen Aroua et Omar Agnaou, ne font pas état de leurs relations avec Mouhajer.* »

Commentant la suite qui sera donnée au dossier d'instruction, M. Boulouque, qui rend hommage à la « *très grande réussite policière* », indique enfin : « *Tous les responsables de ces attentats sont connus. Certains ont d'ailleurs pris la fuite au Liban et sont activement recherchés. De nouvelles inculpations sont à attendre dans les prochaines semaines.* »

Selon un hebdomadaire libanais

Paris et Téhéran seraient sur le point de conclure un « marché » pour libérer les otages français

Beyrouth (*AFP*). – L'hebdomadaire libanais *Ash-Shiraa*, qui avait révélé le scandale de l'Irangate, affirme que Paris et Téhéran sont sur le point de conclure un « marché » pour la libération d'otages français détenus au Liban.

Dans son numéro à paraître samedi, le magazine, qui cite des sources diplomatiques, indique que si ce marché, qui aboutirait à la libération de « *certains* » *otages était conclu, le premier ministre Jacques Chirac en tirerait avantage pour la prochaine élection présidentielle.*

Selon *Ash-Shiraa*, l'ambassadeur de France au Liban, M. Paul Blanc, a été « *récemment convoqué* » à Paris pour être tenu informé de certains détails de ce marché, l'ambassade devant jouer, selon la revue, un rôle dans cette affaire.

A l'ambassade de France à Beyrouth, on confirme le départ, en début de semaine, de M. Blanc pour Paris, en précisant toutefois que « *ce voyage, programmé de longue date, n'est pas lié à l'affaire des otages* ».

Pour lutter contre la violence en Ulster

Londres et Dublin veulent donner un « nouvel élan » à leur accord

LONDRES
de notre envoyé spécial

La crainte d'un nouveau dérapage de la violence en Irlande du Nord a conduit les gouvernements britannique et irlandais à réaffirmer, vendredi 25 mars, au cours d'une réunion à Londres de la conférence anglo-irlandaise, l'importance de leur coopération pour tenter de trouver une issue à la crise en Ulster. Les relations entre les deux pays s'étaient brusquement tendues au début de l'année, à la suite de plusieurs affaires qui avaient amené le gouvernement irlandais à protester contre la trop grande impunité laissée, selon lui, aux forces britanniques chargées de lutter contre le terrorisme. Accusant Londres de ne pas respecter les clauses politiques de l'accord anglo-irlandais de 1985 qui lui confiait une sorte de tutelle sur la minorité catholique d'Ulster, Dublin avait suspendu voici plusieurs semaines la coopération entre les forces de sécurité du nord et du Sud contre les terroristes de l'IRA.

L'attentat perpétré, le 13 mars, contre les funérailles d'un militant de l'IRA, où trois catholiques avaient été tués par un extrémiste protestant, mais surtout l'assassinat, devant les caméras de télévision, de deux soldats britanniques, le samedi suivant, ont contraint les deux gouvernements à réexaminer leur attitude.

La tension entre les deux communautés est remontée dangereusement. Alors que deux catholiques arrêtés et inculpés de meurtre après le lynchage des soldats britanniques comparaissaient le samedi 26 mars devant un juge à Belfast, un rien est susceptible de remettre le feu aux poudres. Devant cette situation, Londres et Dublin s'étaient mis d'accord pour réunir de toute urgence la conférence anglo-irlandaise chargée de veiller à l'application de l'accord anglo-irlandais de 1985. A l'issue de cette réunion, le secrétaire britannique à l'Irlande du Nord, M. Tom King, a affirmé qu'un « *nouvel élan* » avait été donné à la coopération entre les deux pays.

La présence aux côtés de M. Tom King et du ministre irlandais des affaires étrangères, M. Brian Lenihan, des ministres de la justice des deux gouvernements, mais surtout des chefs de la police d'Irlande du Nord et du Sud, marquait la volonté commune de renforcer la lutte contre le terrorisme. Le point était essentiel pour Londres, accusé par les partis protestants en Irlande du Nord et par une fraction du Parti conservateur britannique, de ne pas être assez ferme dans la lutte contre l'IRA et de s'être laissé lier les mains par son accord avec l'Irlande du Sud. Après l'assassinat des deux soldats britanniques, samedi dernier, nombreux sont ceux qui réclament des mesures plus dures contre l'IRA en Ulster. Dublin a accepté, au cours de la rencontre, que la coopération entre les forces de sécurité du Nord et du Sud reprenne son cours normal.

Pour ce qui est des aspects politiques de l'accord anglo-irlandais, les concessions faites de part et d'autre sont moins claires. Dublin reprochait, ces derniers mois, à Londres d'avoir un peu trop tendance à ignorer ses appels pour des réformes de fond, notamment du système judiciaire jugé trop défavorable à la minorité catholique en Ulster. Il semble qu'on se soit entendu pour examiner ces problèmes lors de futures réunions et que Londres ne soit pas opposé à faire un effort. Un programme d'aide spéciale pour les ghettos catholiques et protestants de Belfast-Ouest a notamment été discuté.

Le principal résultat de la rencontre aura été de remettre en selle un accord qui finissait par battre sérieusement de l'aile à la suite des attaques dont il était l'objet de toutes parts. Depuis sa signature, les partis protestants d'Irlande du Nord, qui craignent un « *lâchage* » de la Grande-Bretagne, mais aussi les extrémistes catholiques, qui exigent une réunification immédiate des deux parties de l'Irlande, n'ont eu de cesse d'en demander l'abolition. Cet accord était pourtant considéré, lors de la signature en 1985, comme la seule voie possible pour tenter de sortir de l'impasse dans laquelle la crise irlandaise se trouve maintenant depuis vingt ans. M. King a annoncé dans la foulée de la rencontre de vendredi qu'il rencontrerait, mardi prochain, le leader du parti catholique modéré d'Irlande du Nord, M. John Hume, pour relancer les discussions sur de possibles solutions constitutionnelles.

HENRI DE BRESSON.

Dollar et livre sterling malmenés

La balance des paiements courants britannique a été lourdement déficitaire en février

Le dollar et la livre sterling, qui depuis des semaines manifestaient une belle santé, ont terminé la semaine en position de faiblesse. « *Il n'y a aucune raison pour expliquer la faiblesse du dollar*, a déclaré M. Satoshi Sumita, gouverneur de la Banque du Japon. « *Après avoir investi dans la livre, les marchés se sont concentrés sur le yen en raison de la bonne santé de l'économie japonaise.* » Toujours est-il que la baisse du dollar a fait revenir l'indice Dow Jones des valeurs industrielles sous la barre des 2 000 pour la première fois depuis le 18 février, sur un marché assez calme. La réserve fédérale serait intervenue pour ralentir la baisse du billet vert, ce qu'elle n'avait pas fait depuis le début de l'année.

La livre, en revanche, qui caracolait depuis longtemps a été stoppée dans son ascension par l'annonce d'un important déficit de la balance des paiements courants britannique : 720 millions de livres en février après un déficit de 844 millions en janvier. La balance commerciale a été, elle aussi, déficitaire : 1,32 milliard de livres après 1,44 milliard en janvier.

Le déficit de la balance commerciale comme celui de la balance des paiements courants s'est nettement aggravé ces derniers mois (3,8 milliards de livres en décembre, janvier, février contre 2,7 milliards en septembre, octobre, novembre pour la première, 2 milliards de livres contre 797 millions pour la seconde). Des chiffres qui montrent bien que le point noir de l'économie britannique – actuellement en pleine croissance – se situe dans ses comptes extérieurs. Les salaires progressent vite, la consommation reste forte, le taux d'épargne vient de tomber à son plus bas niveau depuis 1960.

L'annonce d'une hausse assez forte des prix de détail en février (+ 0,4 % par rapport à janvier) montre que les risques d'une accélération de l'inflation ne sont pas négligeables, malgré les gros progrès accomplis dans ce domaine depuis six mois, l'augmentation sur un an étant revenue de 4,5 % en octobre à 3,3 % en février 1988 par rapport à février 1987.

EN BREF

● **M. Reagan opposé à un raid israélien contre les bases de missiles saoudiens.** – Le président Ronald Reagan s'est déclaré « *totalement opposé* » vendredi 25 mars à un éventuel raid aérien israélien contre les bases de missiles intermédiaires saoudiens. Selon le *Washington Post*, les services secrets américains ont révélé que l'armée de l'air israélienne avait effectué des exercices de bombardement a basse altitude avec une intensité inhabituelle ; ils pourraient prépararer un raid contre ces missiles, de fabrication chinoise. – (*AFP*).

● **Incendies de forêts sur la Côte d'Azur.** – Les incendies de forêts de la Côte d'Azur n'ont pas faibli au cours de la nuit de vendredi 25 à samedi 26 mars, en raison du vent qui a continué à souffler à 80 km/h sur l'ensemble des foyers. L'incendie le plus préoccupant se situe dans la forêt de Turini, près de Lucéram : les flammes ont progressé au cours de la nuit sur un front de 2 kilomètres. Dans le même secteur des Alpes-Maritimes, où tous les feux d'herbages sont interdits depuis vendredi, de nouveaux foyers se sont déclarés près de Lantosque. D'autres foyers, dans la région de Grasse, ont été contenus ou maîtrisés.

Le voyage de M. Jean-Bernard Raimond

France et Hongrie : renouer le dialogue politique

BUDAPEST
de notre envoyée spéciale

L'avant-dernier voyage officiel de M. Jean-Bernard Raimond à l'étranger (1) aura été aussi son premier voyage en Hongrie. Le ministre a donc commencé jeudi 24 mars sa visite à Budapest en présentant ses excuses pour cette venue bien tardive et ce sont sans doute ces explications qui ont convaincu son homologue hongrois, M. Peter Varkonyi, de supprimer de son discours d'accueil la phrase dans laquelle il regrettait que la France « *ne semble pas porter l'attention appropriée à la partie orientale de l'Europe* ».

Ce reproche d'indifférence adressé à la France était patent dans les commentaires de la presse hongroise comme dans les brèves déclarations faites par le premier ministre, M. Grosz, aux journalistes français, dans lesquelles il souligna les « *malentendus* » existant selon lui entre les deux pays. « *On ne semble pas comprendre en France nos objectifs économiques ni notre désir d'approfondir nos relations avec la CEE* », expliquait M. Grosz avant son entretien avec le ministre français.

Ces deux jours de conversations auront à coup sûr permis de dissiper certains de ces malentendus et, à défaut de résultats spectaculaires, ils auront du moins déblayé le terrain pour un avenir meilleur dans les relations entre les deux pays.

La France a quelques bonnes raisons en effet de vouloir renouer avec ce pays des contacts quelque peu négligés ces dernières années. Elle apprécie, a souligné M. Jean-Bernard Raimond, la volonté de réforme et d'ouverture dont il fait preuve depuis longtemps. Le ministre a également rappelé qu'au pire moment de la « *négociation* » des rapports Est-Ouest, au début des années 80, la Hongrie avait été le seul pays d'Europe de l'Est (avec la RDA) à préserver, contre l'avis de Moscou, son dialogue avec l'Occident et il a rendu hommage au rôle particulièrement actif joué par la Hongrie au sein de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), processus le mieux à même de contribuer au dépassement de la division du Vieux Continent.

Ces bonnes raisons de principe auront trouvé à Budapest une éclatante confirmation et M. Jean-Bernard Raimond paraissait, à l'issue de ces deux jours, très sincèrement étonné d'avoir découvert le grand intérêt qu'il y a à fréquenter les Hongrois. Ce pays, de toute évidence, ne conçoit son avenir qu'avec l'Europe occidentale, pour ne pas dire dans l'Europe occidentale. Si le cours des réformes en URSS crée un climat particulièrement favorable pour que les petits pays comme lui fassent entendre leurs voix, s'il est propice aussi à la poursuite de réformes intérieures très audacieuses en Hongrie, la conjoncture économique en revanche est extrêmement défavorable. C'était le message des dirigeants de Budapest : le « modèle » hongrois, pour être sauvé, a un besoin vital de la « *compréhension* » de l'Occident. Ce qui signifie des crédits, des investissements, des facilités commerciales.

Commerce et coopération avec la CEE

Les Hongrois reprochaient à Paris de freiner la conclusion de l'accord de commerce et de coopération avec la CEE dont les Allemands sont à l'Ouest les plus ardents partisans. M. Jean-Bernard Raimond les a, avec insistance, assurés de son total soutien politique. Il a affirmé qu'il avait donné de fermes consignes aux administrations françaises compétentes pour en faciliter au plus vite la conclusion et a rappelé que la France, contrairement à certains de ses partenaires de la CEE, avait d'ores et déjà levé la plupart des restrictions quantitatives qu'elle imposait précédemment aux produits hongrois. Le ministre a toutefois souhaité que les Hongrois fassent quelques gestes de bonne volonté – auxquels ils se refusent, pour l'instant, en arguant de leurs difficultés économiques – dans le sens d'une plus large ouverture de leur marché aux produits français.

M. Raimond a, d'autre part, annoncé l'envoi de missions d'experts pour étudier les possibilités qui s'offrent dans certains domaines de la coopération scientifique et technique (informatique, télécommunication, nucléaire civil notamment).

Il a été également convenu d'organiser des consultations entre experts des deux pays sur les questions de désarmement, une pratique assez nouvelle entre la France et les pays de l'Est.

M. Jean-Bernard Raimond, tout en se félicitant des efforts faits par les Hongrois au profit de l'enseignement du français (la création de lycées bilingues notamment), a souhaité que soient rapidement levés les blocages administratifs qui retardent jusqu'à mainenant le début des travaux de construction d'un nouvel institut culturel français à Budapest. Le ministre n'a pas pu promettre grand-chose en ce qui concerne l'obligation de visas aux Hongrois qui veulent se rendre en France et qui vivent assez mal cette contrainte imposée par un pays occidental alors que leurs autorités les laissent circuler de manière très libérale.

Pour souligner le désir français d'une relance des relations politiques entre les deux pays, M. Jean-Bernard Raimond a adressé au premier ministre hongrois une invitation de principe à se rendre à Paris. Il a également remis à M. Kadar le double d'un message de M. Jacques Chirac que le premier ministre – campagne électorale oblige – n'avait pas eu le temps de signer. « *L'original suivra...* »

CLAIRE TRÉAN.

(1) M. Jean-Bernard Raimond se rendra en voyage officiel au Maroc les 30 et 31 mars.

Echec des négociations entre la SNCF et les syndicats de marins

Après une douzaine d'heures de négociations à Calais, la direction de l'armement naval SNCF et les responsables syndicaux CGT et CFDT des marins se sont séparés samedi 26 mars sur un constat d'échec. Selon les syndicats, « *aucune avancée n'a été obtenue* ». La direction en revanche affirme avoir fait des propositions significatives, notamment en ce qui concerne les garanties d'emploi des marins permanents et les conditions d'embauche du personnel intérimaire employé sur les ferries de la ligne Dieppe-Newhaven, dont les syndicats dénonçent le statut discriminatoire.

Les syndicats devaient convoquer une assemblée générale des marins samedi en fin de matinée à Calais et leur proposer notamment une réoccupation du train-ferry *Nord-Pas-de-Calais*, interrompue la veille.

A la chambre de commerce et d'industrie de Calais, on indiquait que deux navires devraient être en service dimanche 27 mars, assurant chacun quatre rotations, ce qui permettrait de faire face tant bien que mal à la situation.

Notre page RÉGIONS
paraîtra lundi
dans le numéro du *Monde*
daté mardi 29 mars.

Le numéro du « Monde »
daté 26 mars 1988
a été tiré à 538 819 exemplaires

En marge de l'affaire Grégory

Deux journalistes du « Figaro-Magazine » et la directrice du « Républicain lorrain » inculpés de complicité de diffamation envers des policiers

Catherine Lévitan et Michel Serres, journalistes au *Figaro-Magazine*, ont été inculpés, vendredi 25 mars, de complicité de diffamation publique par un juge de Nancy, à la suite d'un article mettant en cause les policiers du SRPJ de Nancy enquêtant dans l'affaire Grégory Villemin.

Les policiers avaient déposé plainte à la suite de la publication, dans le numéro du 20 février de cet hebdomadaire, d'une enquête des deux reporters s'interrogeant sur le rôle des policiers, notamment en ce qui concerne la découverte au domicile de Christine Villemin de cordelettes du même type que celles qui avaient servi à ligoter l'enfant.

Mercredi, un journaliste du *Républicain lorrain*, Jean-Claude Hauck, avait été l'objet de la même inculpation (*le Monde* du 25 mars). La directrice du quotidien de Metz, Mme Marguerite Puhl-Demange, a, de son côté, été inculpée, vendredi également, de diffamation publique.

A B C E F G H

